



BAROMÈTRE EMPLOI FORMATION 2022

RÉSULTATS & ENSEIGNEMENTS Pays-de-la-Loire

Un projet réalisé par



NOTRE ENGAGEMENT COLLECTIF SERA A LA HAUTEUR DES ENJEUX !

“ Depuis la création de l’OPCO Santé en 2019, l’Observatoire vient en soutien des adhérents et des partenaires sociaux pour OBSERVER, ANALYSER ET ANTICIPER LES ÉVOLUTIONS QUI TOUCHENT LES ÉTABLISSEMENTS ET LES SALARIÉS. Les deux dernières années ont été marquées par des changements et bouleversements dans le champ de la santé et, plus largement, la société tout entière. Aujourd’hui plus qu’hier, il s’avère indispensable de COMPRENDRE PRÉCISÉMENT LES ENJEUX ET LES TRANSFORMATIONS À L’ŒUVRE dans les secteurs sanitaires, sociaux, médico-sociaux privés, ainsi que dans les secteurs de la prévention et de la santé au travail.

Outil commun de données statistiques, qualitatives, d’analyse et de prospective, le Baromètre Emploi-Formation est lancé en 2022 auprès de l’ensemble de nos secteurs. Il constituera UNE SOURCE DE DONNÉES PRÉCIEUSE pour vous, adhérents, dans le pilotage de votre politique RH, mais également pour l’OPCO Santé, en lien avec les commissions paritaires nationales de l’emploi et de la formation professionnelles, dans LA CONSTRUCTION DE SES POLITIQUES EMPLOI FORMATION PLURIANNUELLES. Il contribuera également à METTRE EN ÉVIDENCE LES BESOINS DE NOS SECTEURS vis-à-vis des partenaires institutionnels.

Avec ce Baromètre, nous vous invitons à VOUS PROJETER ET À ANTICIPER LES BESOINS D’UN SECTEUR ET PLUS LARGEMENT D’UNE SOCIÉTÉ qui fait face à de nouveaux défis. Comprendre ces évolutions et les partager, c’est inviter l’ensemble des acteurs concernés à se mettre en mouvement. Notre engagement collectif sera à la hauteur des enjeux ! ”



Pour la Commission de Coordination de l’OPCO Santé

Monsieur Laurent Terme, Secrétaire

Monsieur Jean-Marc Le Ravallec, Secrétaire-adjoint

LE BAROMÈTRE EMPLOI-FORMATION 2022 EN QUELQUES MOTS ET CHIFFRES

Le Baromètre Emploi-formation de l'OPCO Santé, pour quoi faire ?

- Connaître les effectifs des salariés des branches de l'OPCO Santé dans la région,
- Mieux connaître les salariés du secteur : par âge, sexe, type de contrat, métier, niveau d'encadrement,
- Identifier les problématiques de recrutement et de formation des établissements pour mieux y répondre et adapter les politiques locales à leurs attentes,
- Comparer ces données à la statistique publique et aux données de formation de l'OPCO Santé pour avoir une vision à 360 degrés de la situation en matière de formation et de besoins en main d'œuvre,
- Quantifier les absences sur le territoire.



Le Baromètre Emploi-formation de l'OPCO Santé, quelques chiffres clés dans la région Pays-de-la-Loire

70 375
Salariés

5%
des effectifs
en France



Les EHPAD
Activité qui
concentre le plus
d'emplois



1 513
Établissements
dans la région



58%
des effectifs dans
le secteur
médico-social



32%
des effectifs dans
le secteur
sanitaire



8%
des effectifs dans
le secteur social

NOTE METHODOLOGIQUE : UN DISPOSITIF EN 3 VOLETS

Une enquête complète permettant de dresser un état des lieux objectif des emplois, des formations et des mutations que connaît le secteur, au travers :

- D'une **enquête établissements** permettant de dresser un état des lieux des emplois du secteur au 31 décembre 2021 (recensement des effectifs et problématiques de recrutement et de formation des établissements)
- De la **collecte des données emploi** auprès des établissements du secteur afin de décrire plus précisément les emplois du secteur (caractéristiques des emplois) et être capable de les quantifier au niveau national et par strates
- D'une **compilation de données publiques** permettant de mesurer les grandes évolutions quantitatives du secteur en termes de salariés formés, d'alternance, de personnels handicapés...

Les terrains d'enquête se sont déroulés du 22 février au 16 juin 2022 selon une approche en mix-méthodologie (mail, téléphone et papier).

Enquête Etablissements

Interrogation de **l'ensemble des établissements adhérents** réputés actifs au 31 décembre 2021

Recueil en mix méthodologique : **web/papier + relances téléphoniques** systématiques auprès de l'ensemble des établissements non répondants

En Pays-de-la-Loire, 273 établissements ont participé à l'enquête soit un **taux de participation de 18%** (sur base fiabilisée).

Représentativité de l'échantillon assurée par la **méthode des quotas** sur les variables taille, activité, type d'association, CCN croisées par la région d'implantation de l'établissement

Collecte des données emplois

Sollicitation de **l'ensemble des établissements adhérents** réputés actifs au 31 décembre 2021

Recueil en ligne après extraction des données du logiciel RH ou saisie en ligne des données emploi et tableaux des emplois au format papier

En Pays-de-la-Loire, collecte des données emploi de 179 établissements soit un **taux de participation de 12%** (sur base fiabilisée)

Représentativité de l'échantillon assurée par la **méthode des quotas** sur les variables taille, secteur, branche, département et CCN croisées par la région d'implantation de l'établissement

Compilation de données publiques

L'utilisation des données publiques pour cette enquête a plusieurs visées : permettre de vérifier les données fournies par les établissements dans le cadre de l'enquête, avoir un redressement viable et apporter des éléments chiffrés complémentaires à l'enquête.

Les principales sources utilisées sont : les données Formation de la DREES, les données de l'AGEFIPH, les données DSN de l'INSEE, l'enquête BMO de Pôle Emploi, les données SIRENE de l'INSEE et les données emplois de l'AGIRC-ARCCO.

NOTE METHODOLOGIQUE : PRÉCAUTIONS STATISTIQUES

Une participation supérieure à 10% sur l'ensemble des régions et une grande partie des secteurs offre un volume et une structure de réponses permettant **une estimation robuste des effectifs salariés sur la quasi-totalité des zones géographiques et des activités économiques couvertes par l'OPCO Santé.**

Un panorama des emplois au sein du secteur **objectivé** par la collecte des données emploi à partir du logiciel RH pour une large majorité des établissements participants.

Le Baromètre Emploi-Formation 2022 a été administré sur l'ensemble du territoire métropolitain ainsi que dans chacun des DROM.

Les résultats en termes d'effectifs sont exprimés en **Personnes Physiques (PP)** et non en Equivalents Temps Plein (ETP). Dans le cas contraire, cela sera indiqué sur la slide en question.

Les effectifs comptabilisent des salariés et non des emplois. Dans la mesure du possible, une personne travaillant dans plusieurs établissements a été comptabilisée une seule fois.

Les données sur les effectifs sont calculées hors travailleurs handicapés dans les ESAT.

Les établissements qui n'ont pas pu être reclassés au sein d'un secteur d'activité (*en raison d'une absence d'information dans la base adhérents de l'OPCO Santé ou dans la base SIRENE de l'INSEE*) sont bien intégrés aux résultats nationaux et régionaux, ils ont en revanche été exclus des focus sectoriels.

NOTE DE LECTURE

Certaines expressions ou groupes de mots sont utilisés tout au long du rapport sous forme d'acronymes pour faciliter la lecture des résultats :

- **SSSMS** : Secteur Sanitaire, Social et Médico-Social
- **HP** : Hospitalisation Privée à statut commercial
- **SPSTI** : Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises
- **PP** : Personnes Physiques
- **ETP** : Equivalents Temps Plein
- **TH** : Travailleur Handicapé
- **AS** : Aide-soignant
- **IDE** : Infirmier en soins généraux

Dénomination des différentes Conventions Collectives Nationales (CCN) reprises dans ce rapport :

- **CCN 0029** : Convention collective nationale des établissements privés d'hospitalisation, de soins, de cure et de garde à but non lucratif (FEHAP, convention de 1951)
- **CCN 0413** : Convention collective nationale de travail des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées (convention de 1966, SNAPEI)
- **CCN 0783** : Convention collective des centres d'hébergement et de réadaptation sociale et dans les services d'accueil, d'orientation et d'insertion pour adultes
- **CCN 0897** : Convention collective nationale du personnel des services interentreprises de médecine du travail
- **CCN 2264** : Convention collective nationale de l'hospitalisation privée (CCU, FHP, établissements pour personnes âgées, maison de retraite, établissements de suite et réadaptation, médicaux pour enfants et adolescents, UHP, sanitaires sociaux et médico-sociaux CRRR, hospitalisation privé à but lucratif FIEHP) (fusion entre la 2264 et la 2104)

SOMMAIRE

- 1 LE SECTEUR DE L'OPCO SANTÉ, ACTEUR DE POIDS DANS L'EMPLOI 10
- 2 LA STRUCTURE ET LES DYNAMIQUES D'EMPLOI DU SECTEUR DE L'OPCO SANTÉ 21
- 3 LE RECRUTEMENT ET LA MOBILITÉ DES SALARIÉS : QUELLE SITUATION ? 69
- 4 LES COMPÉTENCES POUR DEMAIN : DYNAMIQUES DE FORMATION ET PISTES D'ACTIONS 97

TABLE DES MATIÈRES DETAILLÉE (1/2)

Partie 1 : Le secteur de l'OPCO Santé, acteur de poids dans l'emploi 10

- 1. Chiffres clés 2021 du secteur de l'OPCO Santé 12
- 2. Répartition géographique..... 18

Partie 2 : La structure et les dynamiques d'emploi du secteur de l'OPCO Santé..... 21

- 1. Caractéristiques détaillées de l'emploi..... 23
 - a. Caractéristiques globales de l'emploi dans le secteur..... 24
 - b. Caractéristiques détaillées de l'emploi par filière d'emploi..... 30
 - c. Caractéristiques détaillées de l'emploi par branche d'activité..... 37

- 2. Focus sur des situations à enjeux..... 42
 - a. La féminisation des emplois..... 43
 - b. Les cadres 46
 - c. Les séniors..... 49
 - d. Les salariés en CDD..... 53
 - e. Les salariés en temps partiel..... 57
- 3. Absences pour raisons de santé et congés Maternité/paternité..... 61
- 4. Emploi des personnes en situation de handicap..... 67

TABLE DES MATIÈRES DETAILLÉE (2/2)

Partie 3 : Recrutement et mobilité des salariés : quelle situation ?..... 69

1. Recrutement : besoins, difficultés rencontrées et solutions mises en place..... 70
 - a. Difficultés et besoins en recrutement.....72
 - b. Métiers les plus en tension et raisons invoquées..... 76
 - c. Répartition géographique des postes à pourvoir pour les métiers les plus en tension 81
 - d. Solutions et démarches adoptées pour pallier les difficultés de recrutement..... 87
2. Mobilité des salariés..... 90
3. Eclairage sur les tensions et besoins en main d'œuvre sur les principaux métiers du champ santé-social.....94

Partie 4 : Les compétences pour demain : dynamiques de formation et pistes d'action.....97

1. Les actions de formation financées par l'OPCO Santé..... 99
2. Souhaits des établissements pour mieux répondre aux besoins en formation..... 104
3. Focus sur l'alternance..... 108
4. La formation diplômante aux professionnels de santé et aux professions sociales..... 115

Annexe : 123

1. Liste des métiers par filière 124
2. Liste des principaux métiers des branches de l'OPCO Santé par catégorie socio-professionnelle127
3. Liste des principales convention collectives (CCN)129



LE SECTEUR DE L'OPCO SANTÉ, ACTEUR DE POIDS DANS L'EMPLOI

Chiffres-clés 2021
Répartition régionale

A RETENIR

- ▶ Le Baromètre Emploi-Formation 2022 permet de recenser en Pays-de-la-Loire **plus de 70 000 salariés en Personnes Physiques (PP) et plus de 60 000 en Equivalents Temps Plein (ETP)**. La région des Pays-de-la-Loire représente à elle seule plus de 5% des effectifs nationaux du secteur de l'OPCO Santé.
- ▶ La contribution du secteur de l'OPCO Santé dans l'emploi salarié de la région s'élève à 5%, dans un secteur Santé-Action sociale représentant, environ 15% de l'emploi salarié. **Cette contribution à l'emploi salarié dépasse les 5,5% dans 5 régions** : l'Île-de-France, mais également Occitanie, Hauts-de-France, PACA et Bretagne.
- ▶ Le **secteur Médico-social constitue le principal employeur** avec **près de 58% des effectifs régionaux** (plus de 41 000 salariés en PP dans la région) exerçant en premier lieu dans des EHPAD et des établissements de soins de courte durée : respectivement 16 763 & 6 738 salariés (en PP).
- ▶ Le **secteur Sanitaire** totalise quant à lui **plus de 22 000 salariés** (en PP) et le **secteur Social près de 6 000 salariés** (en PP)

CHIFFRES CLÉS 2021 DU SECTEUR DE L'OPCO SANTÉ

RECENSEMENT DES EFFECTIFS – PRÉCAUTIONS DE LECTURE

La comparaison des effectifs issus du Baromètre Emploi-Formation – notamment par branche – avec la statistique publique (mais également avec d'autres enquêtes) peut témoigner d'écarts qui s'expliquent à différents niveaux :

- ▶ **La date de référence** : la statistique publique est publiée presque 2 ans après la date de référence retenue. Ainsi, les données DSN (Déclaration Sociale Nominative - DARES) exploitées au cours du 1^{er} semestre 2022 sont des données au 31/12/2019 (vs 31/12/2021 pour le Baromètre Emploi-Formation 2022).
- ▶ **Le périmètre de référence** : le Baromètre Emploi-Formation 2022 s'adresse à l'ensemble des établissements adhérents à l'OPCO Santé, indépendamment de la Convention Collective Nationale (CCN) appliquée par l'établissement (qui peut-être hors Champ de la Santé et de l'Action sociale). La statistique publique comptabilise quant à elle les établissements et les effectifs à partir des 11 CCN rattachées à l'OPCO Santé. **Les effectifs des établissements appliquant une autre CCN (ou ne relevant pas d'une CCN) sont donc exclus de ce comptage (entre 5 et 10% des effectifs).**
- ▶ **La particularité du Baromètre Emploi-Formation** : une partie du dénombrement des effectifs a été réalisée à partir des informations extraites du logiciel RH des établissements au 31/12/2021. **Cette méthode – bien que plus exhaustive – peut présenter une sur représentation par rapport aux données d'emplois déclarées par les établissements.** Par exemple, dans le cas d'une absence pour maladie (ou autre), sont comptabilisés dans le logiciel des établissements le.la salarié.e absent.e et son.sa remplaçant.e.

Ce phénomène a probablement été amplifié en 2021 du fait de **l'augmentation des absences pour maladie liée à la pandémie de Covid-19.**

NOMBRE DE STRUCTURES ET EFFECTIFS PAR BRANCHE

	SSSMS	HP	SPSTI	HORS BRANCHE
Nombre de structures (SIREN)*	451	94	12	22
Nombre d'établissements (SIRET)*	1346	122	22	23
Nombre de salariés en Personnes Physiques (PP)**	49 774	14 256	4 890	1 455

* Source : Base de données adhérents OPCO Santé

** Source : Baromètre Emploi-Formation 2022

EFFECTIFS RÉGIONAUX DU SECTEUR DE L'OPCO SANTÉ RECENSÉS AU 31/12/2021 (1/2)

EFFECTIFS ET RÉPARTITION PAR BRANCHES ET SECTEURS D'ACTIVITÉ

70 375 salariés en Personnes Physiques (PP)

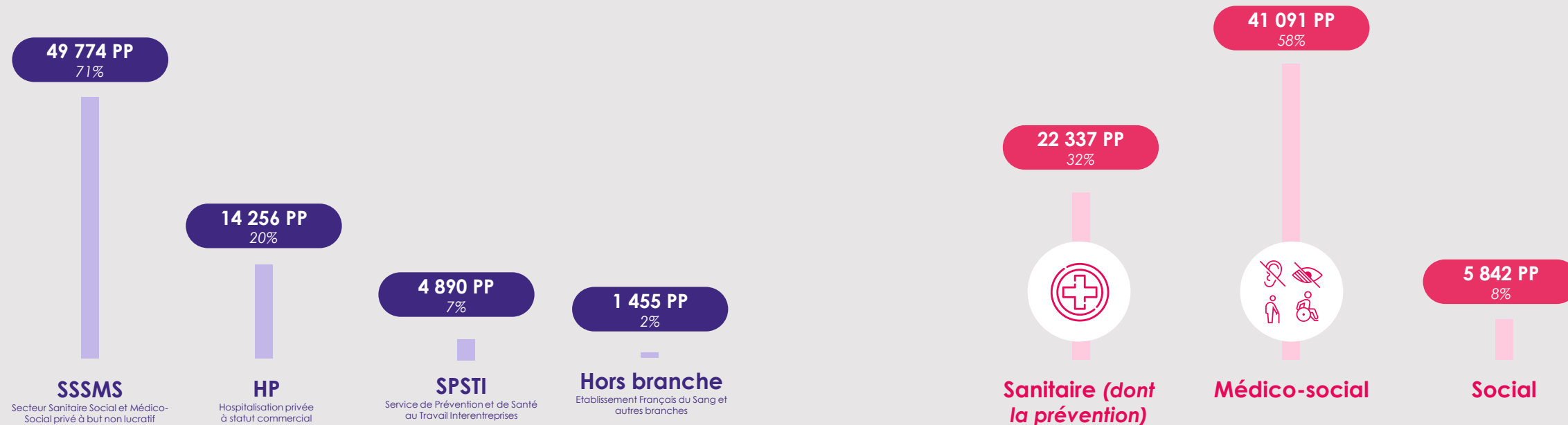
(hors travailleurs en situation de handicap des Esat)

Effectif national : 1 354 451 PP

60 124 salariés en Equivalent Temps Plein (ETP)

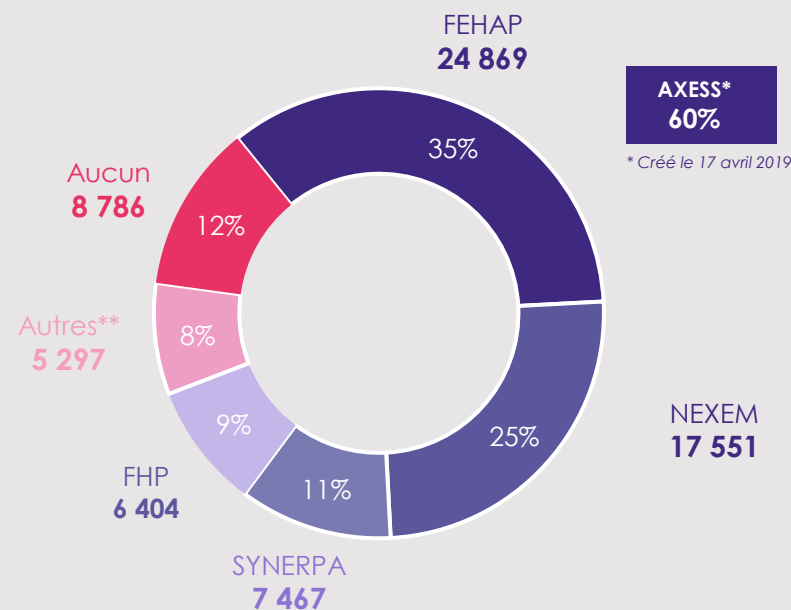
(hors travailleurs en situation de handicap des Esat)

Effectif national : 1 183 890 ETP



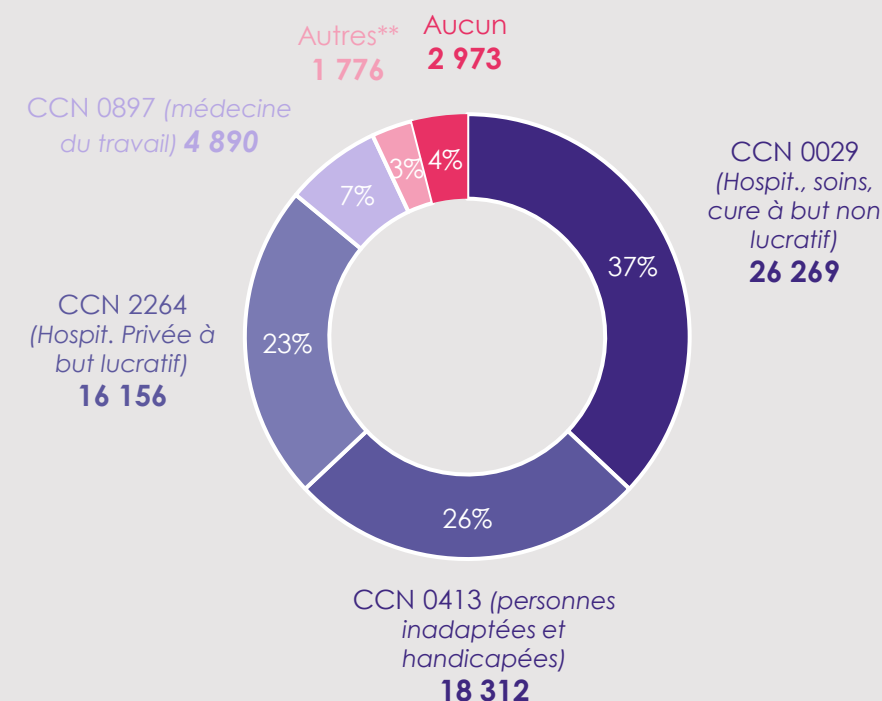
EFFECTIFS RÉGIONAUX DU SECTEUR DE L'OPCO SANTÉ RECENSÉS AU 31/12/2021 (2/2)

PAR ORGANISATION PROFESSIONNELLE



**y.c. CNETH, Croix Rouge, PRESANSE, UNICANCER et UNISS

PAR CONVENTION COLLECTIVE



**y.c. CCN2104, CCN2046 et autres CCN moins répandues dans le secteur

ACTIVITÉS QUI CONCENTRENT LE PLUS D'EMPLOIS EN 2021

EFFECTIFS SALARIÉS PAR TYPE D'ACTIVITÉ ET POIDS DANS L'EMPLOI TOTAL (Top 10)

	Effectifs salariés	Part d'établissements	
Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées	16 763	21,6%	19,1%
Etablissements de Soins de Courte Durée	6 738	1,7%	2,7%
Etab. et Services d'Hébergement pour Adultes Handicapés	6 574	14,5%	12,8%
Etab.et Services de Travail Protégé pour Adultes Handicapés	6 171	7,2%	6,6%
Autres Etablissements médico-sociaux	5 300	1,3%	1,6%
Etablissements de santé privé autorisés en SSR	3 547	1,6%	2,6%
Centres de Lutte contre le Cancer	2 385	0,5%	0,5%
Etab.Educ.Spéciale pour Déficiants Mentaux et Handicapés	2 240	4,5%	4,6%
Etablissements de l'Aide Sociale à l'Enfance	1 923	4,3%	5,1%
Etablissements d'administration	1 834	3,8%	3,5%

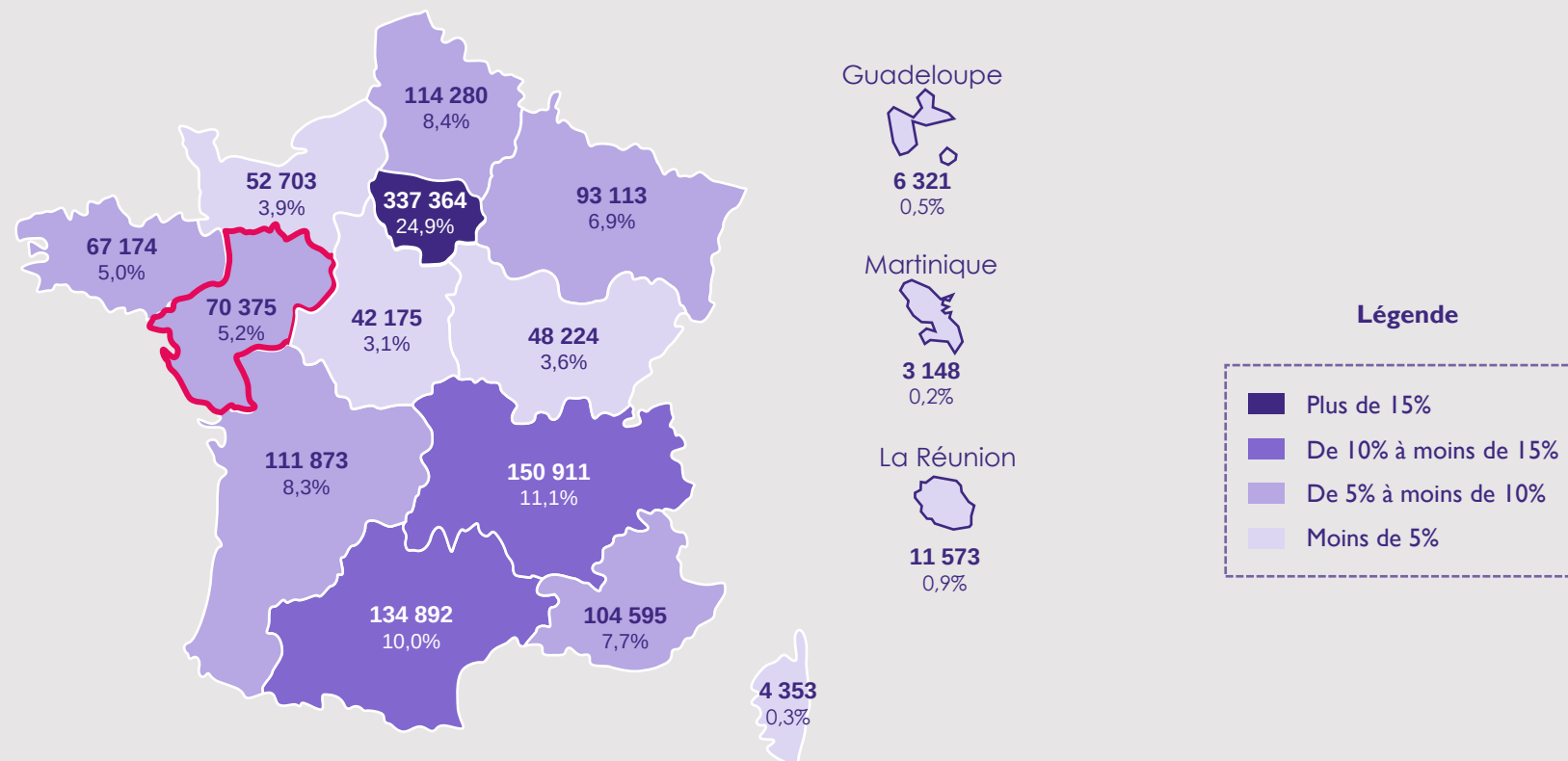


Les **EHPAD** apparaissent comme les premiers employeurs du secteur de l'OPCO Santé en Pays-de-la-Loire avec près de 17 000 salariés.

Les établissements de soins de courte durée et les établissements et services d'hébergement pour adultes en situation de handicap concentrent également d'importants effectifs salariés en Pays-de-la-Loire (>10 000 salariés).

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR RÉGION

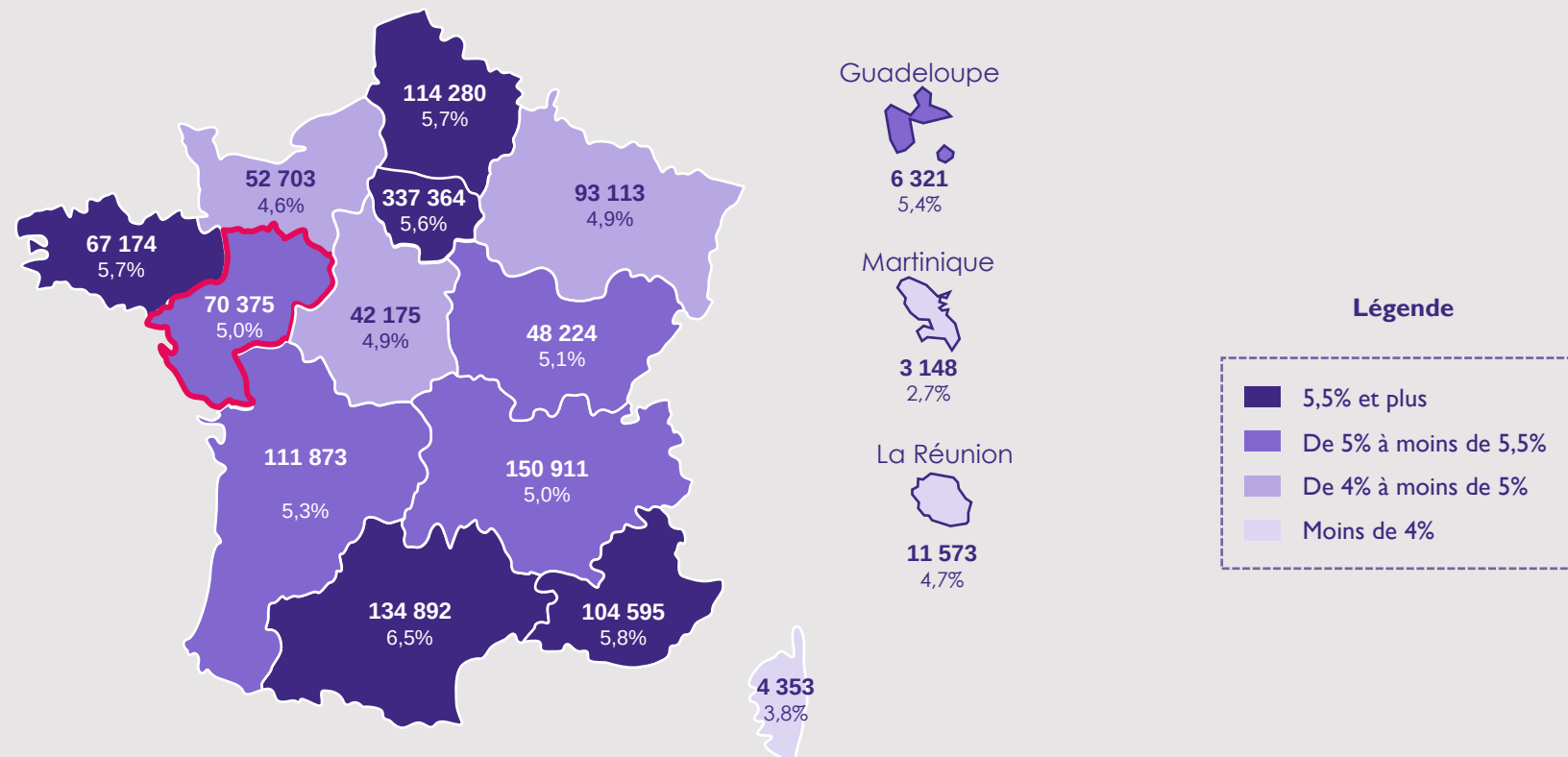


Le secteur de l'OPCO Santé présente **un bon maillage territorial** sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultra-marin

Les Pays-de-la-Loire détient une minorité des effectifs avec une part à **5,2%**.

POIDS DU SECTEUR DE L'OPCO SANTE DANS L'EMPLOI SANITAIRE ET SOCIAL AU SEIN DES RÉGIONS

Moyenne nationale : 5,3%



Légende

- 5,5% et plus
- De 5% à moins de 5,5%
- De 4% à moins de 5%
- Moins de 4%



Au niveau national, le secteur de l'OPCO Santé représente environ **5,3% de l'emploi salarié** (tous secteurs d'activité confondus)

Un **poids dans l'emploi salarié français relativement homogène** entre les différents régions (5% dans les Pays-de-la-Loire, proche de la moyenne nationale)

Source : Connaissance Locale de l'Appareil Productif (CLAP) au 01/01/2019 / Baromètre emploi du secteur de l'OPCO Santé 2022



LA STRUCTURE ET LES DYNAMIQUES D'EMPLOI DU SECTEUR DE L'OPCO SANTÉ

Caractéristiques détaillées de l'emploi dans le secteur
Focus sur des situations à enjeux
Absences
Emploi des personnes en situation de handicap

A RETENIR

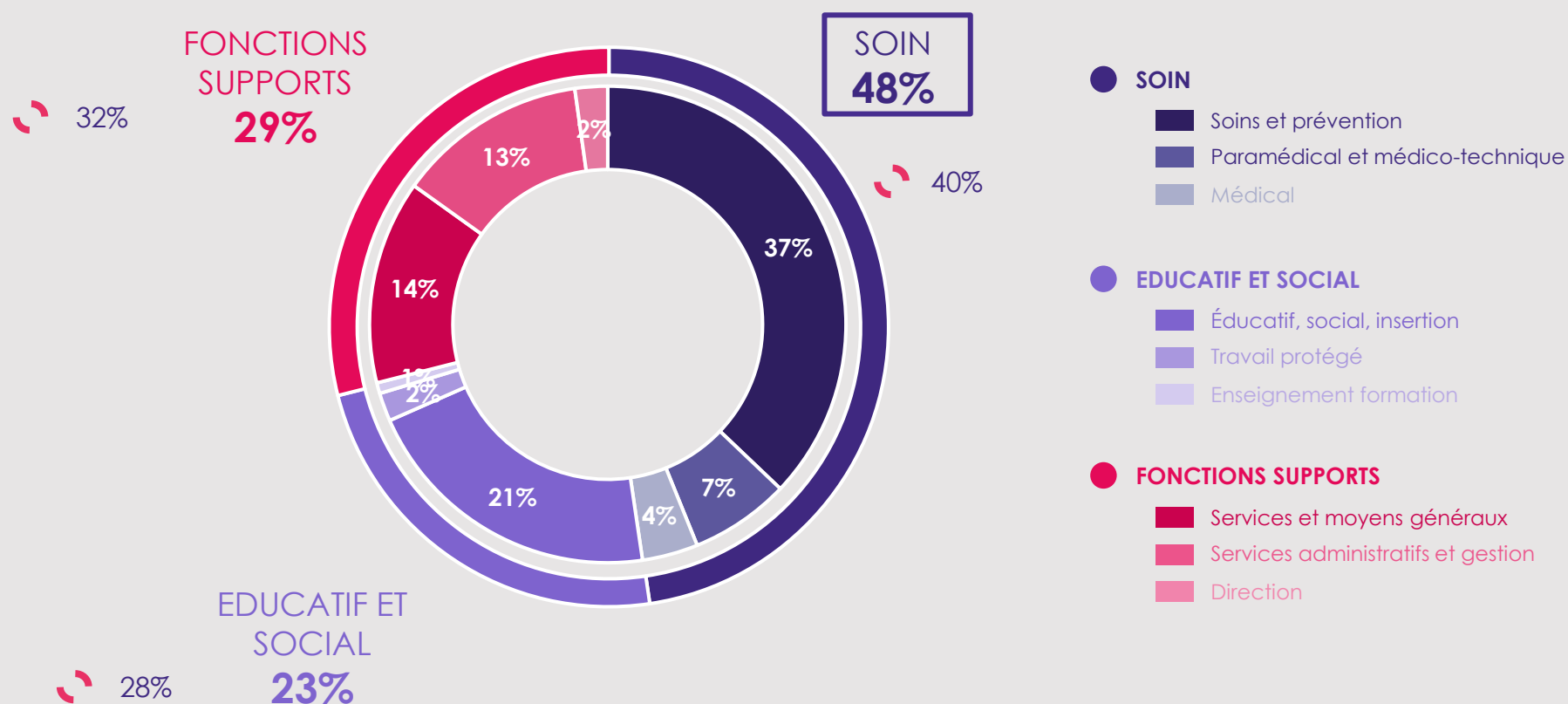
- ▶ Le Baromètre Emploi-Formation 2022 laisse apparaître **une très grande diversité des emplois et métiers** occupés par les salariés du secteur de l'OPCO. On observe dans les Pays-de-la-Loire **une prédominance de la filière Soin par rapport aux 2 autres filières** : Soin (48% des salariés), Educative et sociale (23%) et Fonctions supports (29%).
- ▶ Dans le détail, **7 métiers concentrent plus de la moitié des effectifs** du secteur, au premier rang desquels les métiers d'**Aide-soignant** (15%), d'**IDE** (10,2%) et d'**Accompagnant Educatif et Social** (6,4%).
- ▶ En termes de caractéristiques socio-professionnelles, la photographie Pays-de-la-Loire 2021 témoigne d'un **fort taux de féminisation** (80% de femmes vs. 78% en France) et d'une **part importante de salariés en milieu de carrière** (entre 30 et 45 ans). Le **taux d'encadrement** (1 cadre pour 7,4 salariés en moyenne) **apparaît quant à lui conforme** aux standards du secteur Santé-Action sociale (mais en retrait par rapport à d'autres secteurs du tertiaire).
- ▶ Concernant l'emploi des travailleurs handicapés, le Baromètre (source Agefiph-OETH) fait état de **2 400 personnes en situation de handicap** employés par les établissements du secteur en Pays-de-la-Loire, pour un **taux d'emploi** régionale de **5,9% (au dessus de la moyenne nationale de 5,6%)**.

CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI DANS LE SECTEUR

CARACTÉRISTIQUES GLOBALES DE L'EMPLOI DANS LE SECTEUR

RÉPARTITION DES FILIÈRES DANS L'EMPLOI DU SECTEUR

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR FILIÈRES ET FAMILLES D'EMPLOI



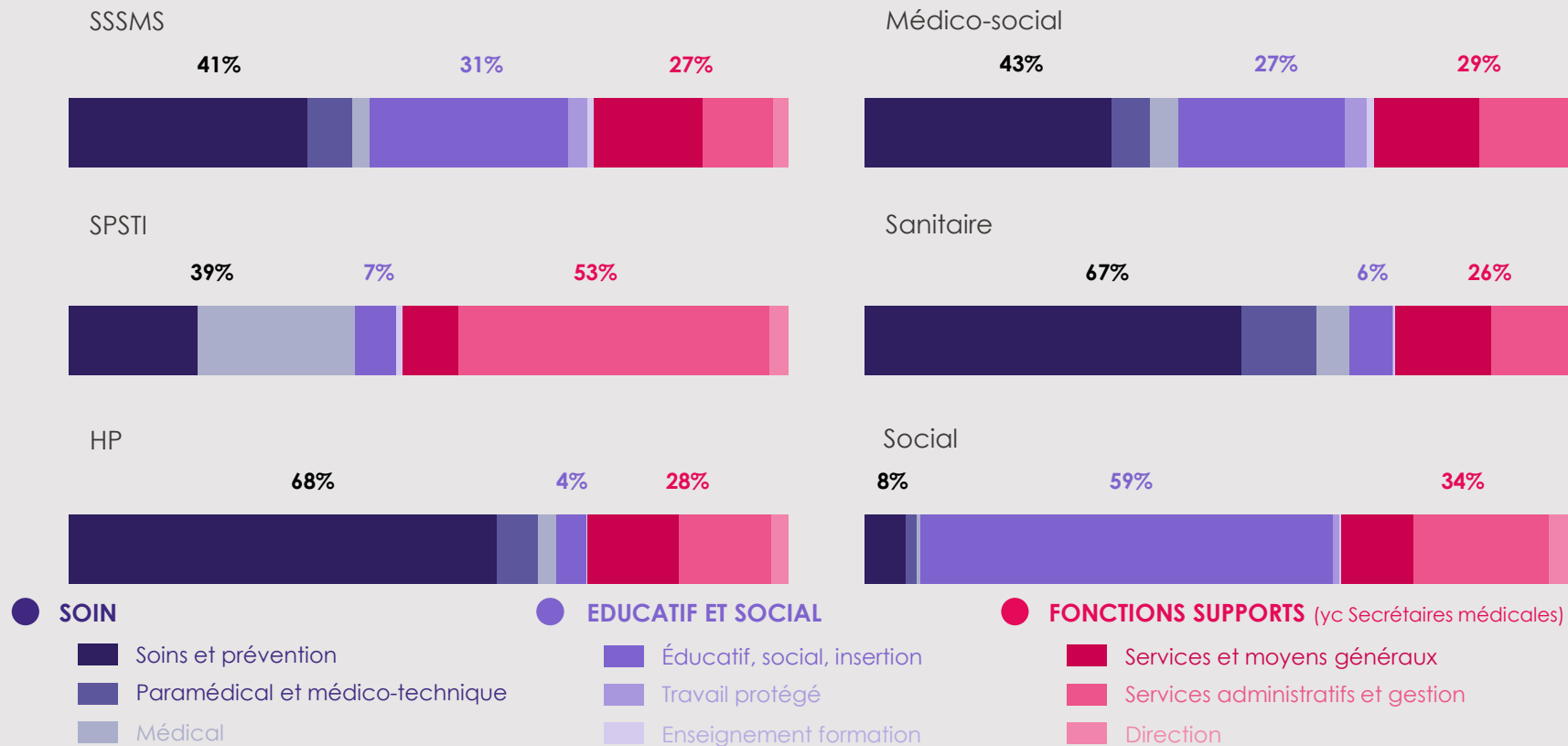
Une prédominance de la filière Soins :

- 47% des emplois sont dans la filière **Soins**
- 29% dans les **Fonctions supports**
- 23% dans la filière **Éducative et sociale**.

On notera tout de même la part importante des emplois des fonctions supports avec près du tiers des effectifs pour cette seule famille de métiers.

RÉPARTITION DES FILIÈRES DANS L'EMPLOI DU SECTEUR – FOCUS PAR BRANCHE

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR FILIÈRES ET FAMILLES DE MÉTIERS – DETAIL PAR BRANCHES ET SECTEURS



Cette même répartition par Branche laisse clairement apparaître les spécificités de chacune d'entre elles :

- Prédominance de la **filière Soin** dans les Branche **HP et Sanitaire**
- Représentation plus marquée des **emplois éducatifs et sociaux** pour la **Branche Social**
- Enfin, une présence plus importante des fonctions supports dans la branche **SPSTI**

PRINCIPAUX MÉTIERS EXERCÉS

TOP 20 DES PRINCIPAUX METIERS

		%
Aide-soignant	10 508	15,0%
Infirmier diplômé d'Etat (dont hygiéniste)	7 102	10,2%
Accompagnant éducatif et social (ex AVS et AMP)	4 477	6,4%
Agent de service de soins (agent de soins, agent d'amphithéâtre,...)	4 278	6,1%
Ouvrier ou agent des services généraux logistique ou technique (agent...)	3 942	5,6%
Ouvrier et agent des services hôteliers (personnels de cuisine, agent...)	3 889	5,6%
Educateur spécialisé	3 732	5,3%
Agent, employé ou technicien administratif / rédacteur/ agent, aide ou...	2 273	3,3%
Secrétaire médical/médico-social/assistant médical/ASST Secrétaire...	2 218	3,2%
Psychologue (dont psychologue du travail)	1 651	2,4%
Secrétaire / secrétaire de direction / assistant de direction / secrétaire...	1 258	1,8%
Moniteur éducateur	1 194	1,7%
Moniteur d'atelier / moniteur d'atelier principal / éducateur technique en...	1 036	1,5%
Médecine du travail (y.c. collaborateur médecin)	1 032	1,5%
Directeur de pôle d'activités/ Dir. d'établissement ou de service / Dir...	957	1,4%
Ergothérapeute	928	1,3%
Masseur Kinésithérapeute	905	1,3%
Assistant administratif / technicien supérieur/ Coordinateur ou...	780	1,1%
Cadre encadrant ou chef de service administratif ou de gestion, chef de...	725	1,0%
Infirmier en santé au travail (niveau I ou II)	720	1,0%



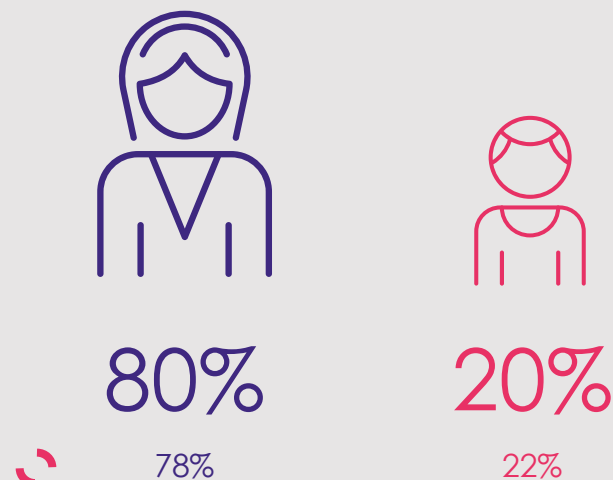
Plus d'1 salarié sur 7 (15%) exercent le métier d'Aide-soignant, principal métier du secteur de l'OPCO Santé dans les Pays-de-la-Loire.

Suivent dans la hiérarchie les métiers d'**IDE** et les **AES**.

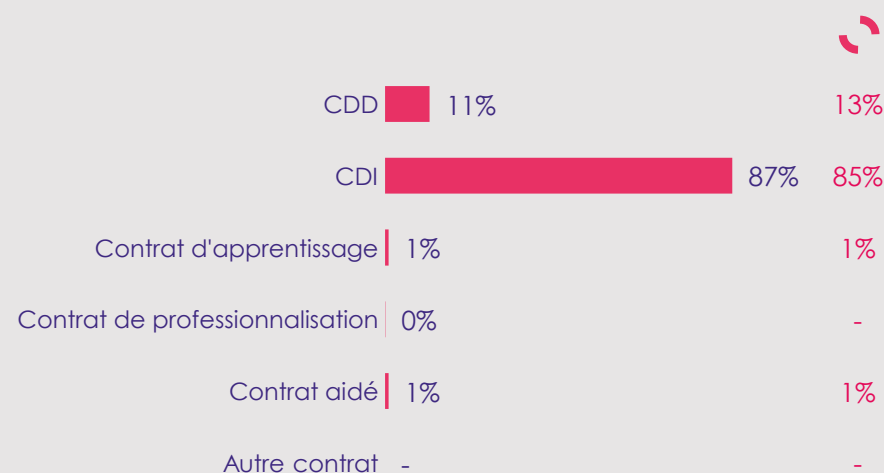
Les métiers d'agent de service de soin et de d'ouvrier des services généraux arrivent juste ensuite.

CARACTÉRISTIQUES DES SALARIÉS DU SECTEUR DE L'OPCO SANTÉ

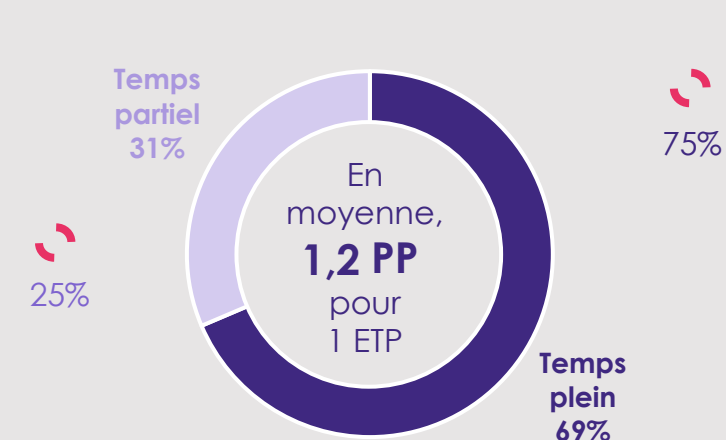
SEXE



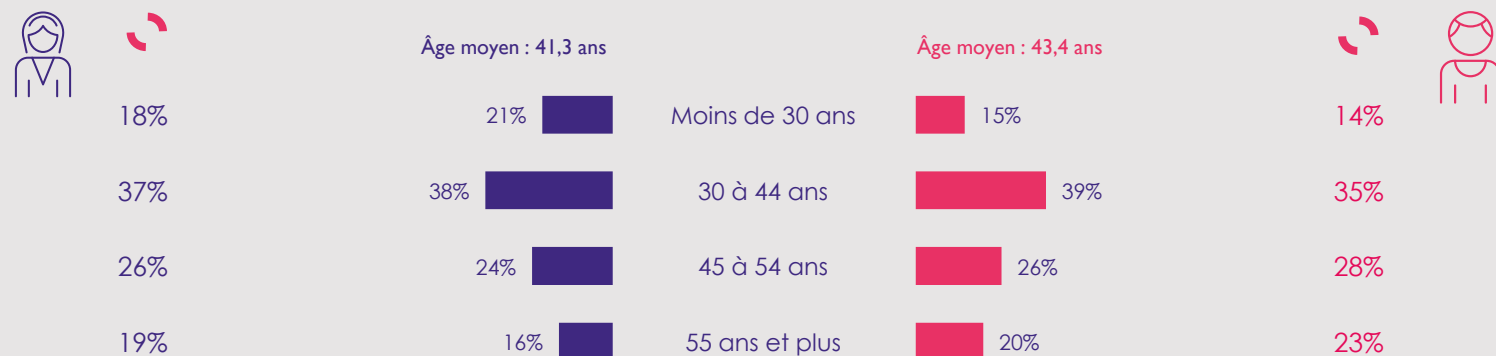
TYPE DE CONTRAT



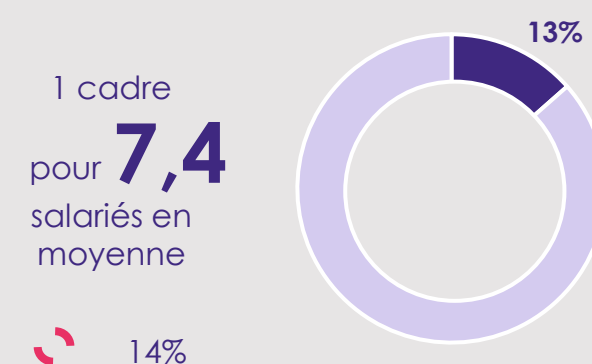
QUOTITE DE TRAVAIL



PYRAMIDE DES ÂGES



TAUX D'ENCADREMENT

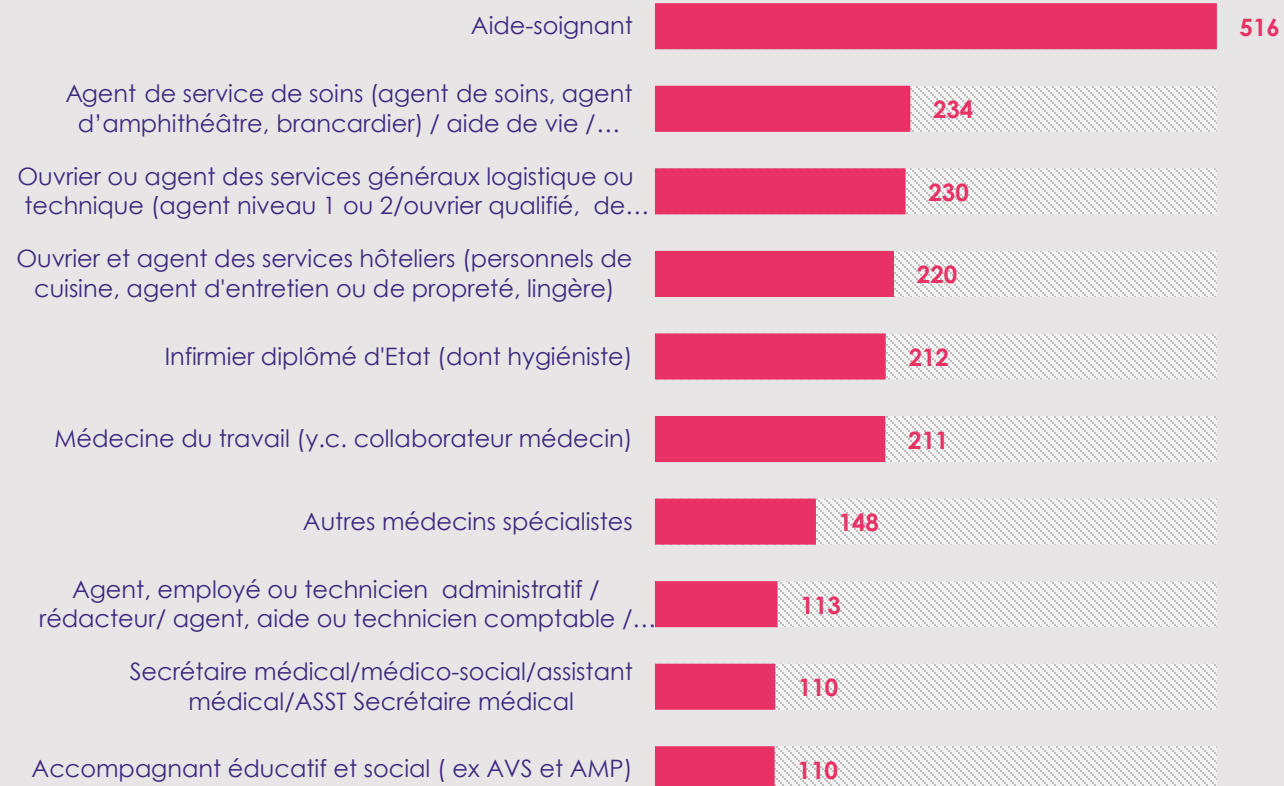


PROJECTIONS DE DÉPART EN RETRAITE À 3 ANS

3 708

DÉPARTS EN RETRAITE
À HORIZON 3 ANS

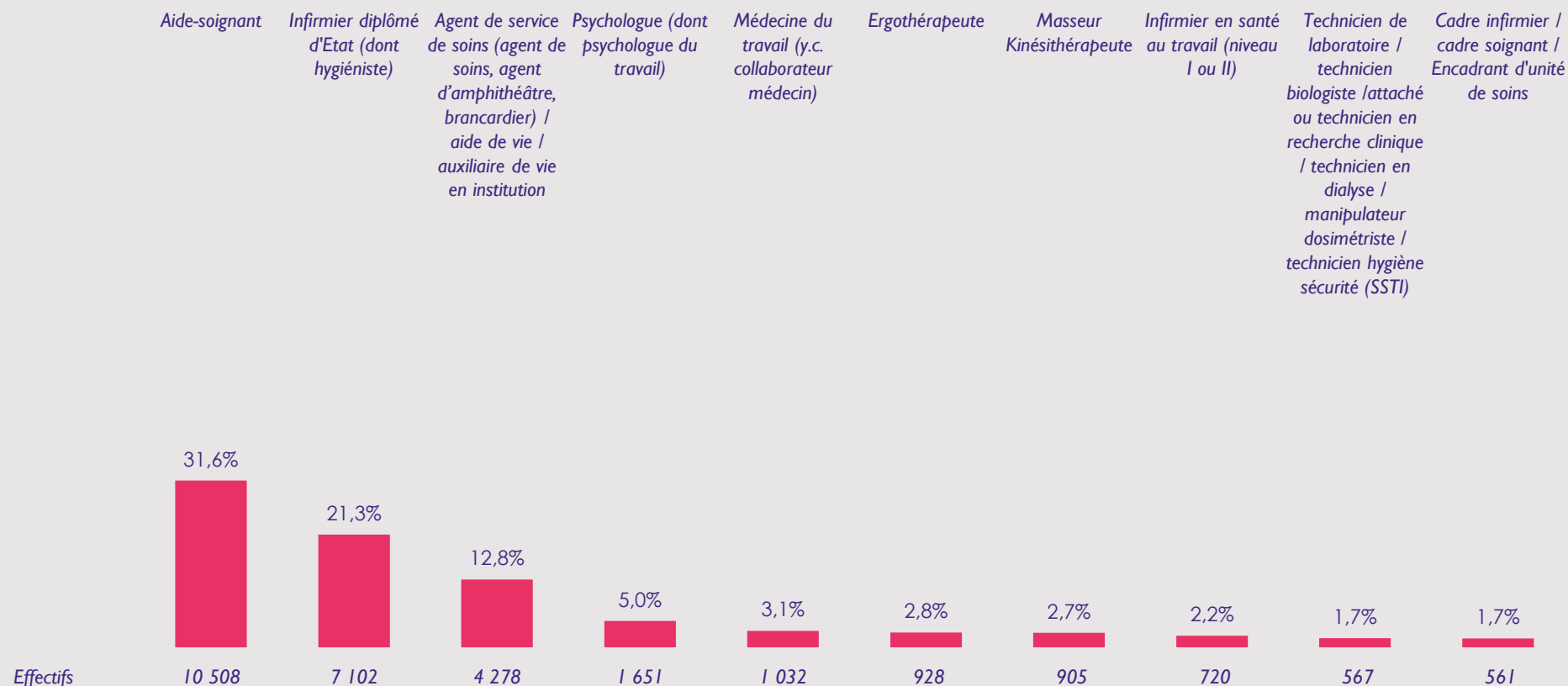
TOP 10 DES MÉTIERS AVEC LES PLUS FORTS VOLUMES DE DÉPARTS EN RETRAITE À 3 ANS



CARACTÉRISTIQUES DÉTAILLÉES DE L'EMPLOI PAR FILIÈRE D'EMPLOI

PRINCIPAUX MÉTIERS EXERCÉS AU SEIN DE LA FILIÈRE SOIN

TOP 10 DES MÉTIERS EXERCÉS DANS LA FILIÈRE



3 métiers concentrent près des 2 tiers des effectifs (66%) :

- **Aide-soignant :** 10 508 salariés / 31,6% des effectifs de la filière
- **Infirmier diplômé d'Etat :** 7 102 salariés / 21,3% des effectifs
- **Agent de service de soins :** 4 278 salariés / 12,8% des effectifs

On notera également le volume important de **Psychologue** en PP (1 651 salariés)

CARACTÉRISTIQUES DES SALARIÉS EXERÇANT UN MÉTIER DE LA FILIÈRE SOIN

SEXE



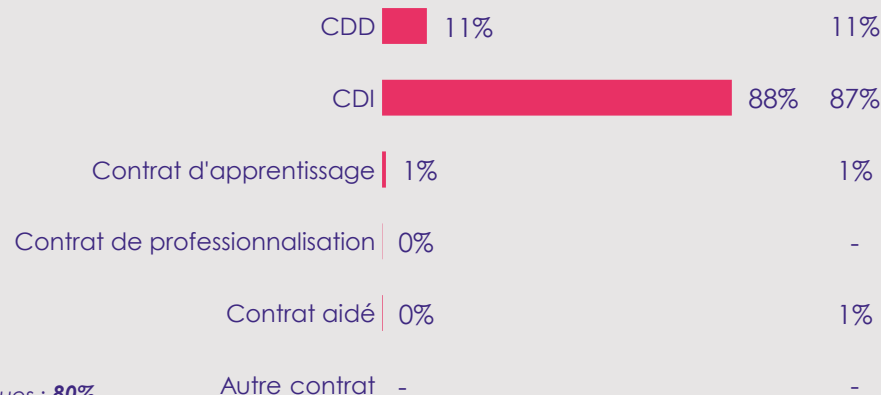
87%



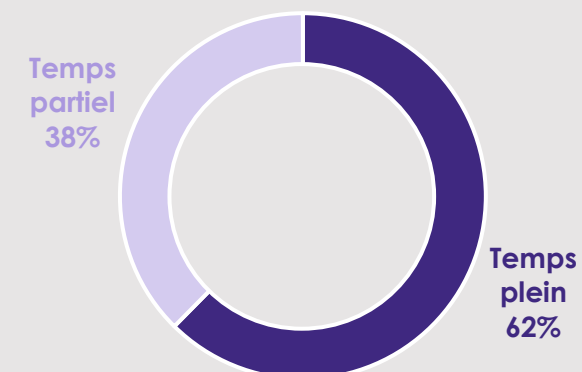
13%

Rappel taux de féminisation toutes branches confondues : 80%

TYPE DE CONTRAT



QUOTITE DE TRAVAIL



Rappel temps partiel toutes branches confondues : 31%

PYRAMIDE DES ÂGES



21%

38%

24%

16%

Âge moyen : 40,1 ans

26%

38%

21%

16%

Moins de 30 ans

30 à 44 ans

45 à 54 ans

55 ans et plus

Âge moyen : 42,6 ans

20%

39%

17%

24%

15%

39%

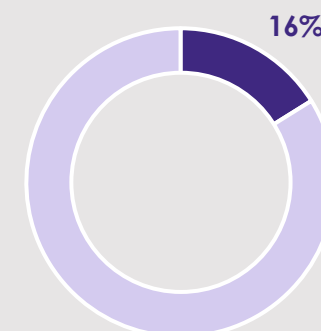
26%

20%



TAUX D'ENCADREMENT

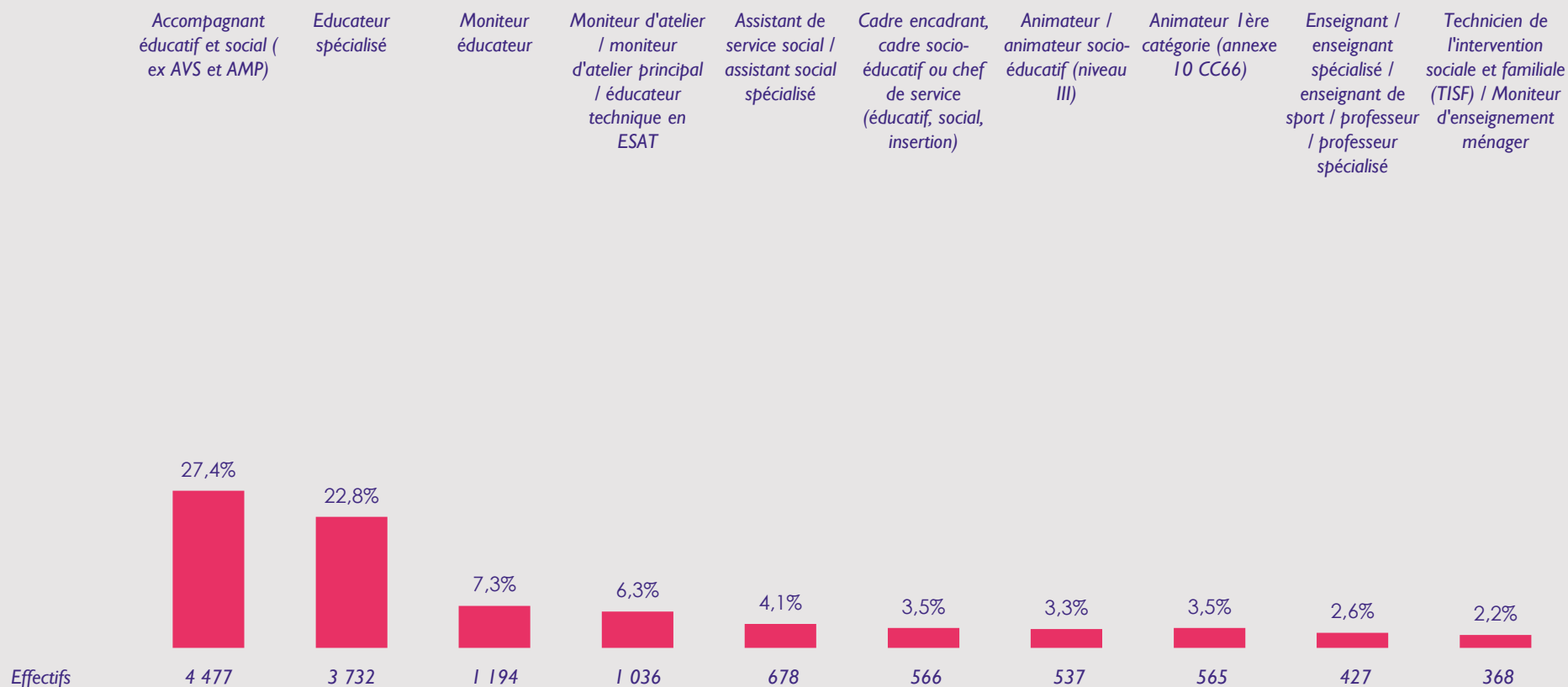
1 cadre
pour **6,2**
salariés en
moyenne



Rappel taux d'encadrement toutes branches confondues : 7,4

PRINCIPAUX MÉTIERS EXERCÉS AU SEIN DE LA FILIÈRE ÉDUCATIVE ET SOCIALE

TOP 10 DES MÉTIERS EXERCÉS



2 métiers concentrent près de la moitié des effectifs (50%) :

- **Accompagnant éducatif et social** : 4 477 salariés / 27,4% des effectifs de la filière
- **Educateur spécialisé** : 3 732 salariés / 22,8% des effectifs

On notera également le volume important de **Moniteur éducateur** (1 194 salariés) et **Moniteur d'atelier** (1 036).

CARACTÉRISTIQUES DES SALARIÉS EXERÇANT UN MÉTIER ÉDUCATIF OU SOCIAL

SEXE



73%



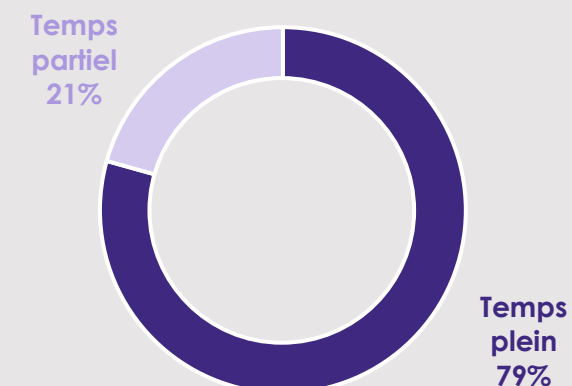
27%

Rappel taux de féminisation toutes branches confondues : 80%

TYPE DE CONTRAT

CDD	13%	11%
CDI	86%	87%
Contrat d'apprentissage	1%	1%
Contrat de professionnalisation	-	-
Contrat aidé	1%	1%
Autre contrat	-	-

QUOTITE DE TRAVAIL



Rappel temps partiel toutes branches confondues : 31%

PYRAMIDE DES ÂGES



21%

38%

24%

16%

Âge moyen : 40,9 ans

18%

45%

24%

13%

Moins de 30 ans

30 à 44 ans

45 à 54 ans

55 ans et plus

Âge moyen : 42,6 ans

13%

43%

29%

14%

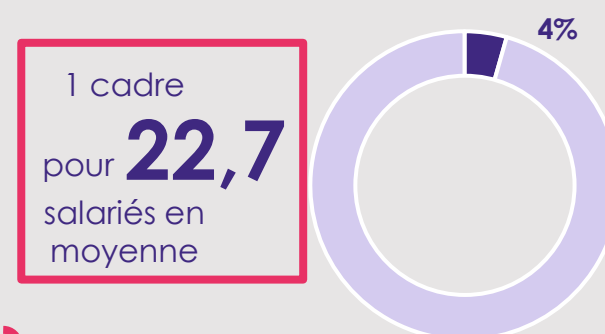
15%

39%

26%

20%

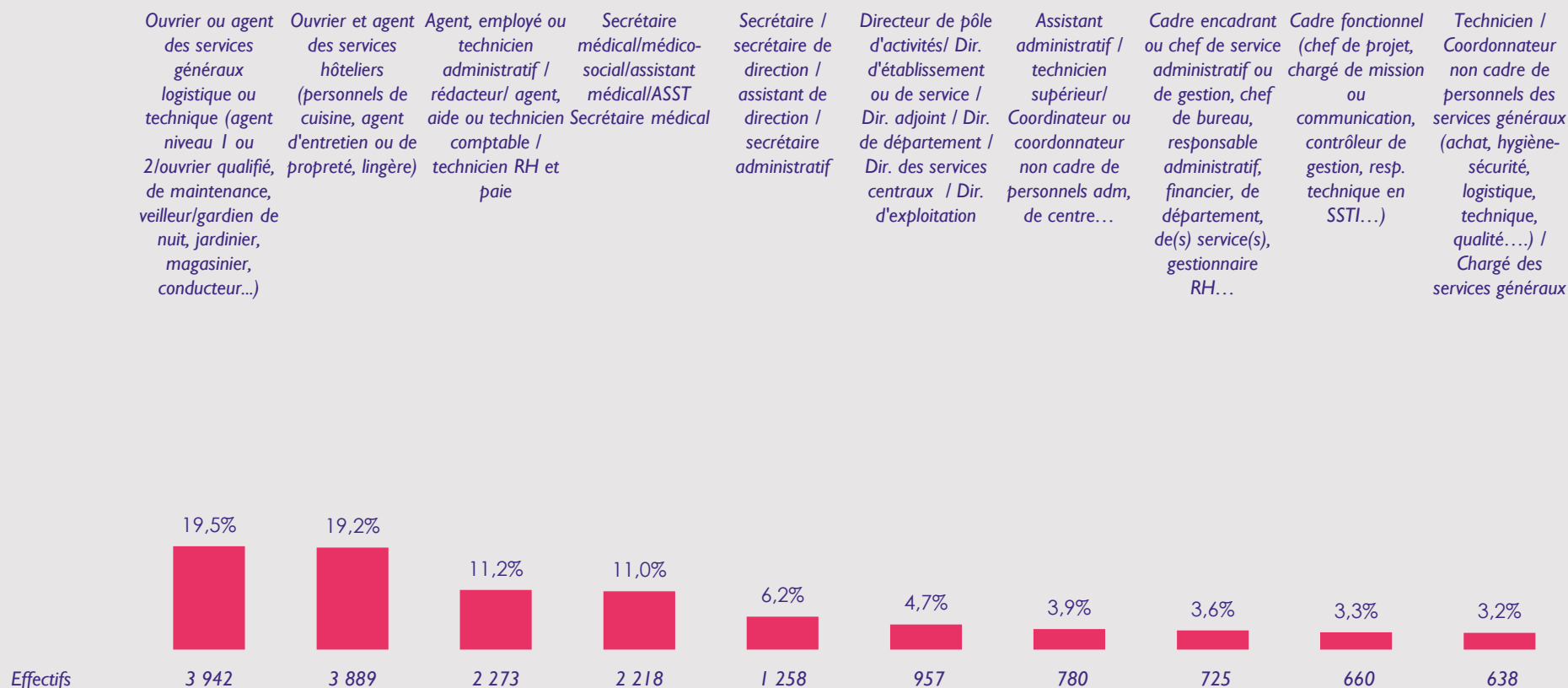
TAUX D'ENCADREMENT



Rappel taux d'encadrement toutes branches confondues : 7,4

PRINCIPAUX MÉTIERS EXERCÉS AU SEIN DES FONCTIONS SUPPORTS

TOP 10 DES MÉTIERS EXERCÉS DANS LA FILIÈRE



2 métiers concentrent près de la moitié des effectifs de la filière (40%) :

- **Ouvrier et agent des services généraux : 3 942 salariés / 19,5% des effectifs de la filière**
- **Ouvrier ou agent des services hôteliers : 3 889 salariés / 19,2% des effectifs**

CARACTÉRISTIQUES DES SALARIÉS EXERÇANT UN MÉTIER AU SEIN DES FONCTIONS SUPPORTS

SEXE



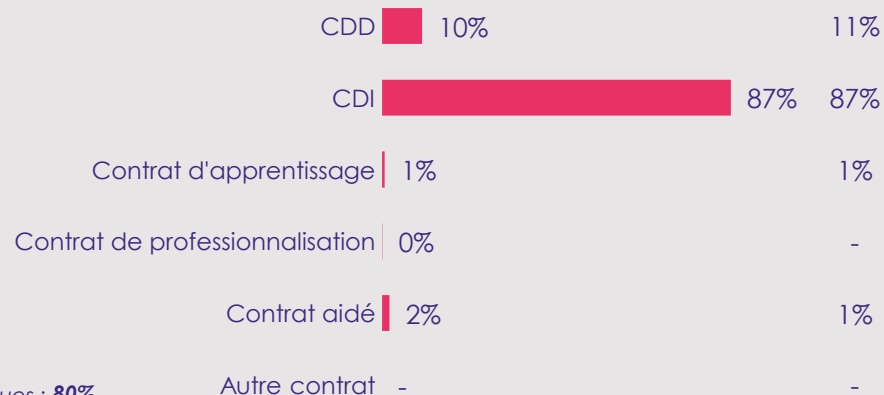
74%



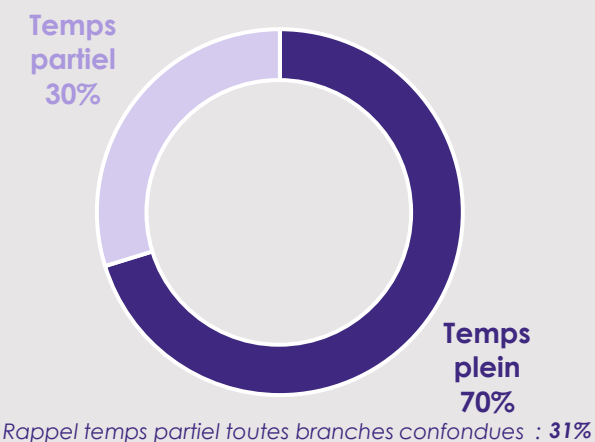
26%

Rappel taux de féminisation toutes branches confondues : 80%

TYPE DE CONTRAT



QUOTITE DE TRAVAIL



PYRAMIDE DES ÂGES



21%

38%

24%

16%

Âge moyen : 44,1 ans

14%

34%

32%

20%

Moins de 30 ans

30 à 44 ans

45 à 54 ans

55 ans et plus

Âge moyen : 44,9 ans

12%

36%

30%

22%

15%

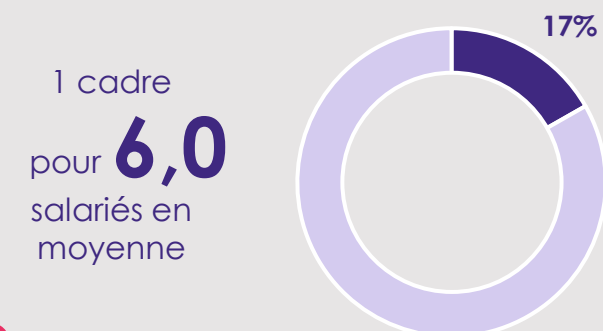
39%

26%

20%



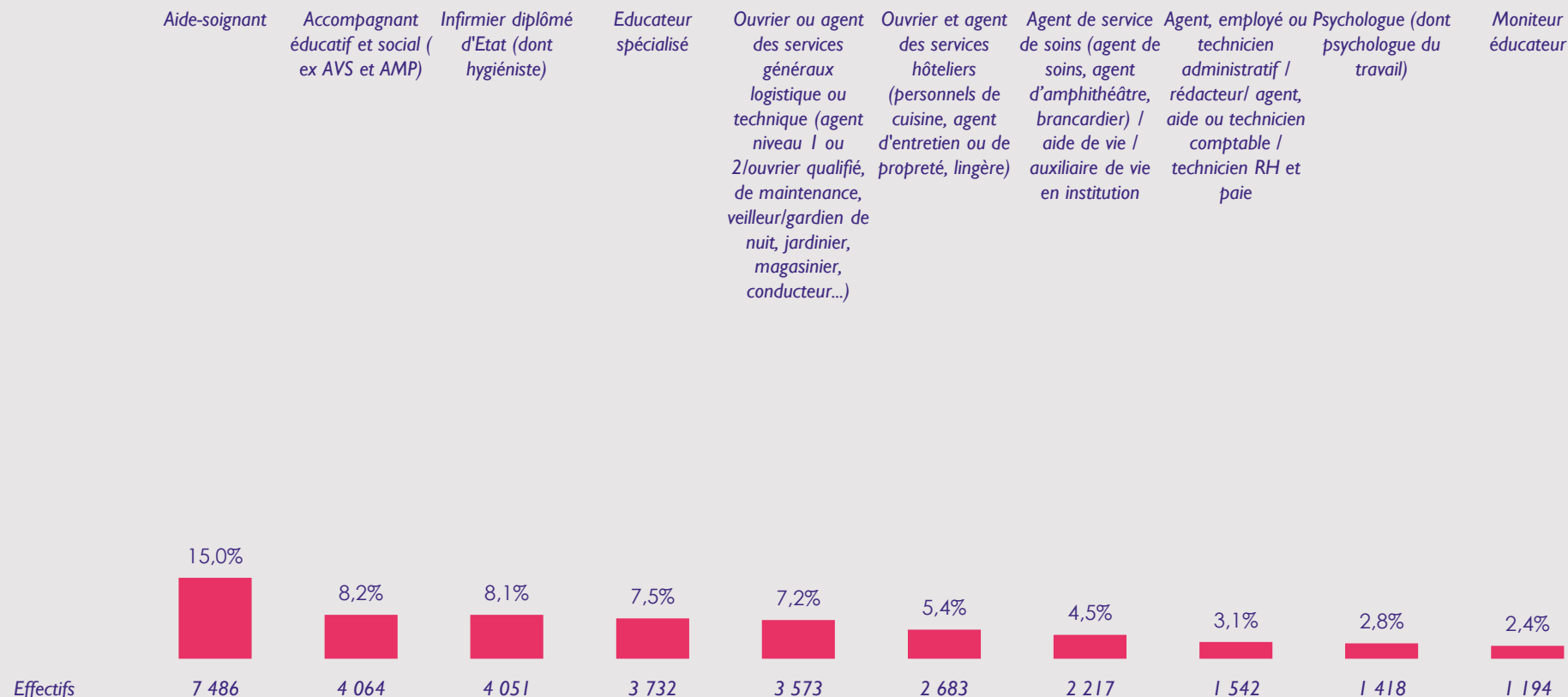
TAUX D'ENCADREMENT



CARACTÉRISTIQUES DÉTAILLÉES DE L'EMPLOI PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ

PRINCIPAUX MÉTIERS EXERCÉS – BRANCHE SSSMS

TOP 10 DES MÉTIERS EXERCÉS DE LA BRANCHE



Plus d'1 salarié sur 10 (**15%**) exerce le métier **d'aide-soignant** avec 7 486 salariés.

L'Accompagnant éducatif et social devient le **2ème métier** le plus représenté dans la branche dans les Pays-de-la-Loire (4 064 salariés / 8,2% des effectifs) devant les IDE (4 051 salariés / 8,1%)

CARACTÉRISTIQUES DES SALARIÉS DANS LA BRANCHE SSSMS

SEXE



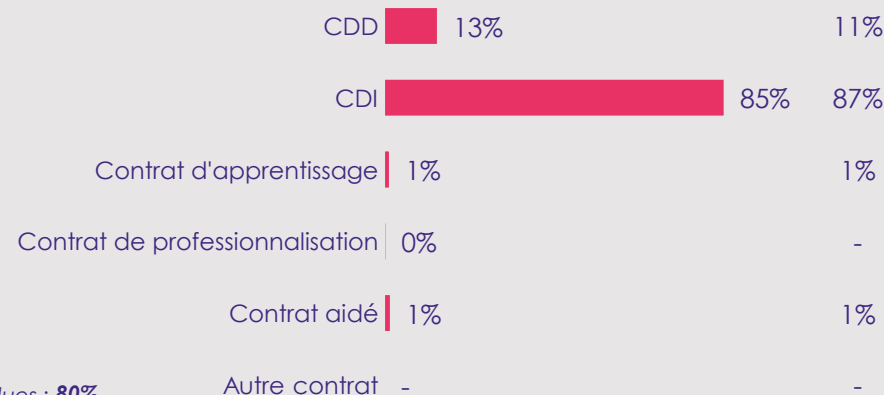
79%



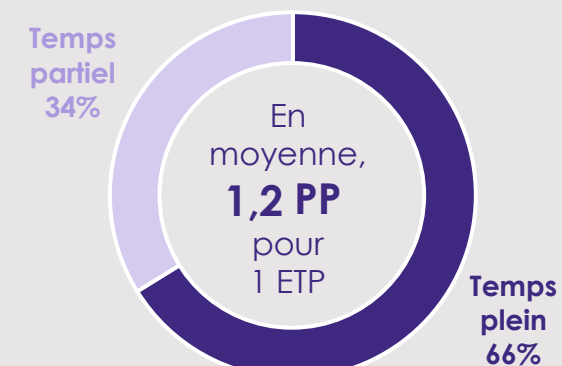
21%

Rappel taux de féminisation toutes branches confondues : 80%

TYPE DE CONTRAT



QUOTITE DE TRAVAIL



Rappel temps partiel toutes branches confondues : 31%

PYRAMIDE DES ÂGES



21%

38%

24%

16%

Âge moyen : 41,2 ans

22%

38%

24%

16%

Moins de 30 ans

Âge moyen : 43,5 ans

16%

30 à 44 ans

37%

45 à 54 ans

27%

55 ans et plus

21%

15%

39%

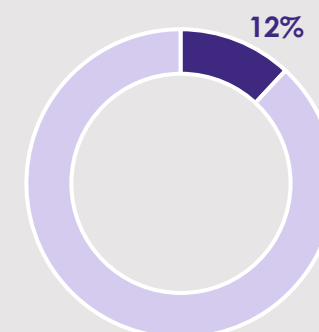
26%

20%



TAUX D'ENCADREMENT

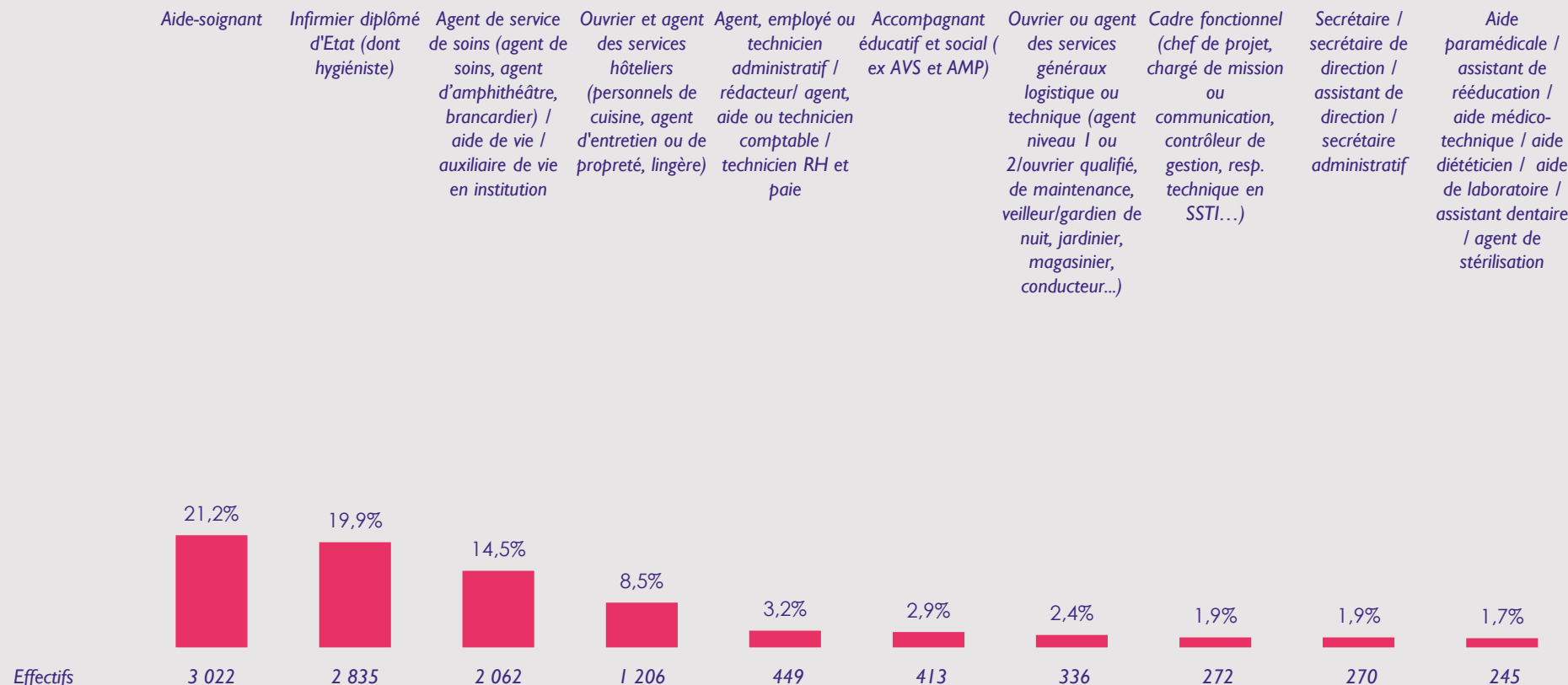
1 cadre pour **8,4** salariés en moyenne



Rappel taux d'encadrement toutes branches confondues : 7,4

PRINCIPAUX MÉTIERS EXERCÉS – BRANCHE HP

TOP 10 DES MÉTIERS EXERCÉS DE LA BRANCHE



Dans la Branche HP, **les métiers du Soins occupent une place de choix** dans la hiérarchie des effectifs :

- 3 022 Aides-soignants
- 2 835 IDE
- 2 062 Agents de services de soins / aides de vie / auxiliaires de vie.

A noter : les Ouvriers et agents des services hôteliers viennent compléter le podium avec plus de 8,5% des effectifs (1 206 salariés).

CARACTÉRISTIQUES DES SALARIÉS DANS LA BRANCHE HP

SEXE



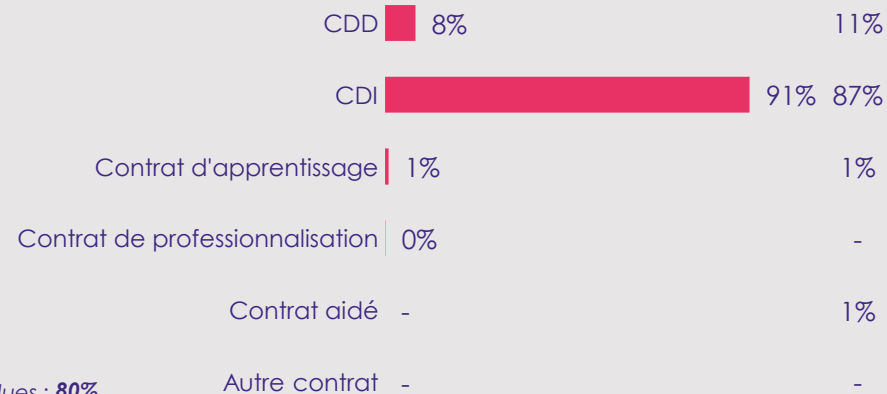
84%



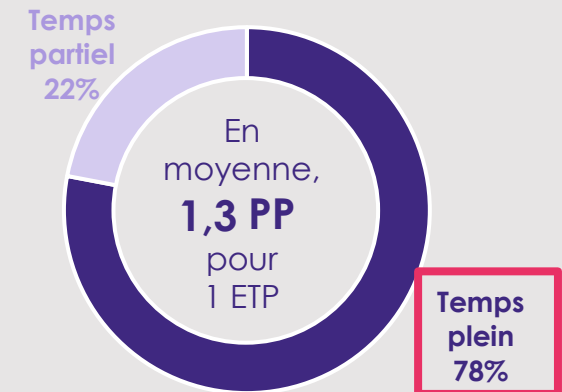
16%

Rappel taux de féminisation toutes branches confondues : 80%

TYPE DE CONTRAT



QUOTITE DE TRAVAIL



Rappel temps partiel toutes branches confondues : 31%

PYRAMIDE DES ÂGES



21%

38%

24%

16%

Âge moyen : 39,9 ans

25%

39%

23%

13%

Moins de 30 ans

30 à 44 ans

45 à 54 ans

55 ans et plus

Âge moyen : 41,5 ans

17%

44%

24%

15%

15%

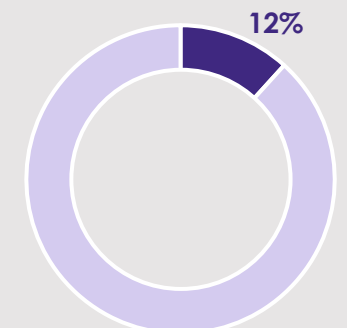
39%

26%

20%

TAUX D'ENCADREMENT

1 cadre pour **8,5** salariés en moyenne



Rappel taux d'encadrement toutes branches confondues :

FOCUS SUR DES SITUATIONS À ENJEUX

LA FÉMINISATION DES EMPLOIS

TAUX DE FÉMINISATION PAR FILIÈRE

RAPPEL TAUX DE
FÉMINISATION GLOBAL

80%

Moyenne nationale : 78%

SOIN : 87% de femmes ↻ 86%

Soins et prévention

91%

Paramédical et médico-technique

83%

Médical

56%

EDUCATIF ET SOCIAL : 73% de femmes ↻ 73%

Éducatif, social, insertion

77%

Travail protégé

38%

Enseignement formation

67%

FONCTIONS SUPPORTS : 74% de femmes ↻ 71%

Services et moyens généraux

66%

Services administratifs et gestion

88%

Direction

46%

QUELLE EST LA PART DE CADRES PARMİ LES SALARIÉES FEMMES ?

TAUX DE FÉMINISATION
PARMI LES CADRES

11%

Moyenne nationale : 13%

*Note de lecture : Au sein des fonctions de direction, 96% des femmes en poste sont des cadres

SOIN : 13% de femmes cadres

15%

Soins et prévention

9%

Paramédical et médico-technique

7%

Médical

91%

EDUCATIF ET SOCIAL : 4% de femmes cadres

5%

Éducatif, social, insertion

4%

Travail protégé

Enseignement formation

FONCTIONS SUPPORTS : 13% de femmes cadres

16%

Services et moyens généraux

4%

Services administratifs et gestion

13%

Direction

96%

LES CADRES

PART DES CADRES PAR FILIÈRE

AU NIVEAU RÉGIONAL

**1 CADRE POUR
7,4 SALARIÉS (13%)***

Moyenne nationale :
1 CADRE POUR 7 SALAIRES

* Y compris Personnel médical

SOIN : 16% de cadres

17%

Soins et prévention

10%

Paramédical et médico-technique

7%

Médical

94%

EDUCATIF ET SOCIAL : 4% de cadres

6%

Éducatif, social, insertion

4%

Travail protégé

Enseignement formation

FONCTIONS SUPPORTS : 17% de cadres

18%

Services et moyens généraux

4%

Services administratifs et gestion

17%

Direction

97%

CARACTÉRISTIQUES DES SALARIÉS CADRES

SEXE



66%



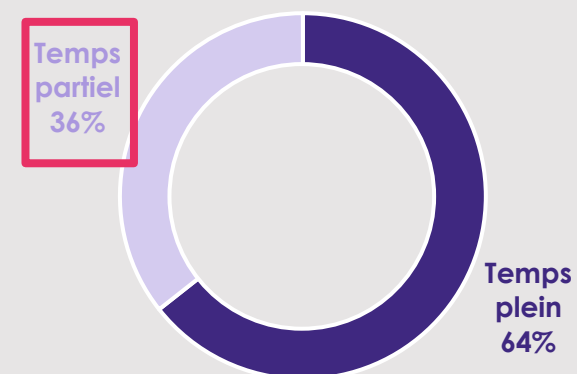
34%

Rappel taux de féminisation toutes branches confondues : 80%

TYPE DE CONTRAT

CDD	6%	11%
CDI	94%	87%
Contrat d'apprentissage	-	1%
Contrat de professionnalisation	-	-
Contrat aidé	-	1%
Autre contrat	-	-

QUOTITE DE TRAVAIL



Rappel temps partiel toutes branches confondues : 31%

PYRAMIDE DES ÂGES



21%

38%

24%

16%

Âge moyen : 44,4 ans

11%

42%

28%

19%

Moins de 30 ans

30 à 44 ans

45 à 54 ans

55 ans et plus

Âge moyen : 47,8 ans

3%

40%

26%

30%

15%

39%

26%

20%



LES SENIORS (55 ANS ET PLUS)

PART DES 55 ANS ET PLUS PAR FILIÈRE

PROPORTION
DE 55 ANS ET PLUS

17%

Moyenne nationale : **20%**

SOIN : 17% de seniors

19%

Soins et prévention

15%

Paramédical et médico-technique

14%

Médical

39%

EDUCATIF ET SOCIAL : 13% de seniors

17%

Éducatif, social, insertion

12%

Travail protégé

25%

Enseignement formation

FONCTIONS SUPPORTS : 20% de seniors

25%

Services et moyens généraux

24%

Services administratifs et gestion

16%

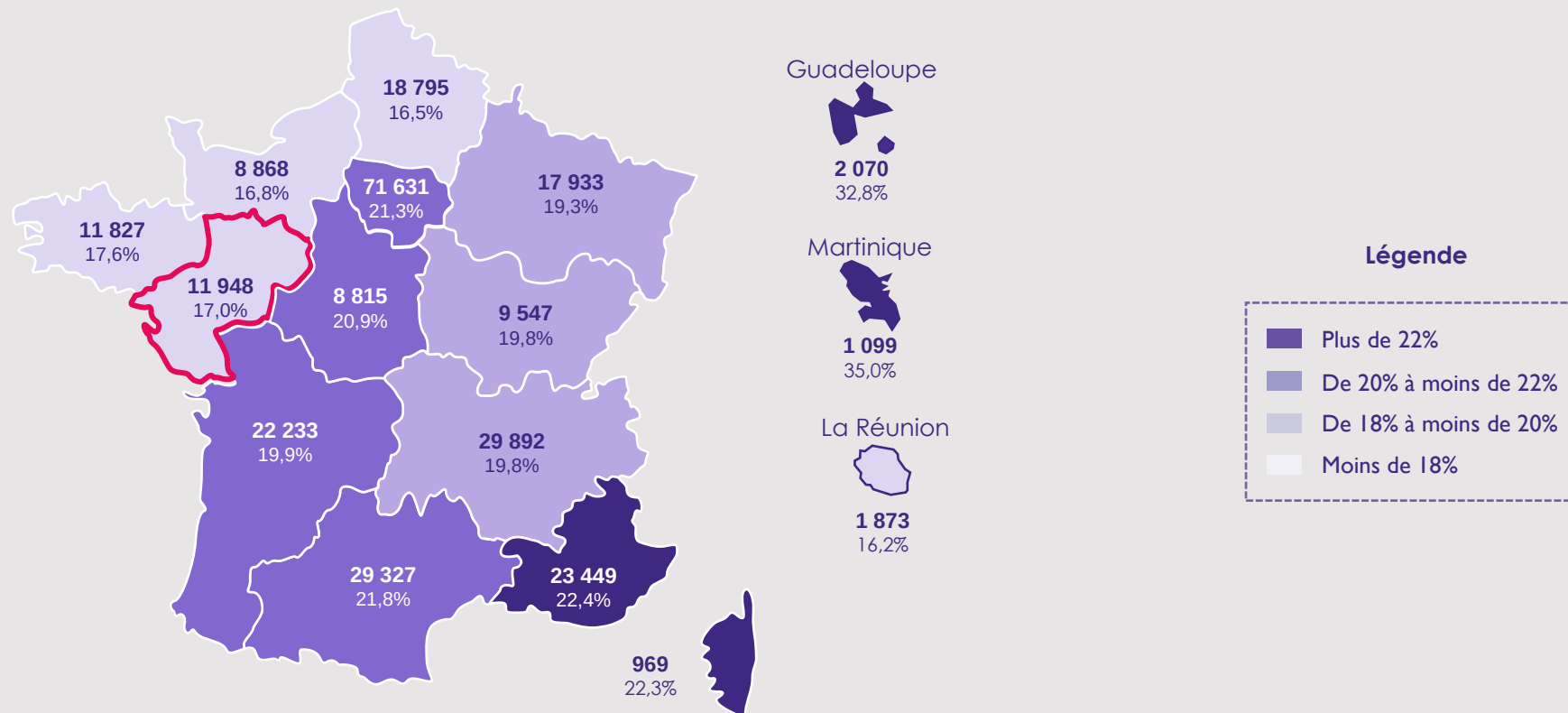
Direction

23%

PART DES SALARIÉS DE 55 ANS ET PLUS AU SEIN DE CHAQUE RÉGION

11 948 SALARIÉS DU SECTEUR ONT 55 ANS ET PLUS DANS LA REGION

Moyenne nationale : **20%**



A l'instar de la répartition de la population française, **3 régions présentent des taux de seniors plus élevés :**

- La région PACA : 22,4% de salariés âgés de plus de 55 ans
- La Guadeloupe : 32,8%
- Et la Martinique : 35%

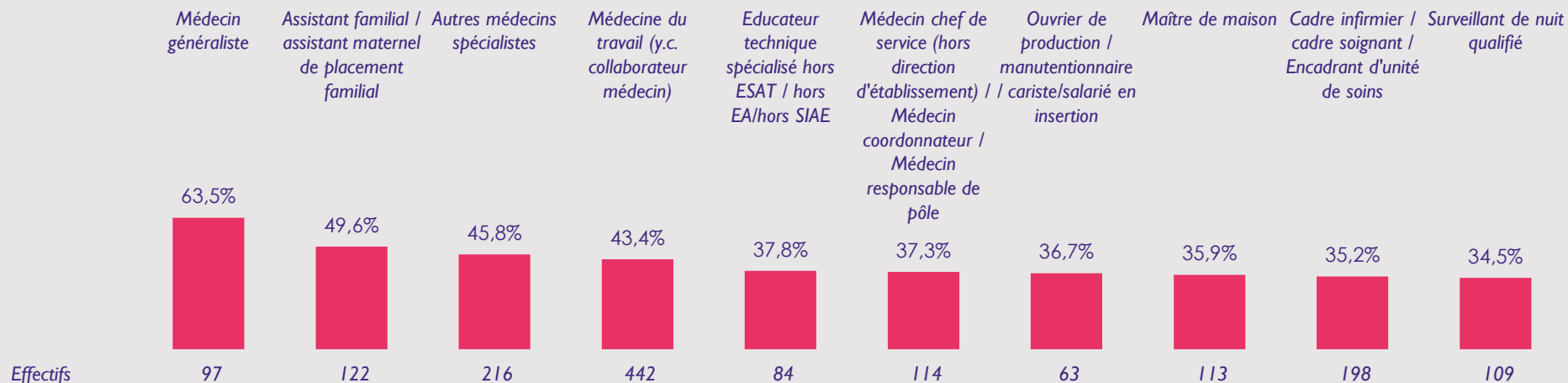
La région Pays-de-la-Loire apparaît en-dessous de la moyenne nationale sur cet indicateur.

PRINCIPAUX MÉTIERS EXERCÉS PAR LES SALARIÉS DE 55 ANS ET PLUS

PROPORTION DE 55 ANS ET PLUS PARMIS LES SALARIÉS DU SECTEUR



TOP 10 DES MÉTIERS EXERCÉS AVEC LA PLUS FORTE PROPORTION DE 55 ANS ET PLUS*



Près d'1 salarié sur 5 du secteur de l'OPCO Santé est âgé de plus de 55 ans, 5% ont plus de 60 ans et 5% plus de 65 ans

Les métiers de **Médecin généraliste**, d'**Assistant familial**, et des **médecins spécialistes** sont ceux qui présentent les plus forts taux de seniors en Pays-de-la-Loire.

LES SALARIÉS EN CDD

PART DES SALARIÉS EN CDD PAR FILIÈRE

PROPORTION
DES SALARIÉS EN CDD

11%

Moyenne nationale : **13%**

SOIN : 11% de salariés en CDD

13%

Soins et prévention

12%

Paramédical et médico-technique

9%

Médical

EDUCATIF ET SOCIAL : 13% de salariés en CDD

11%

Éducatif, social, insertion

14%

Travail protégé

Enseignement formation

FONCTIONS SUPPORTS : 10% de salariés en CDD

14%

Services et moyens généraux

14%

Services administratifs et gestion

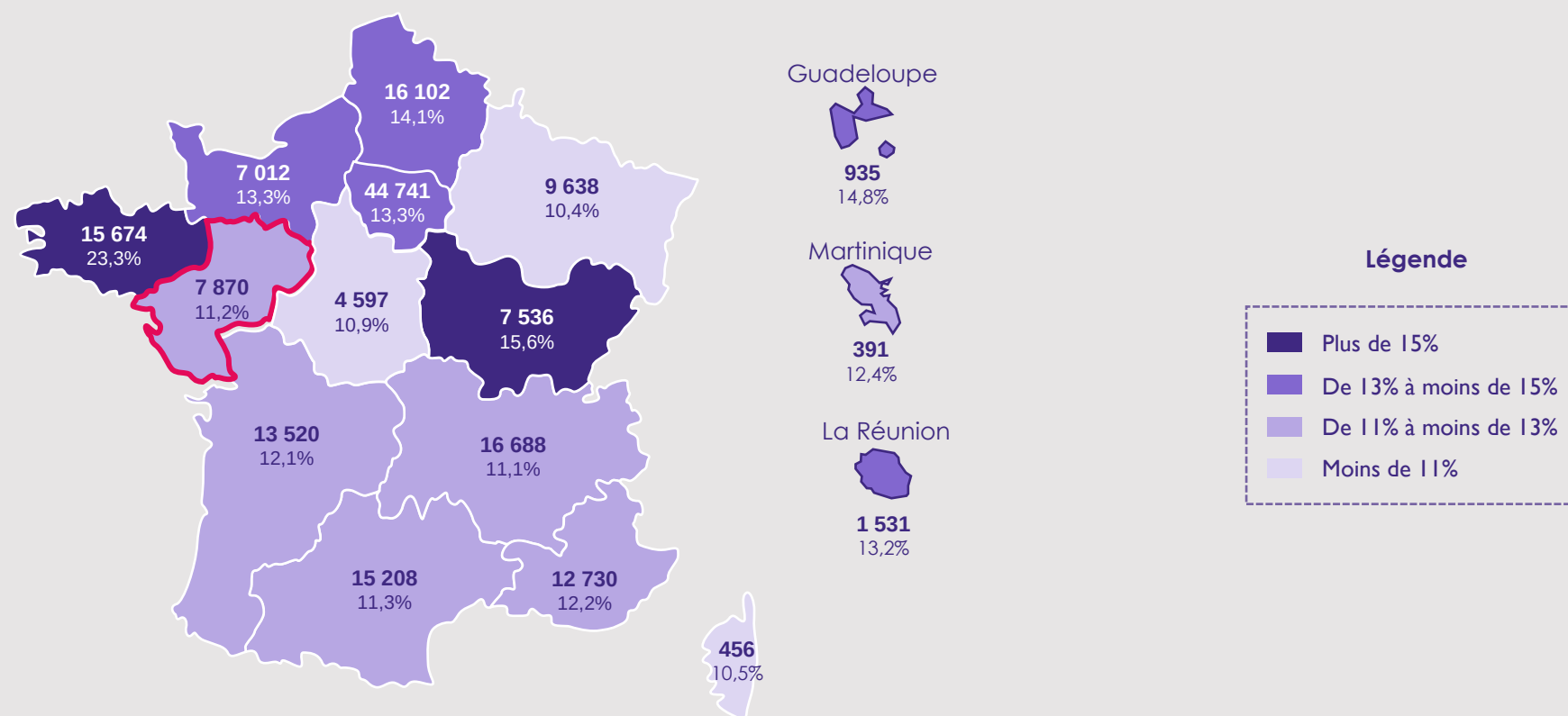
7%

Direction

PART DES SALARIÉS EN CDD AU SEIN DE CHAQUE RÉGION

7 870 SALARIÉS SONT EN CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE DANS LE SECTEUR EN PAYS-DE-LA-LOIRE

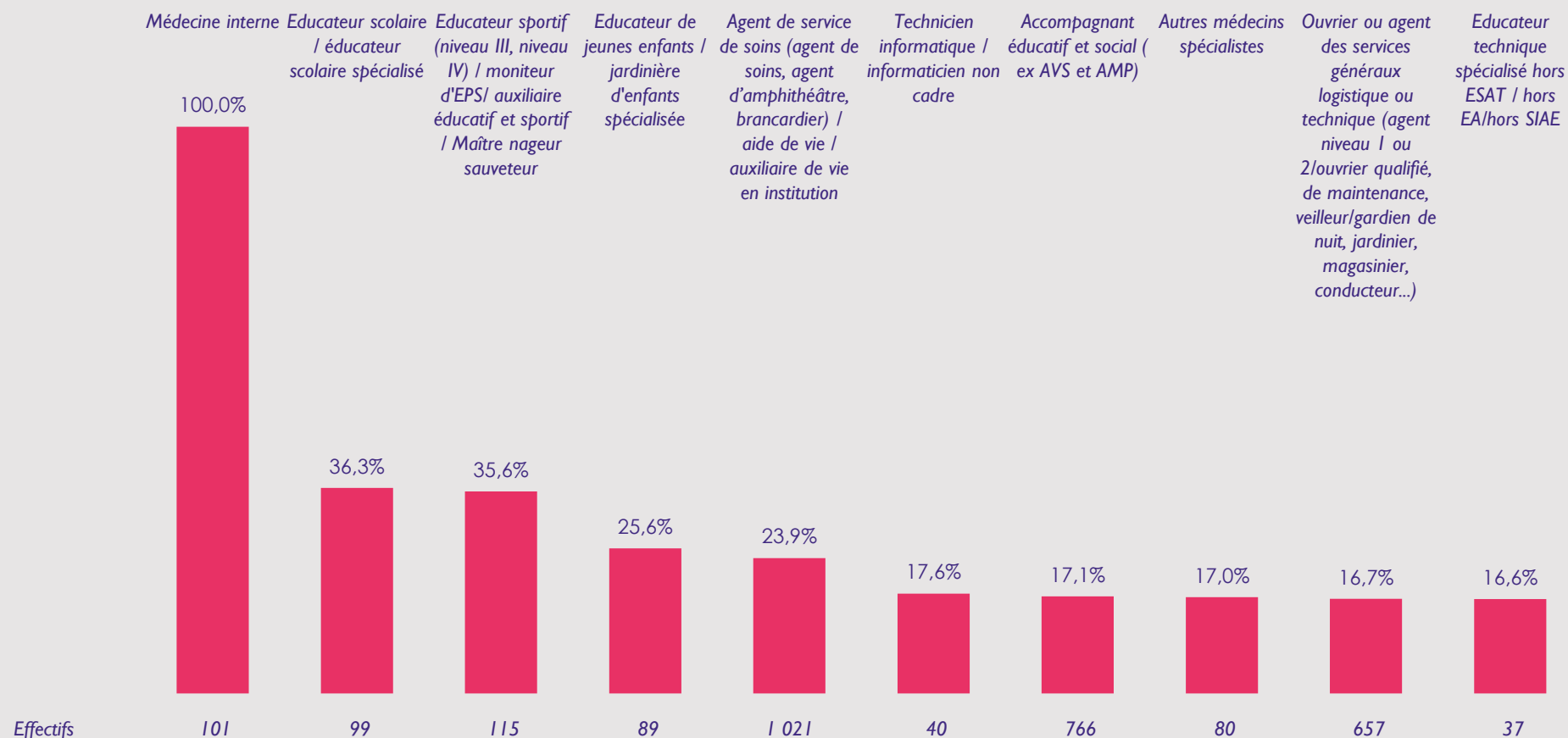
Moyenne nationale : **13%**



La région Pays-de-la-Loire se situe légèrement en dessous de la tendance nationale au niveau de la part des **CDD**.

PRINCIPAUX MÉTIERS EXERCÉS PAR DES SALARIÉS EN CDD

TOP 10 DES MÉTIERS EXERCÉS PAR LES SALARIÉS EN CDD



11,2% des salariés du secteur de l'OPCO Santé en Pays-de-la-Loire sont en CDD (7% en France**).

Parmi le TOP 10 des métiers présentant les plus forts taux de CDD, en particulier un métier, **Médecin interne** avec un taux de 100%.

Également, les métiers d'Educateur scolaire et d'Educateur sportif concentrent un tiers de leurs salariés en CDD.

**Source : DARES 2021 (hors Mayotte, hors apprentis)

LES SALARIÉS EN TEMPS PARTIEL

PART DES SALARIÉS EN TEMPS PARTIEL PAR FILIÈRE

PROPORTION
DES SALARIÉS EN TEMPS
PARTIEL

31%

Moyenne nationale : **25%**

SOIN : 38% de temps partiel

31%

Soins et prévention

35%

Paramédical et médico-technique

42%

Médical

52%

EDUCATIF ET SOCIAL : 21% de temps partiel

17%

Éducatif, social, insertion

22%

Travail protégé

Enseignement formation

FONCTIONS SUPPORTS : 30% de temps partiel

25%

Services et moyens généraux

36%

Services administratifs et gestion

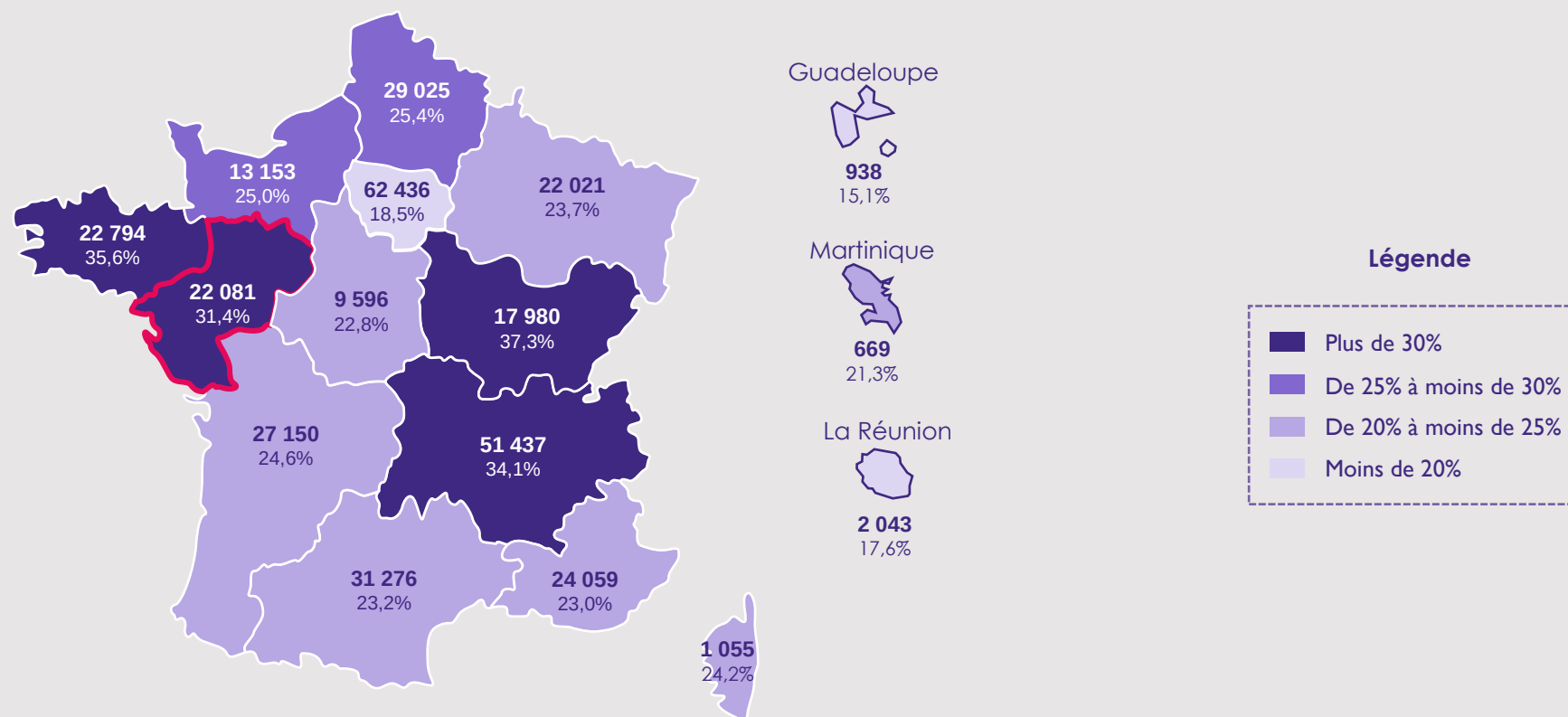
27%

Direction

PART DES SALARIÉS EN TEMPS PARTIEL AU SEIN DE CHAQUE RÉGION

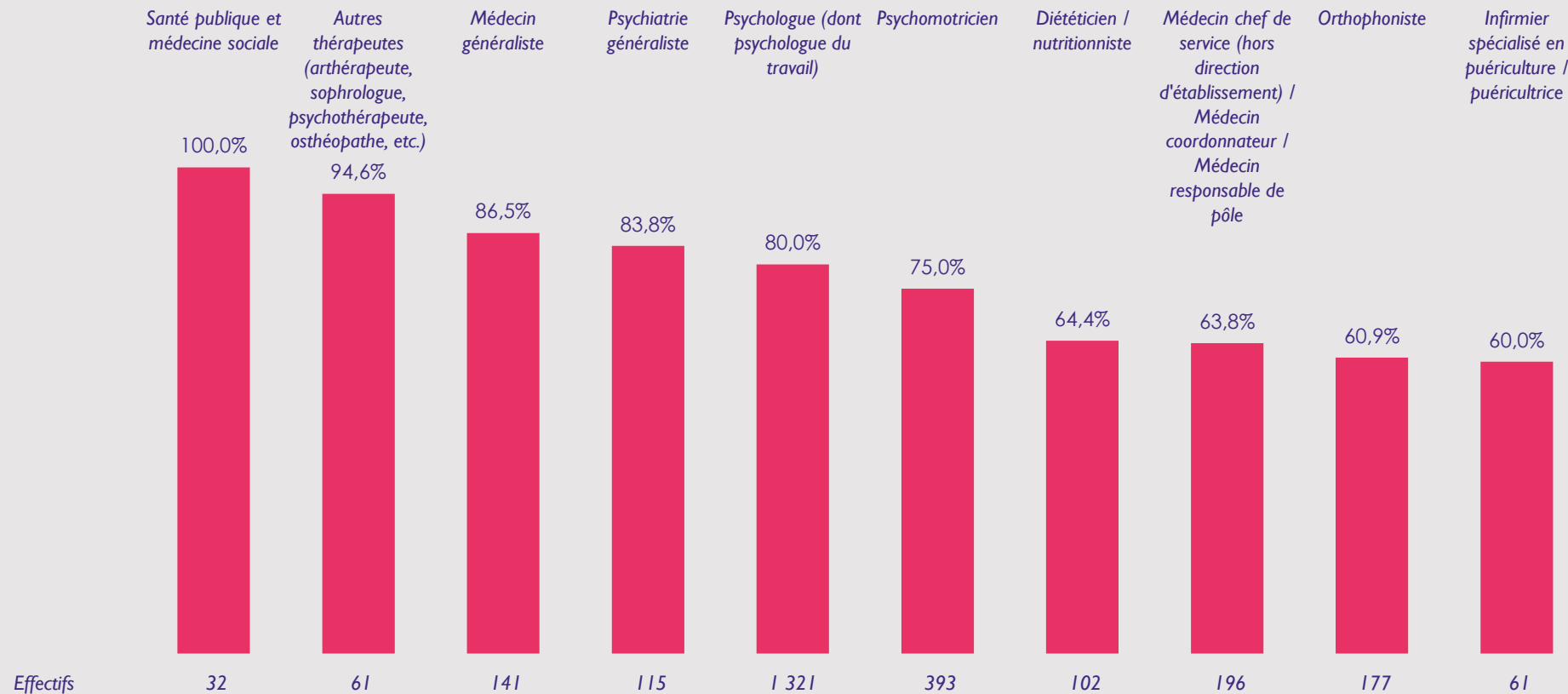
22 081 SALARIÉS SONT EN TEMPS PARTIEL DANS LE SECTEUR EN PAYS-DE-LA-LOIRE

Moyenne nationale : **25%**



PRINCIPAUX MÉTIERS EXERCÉS PAR DES SALARIÉS EN TEMPS PARTIEL

TOP 10 DES MÉTIERS EXERCÉS PAR LES SALARIÉS À TEMPS PARTIEL



31,4% des salariés de l'OPCO Santé dans les Pays-de-la-Loire sont à temps partiel (18% en France).**

Le TOP des métiers présentant les plus forts taux de temps partiel laisse apparaître **plusieurs réalités** :

- Des métiers partagés entre établissements
- Des métiers dont l'exercice se répartit entre établissement et activité libérale
- Des métiers sur lesquels les établissements rencontrent des difficultés de recrutement.

**Source : DARES 2021 (hors Mayotte, hors apprentis)

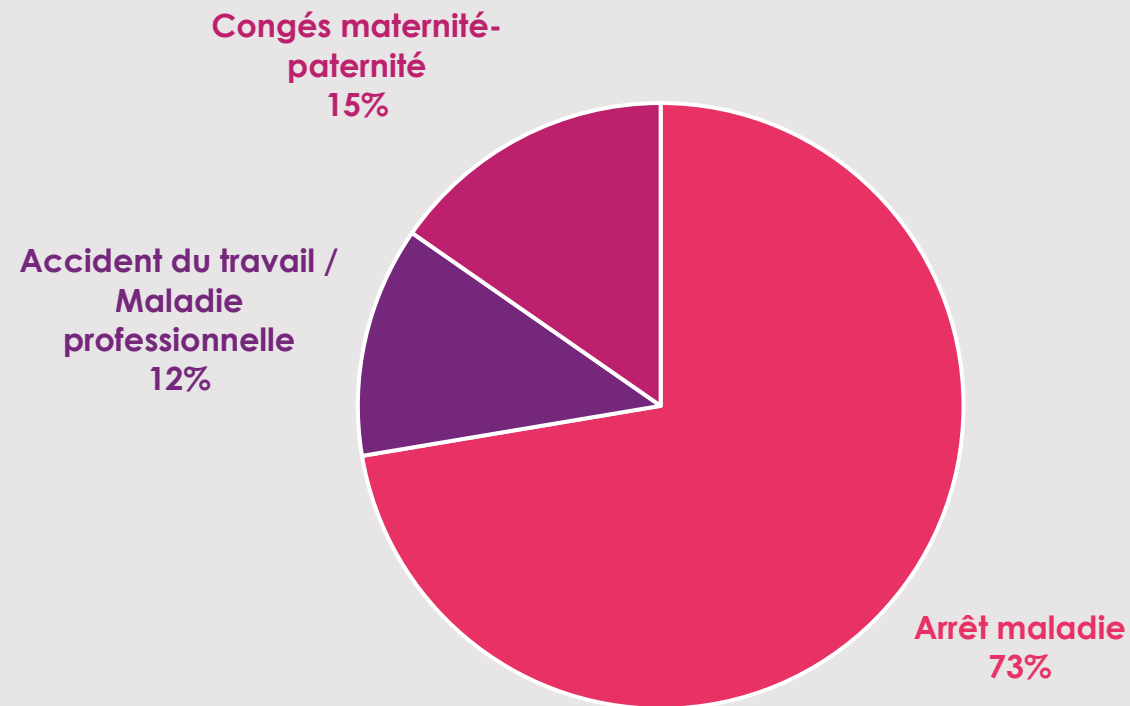
ABSENCES POUR RAISONS DE SANTÉ ET CONGÉS MATERNITÉ/PATERNITÉ

A RETENIR

- ▶ Le Baromètre Emploi-Formation 2022 nous permet de recenser **les causes conduisant aux absences des salariés des Pays-de-la-Loire** Ainsi, **près des trois quarts (73%) de ces absences sont dues à un arrêt maladie**. **12%** font suite à un accident de travail ou une maladie professionnelle et **15%** un congé maternité / paternité. Une répartition qui apparaît très homogène entre les différents secteurs d'activité.
- ▶ De manière générale, la répartition du nombre de jours d'absence en Pays-de-la-Loire (notamment suite à une maladie professionnelle, un accident du travail et/ou un congé maternité/paternité) laisse apparaître **une prévalence du secteur médico-social**, là où le secteur Social semble davantage préservé.
- ▶ Ces écarts à la moyenne peuvent notamment s'expliquer par **une exposition plus importante aux maladies professionnelles et/ou accidents du travail** dans le secteur **Médico-social**, ainsi que par un **poids plus élevé des congés maternité** (restant plus importants en volume de jours d'absence que les congés paternité) en lien avec un taux de féminisation plus élevé.

LES JOURS D'ABSENCE RECENSÉS DANS LE SECTEUR DE L'OPCO SANTÉ

RÉPARTITION DES JOURS D'ABSENCE SELON LE MOTIF D'ABSENCE (% du nombre de jours d'absence)



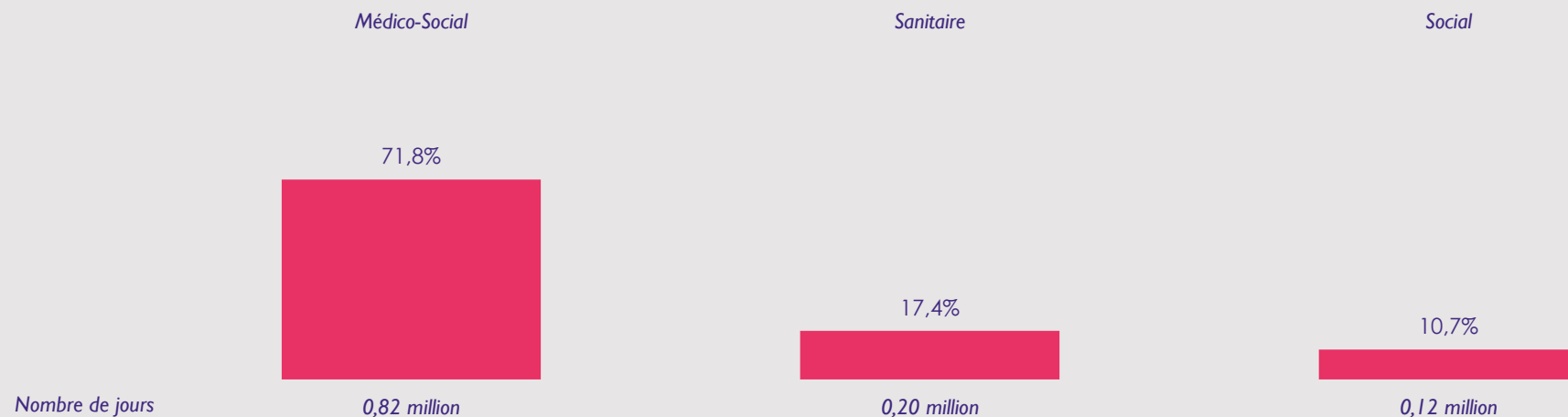
Dans les Pays-de-la-Loire, près des **3 quarts** (73%) de ces jours d'absence sont dus à un **arrêt maladie**. 12% font suite à un accident ou une maladie professionnelle et 15% un congé maternité / paternité

LES ABSENCES POUR MALADIE

NOMBRE DE JOURS D'ABSENCE POUR MALADIE DANS LE SECTEUR DE L'OPCO SANTÉ

**1,17 MILLIONS DE JOURS
POUR MALADIE**

PART ET NOMBRE DE JOURS D'ABSENCE POUR MALADIE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



La répartition du nombre de jours d'absence pour maladie **est proche de la répartition des effectifs** par secteur d'activité : 17% dans le secteur Sanitaire, 72% dans le Médico-social et 11% dans le Social

En Pays-de-la-Loire, nous observons néanmoins **une prévalence du secteur Médico-social** par rapport au secteur Sanitaire notamment

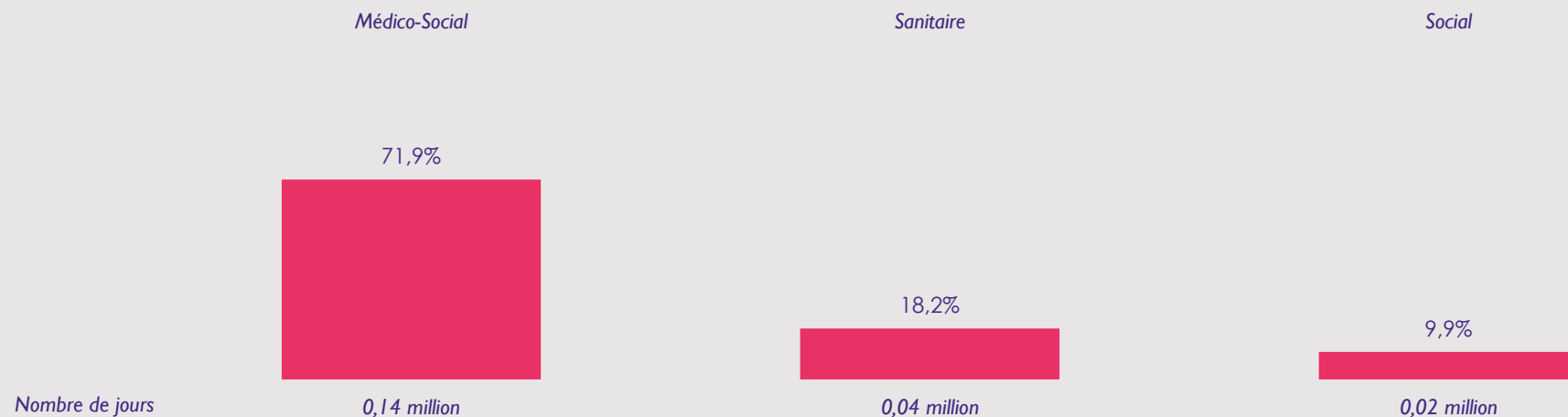
LES ABSENCES SUITE À UN ACCIDENT DU TRAVAIL OU UNE MALADIE PROFESSIONNELLE (AT/MP)

NOMBRE DE JOURS D'ABSENCE SUITE À UN AT/MP DANS LE SECTEUR DE L'OPCO SANTÉ

199 166 JOURS D'ABSENCE

SUITE À UN ACCIDENT DE TRAVAIL OU UNE MALADIE PROFESSIONNELLE

PART ET NOMBRE DE JOURS D'ABSENCE SUITE À UN AT/MP PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



Un **constat identique** s'agissant des jours suite à un AT/MP :

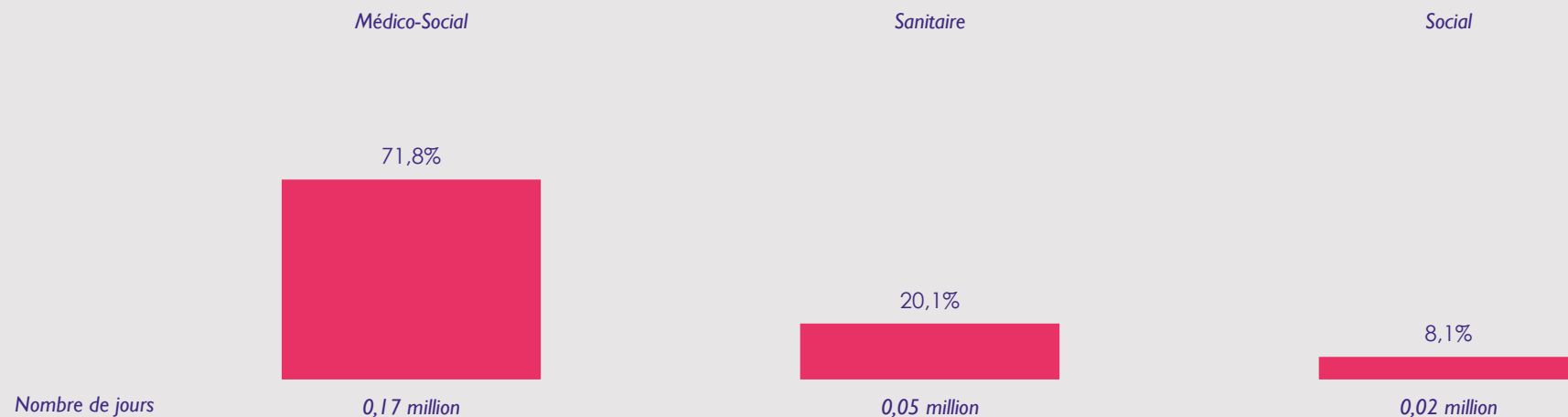
- **Prévalence du secteur Médico-social** qui représente 72% des jours d'absence suite à un accident de travail en Pays-de-la-Loire
- **Secteur Social qui semble plus préservé** : 10% des jours d'absence

LES ABSENCES SUITE À UN CONGÉ MATERNITÉ/PATERNITÉ

NOMBRE DE JOURS D'ABSENCE SUITE À UN CONGÉ MATERNITÉ/PATERNITÉ DANS LE SECTEUR DE L'OPCO SANTÉ

247 968 JOURS D'ABSENCE
SUITE À UN CONGÉ MATERNITÉ / PATERNITÉ

PART ET NOMBRE DE JOURS D'ABSENCE SUITE À UN CONGÉ MATERNITÉ/PATERNITÉ PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

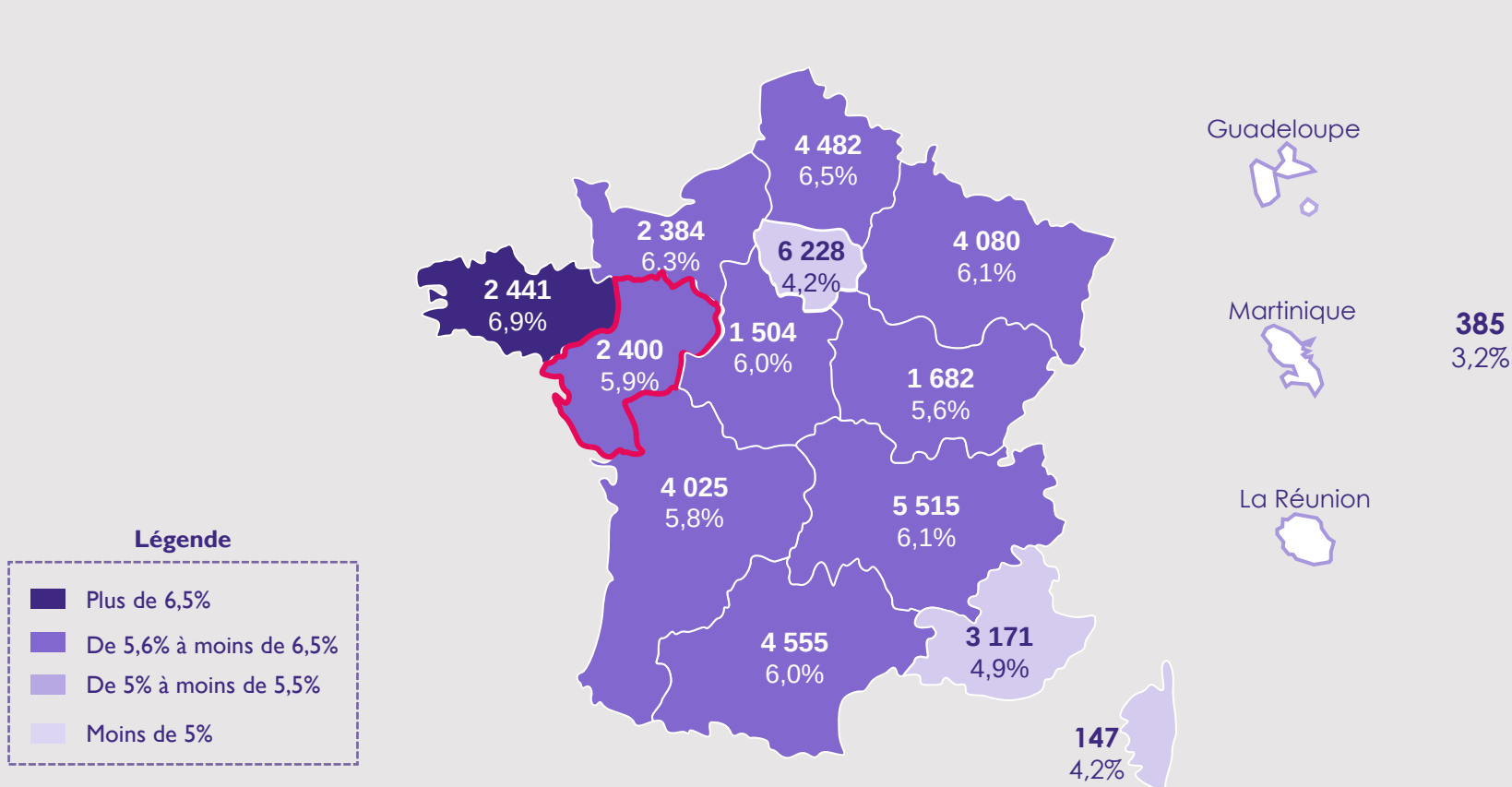


Une nouvelle fois, une prévalence du secteur Médico-social dans les jours d'absence suite à un congé maternité / paternité qui s'explique ici par un taux de féminisation plus important.

EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

SOURCE AGEFIPH-OETH 2019

TAUX D'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP PAR RÉGION



Plus de **43 000** travailleurs en situation de handicap employés par les établissements des branches pour un taux d'emploi national de **5,6%**.

La région Pays-de-la-Loire présente un taux d'emploi de personnes en situation de handicap à **5,9%** (soit **2 400 salariés en situation de handicap**).

* Le taux d'emploi représente le ratio des bénéficiaires employés sur les effectifs d'assujettis à l'obligation d'emploi des personnes en situation de handicap



RECRUTEMENT ET MOBILITÉ DES SALARIÉS : QUELLE SITUATION ?

Besoins en recrutement, difficultés et solutions

Mobilité des salariés

Eclairage sur les tensions et besoins sur les principaux métiers

RECRUTEMENT : BESOINS, DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET SOLUTIONS MISES EN PLACE

A RETENIR

- ▶ **Plus des deux tiers des établissements** situés dans les Pays-de-la-Loire rencontrent **des difficultés dans le recrutement de leurs salariés** (68%). Ces difficultés sont plus significatives pour la branche de l'Hospitalisation Privée où une forte proportion des établissements déclarent être concernés (84%). D'ailleurs, **les besoins en recrutement se concentrent plus particulièrement dans les métiers du soin** : ils représentent plus de 3 000 des près de 5 000 postes vacants. Les Pays-de-la-Loire apparaît comme une région particulièrement touchée par ces tensions.
- ▶ **Deux métiers de la filière Soins - aide-soignant et infirmier en soins généraux - concentrent à eux seuls plus de 2 000 postes vacants.** Si on rapporte le nombre de postes vacants au nombre de postes actuels sur le territoire, **deux métiers sont les plus en tension** : les **Médecins généraliste** (81% des postes actuels) et les **IBODE** (44%). Les principales causes identifiées pour ces deux métiers sont **la pénurie de candidats avec le diplôme/ le profil/ l'expérience recherchés.**
- ▶ Pour pallier ces difficultés, **les réorganisations du travail sont privilégiées** (67%) devant le recours à **l'intérim**, à des **heures supplémentaires**, ou encore à des **contrats courts**. Dans le même temps, **72% des établissements en Pays-de-la-Loire développent des collaborations avec Pôle Emploi, les Missions locales ou les écoles.**

DIFFICULTÉS ET BESOINS EN RECRUTEMENT

PART DES ÉTABLISSEMENTS DÉCLARANT DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

68%

DES ÉTABLISSEMENTS
DÉCLARENT AVOIR DES
DIFFICULTÉS DE
RECRUTEMENT

Moyenne nationale : **64%**

SSSMS

68%

HP

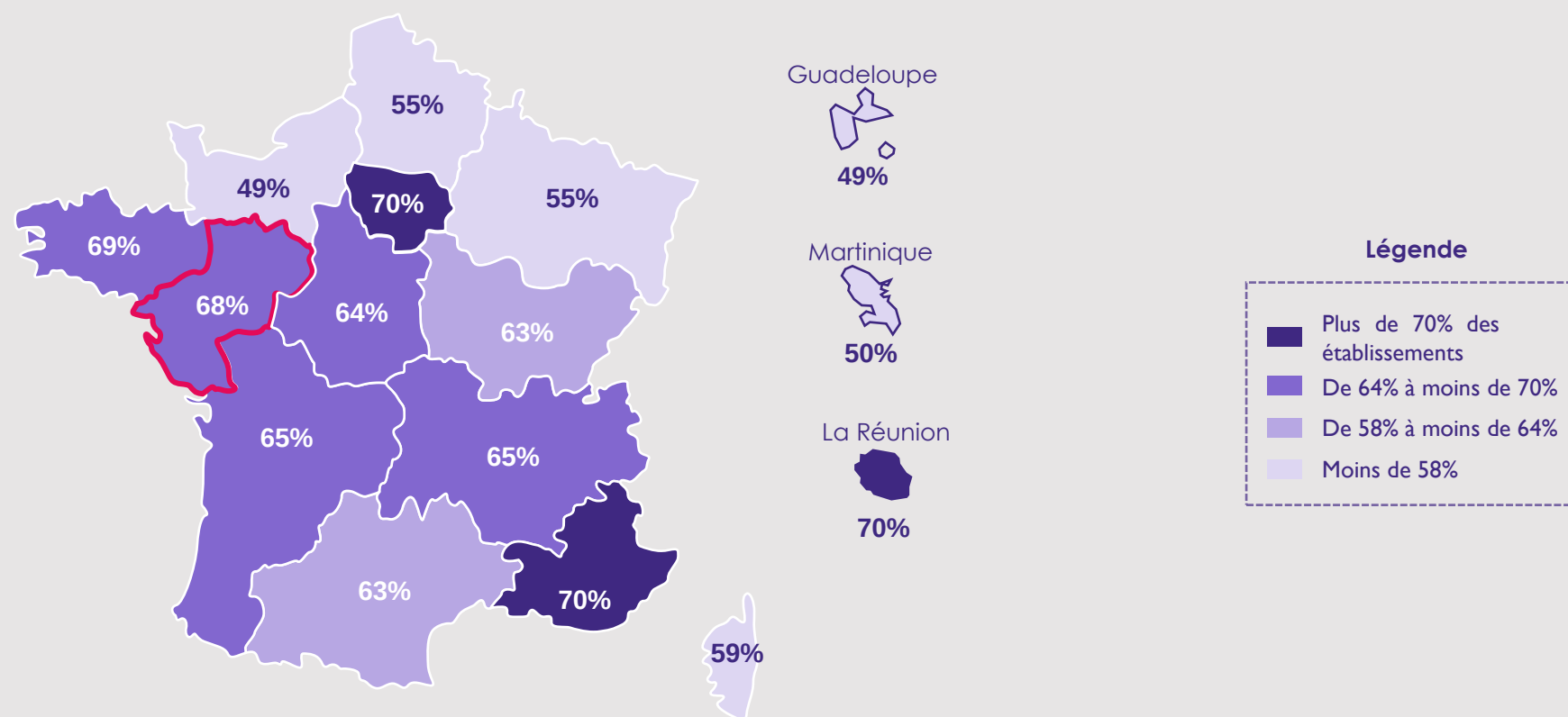
84%

SPSTI

37%

PART DES ÉTABLISSEMENTS DÉCLARANT DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT PAR RÉGION

64% DES ÉTABLISSEMENTS AU NIVEAU NATIONAL DÉCLARENT RENCONTRER DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT



Au niveau national, **près de 2 établissements sur 3** sont concernés par des difficultés de recrutement.

Ce taux est significativement plus élevé dans trois régions :

- L'Île-de-France
- La région PACA
- La Réunion

BESOINS DE RECRUTEMENT PAR FILIÈRE

BESOINS EN
RECRUTEMENT

4 693 POSTES

A POURVOIR

SOIN : 3 454 postes

Soins et prévention

2 877

Paramédical et médico-technique

246

Médical

331

Postes à pourvoir /
effectif total (en %)

11%

5%

13%

EDUCATIF ET SOCIAL : 908 postes

Educatif, social et insertion

877

Travail protégé

31

Enseignement formation

0

6%

2%

0%

FONCTIONS SUPPORTS : 331 postes

Services et moyens généraux

208

Services administratifs et gestion

123

Direction

0

2%

1%

0%

MÉTIERS LES PLUS EN TENSION ET RAISONS INVOQUÉES

MÉTIERS AVEC LES EFFECTIFS A POURVOIR LES PLUS IMPORTANTS

POSTES A POURVOIR PAR METIER EN EFFECTIF ET POIDS DANS LES EFFECTIFS TOTAUX

		Postes à pourvoir / effectif total (en %)
Aide-soignant	1862	18.0%
Infirmier diplômé d'Etat (dont hygiéniste)	615	8.8%
Agent de service de soins (agent de soins,	269	6.4%
Educateur spécialisé	238	6.5%
Accompagnant éducatif et social (ex AVS et AMP)	192	4.4%
Médecin généraliste	131	81.4%
Moniteur éducateur	115	9.8%
Orthophoniste	115	40.3%
'Médecine du travail (y.c. collaborateur médecin)	115	8.8%
Ouvrier et agent des services hôteliers (personnels de cuisine, agent d'entretien ou de propreté, lingère)	115	3.0%



Les 3 métiers en tension avec le plus de postes à pourvoir sont aussi les métiers les plus exercés dans le secteur : les AS, les IDE et les agents de service de soins avec plus de 2 500 postes.

Ensuite, on trouve des métiers en tension dans la filière éducative et sociale : éducateur spécialisé (238) et les AES (192).

MÉTIER AVEC LES TAUX DE POSTES A POURVOIR LES PLUS FORTS

POSTES A POURVOIR EN POIDS DANS LES EFFECTIFS TOTAUX (EN %) ET EFFECTIFS PAR METIER*

		Postes à pourvoir
Médecin généraliste	81,4%	131
Infirmier spécialisé en bloc opératoire (IBODE)	44,2%	15
Orthophoniste	40,3%	115
Auxiliaire socio-éducatif (niveau IV) / animateur d'activités, de loisirs	33,9%	92
Assistant familial / assistant maternel de placement familial	28,5%	69
Sage femme	27,6%	15
Manipulateur en radiologie	24,2%	38
Aide-soignant	18,0%	1 862
Surveillant de nuit qualifié	12,4%	38
Moniteur éducateur	9,8%	115



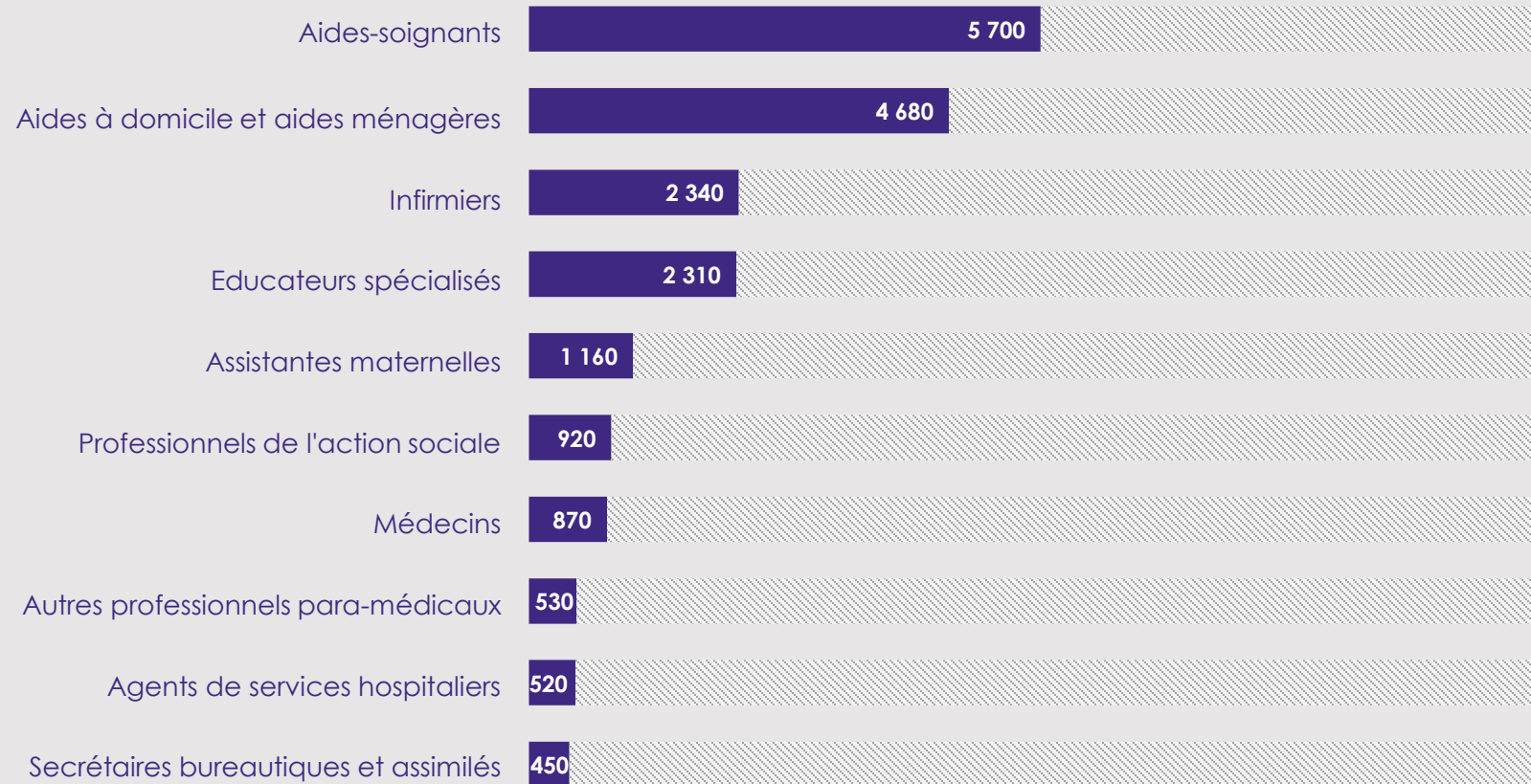
En termes de poids des postes à pourvoir ramené au nombre de professionnels en poste (81,4%), ce sont les **Médecins généraliste** qui sont les plus en tension, loin devant les **IBODE** (44,2%).

En forte tension aussi, les orthophonistes et les auxiliaires socio-éducatif combinent un effectif et un taux de postes vacants important.

COMPARAISON AVEC L'ENQUÊTE BMO DE PÔLE EMPLOI – SECTEUR SANTÉ, ACTION SOCIALE DANS LES PAYS-DE-LA- LOIRE



TOP 10 EN NOMBRE DE PROJETS DE RECRUTEMENT EN 2022 PAR MÉTIER



Le TOP 10 des projets de recrutement par métier du secteur Santé Action Sociale (BMO 2022) témoigne d'**une hiérarchie très proche de celle du secteur de l'OPCO Santé** : Aides-soignants, Aides à domicile et aides ménagères et infirmiers apparaissent ainsi dans le TOP 5.

Les Educateurs spécialisés et les Assistantes maternelles complètent ce TOP 5.

RAISONS DES DIFFICULTÉS POUR LES PRINCIPAUX MÉTIERS EN TENSION- RÉCAPITULATIF

CAUSES PAR METIER – EXPRIMÉES EN CLASSEMENT (de 1 la principale cause à 6 la moins citée)

	Aide-soignant	Educateur spécialisé	Infirmier diplômé d'Etat (dont hygiéniste)	Aide paramédicale / assistant de rééducation	Directeur de pôle d'activités/ Dir. d'établissement ou de service	Ouvrier ou agent des services généraux logistique ou technique	Ouvrier et agent des services hôteliers	Cadre fonctionnel (chef de projet, chargé de mission ...)	Moniteur éducateur	Psy.
Pénurie de candidats sur le diplôme recherché	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1
Déficit de candidat avec le profil ou l'expérience recherchés	3	2	3	2	2	1	1	1	2	2
Déficit d'attractivité du secteur ou de l'activité de l'établissement	2	3	2	3	3	2	1	1	3	3
Situation géographique de l'établissement	5	4	5	4	4	4	4	2	5	4
Rémunération	4	6	3	5	5	3	3	1	4	5
Autres conditions contractuelles (durée du contrat, temps partiel, horaires...)	6	5	4	6	6	3	2	2	3	6



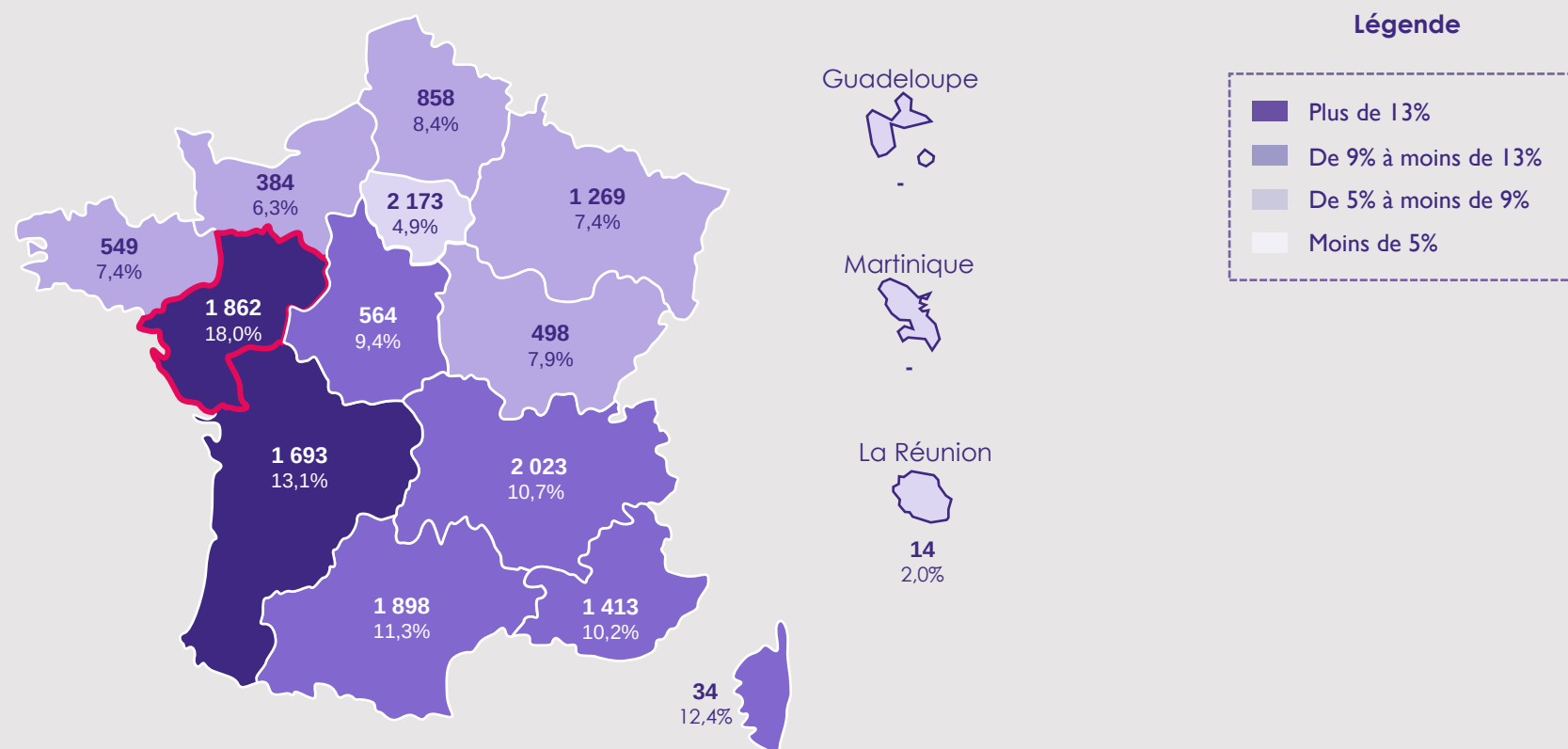
Pour la plupart des métiers les plus exercés, la **pénurie de candidats avec le diplôme recherché** est la principale explication aux difficultés de recrutement.

La **déficit de candidat avec le profil ou l'expérience recherchés** apparaît comme point un point beaucoup plus sensible dans les Pays-de-la-Loire que dans les autres régions en étant plus souvent mise en avant par les établissements.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES POSTES À POURVOIR POUR LES MÉTIERS LES PLUS EN TENSION

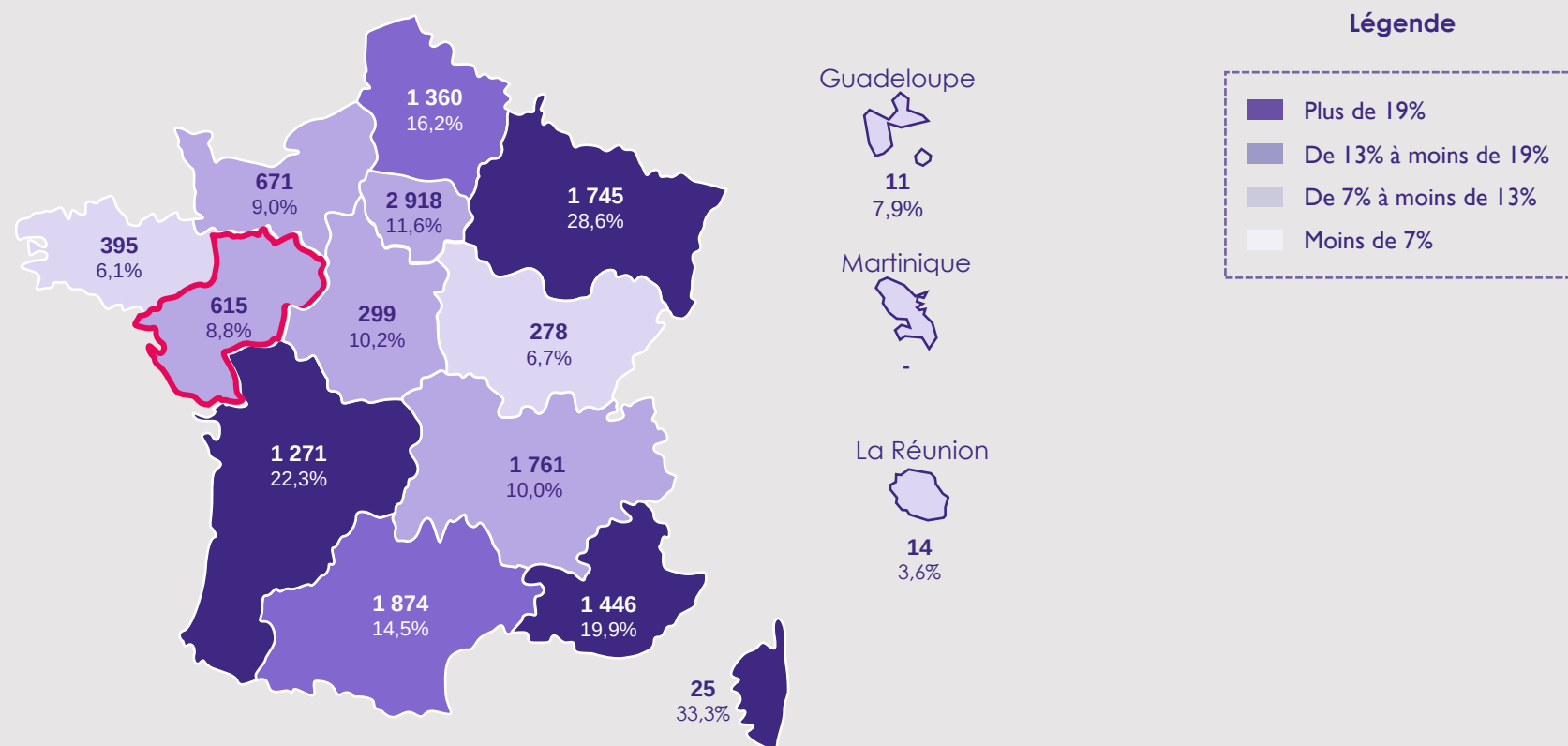
POIDS DES POSTES D'AIDE-SOIGNANT A POURVOIR PAR RÉGION

AU NIVEAU NATIONAL, IL MANQUE 15 481 AIDES-SOIGNANTS POUR QUE LES ÉTABLISSEMENTS FONCTIONNENT NORMALEMENT, SOIT L'ÉQUIVALENT DE 9,2% DES POSTES. **1 862 DANS LES PAYS-DE-LA-LOIRE SOIT 18% DES POSTES.**



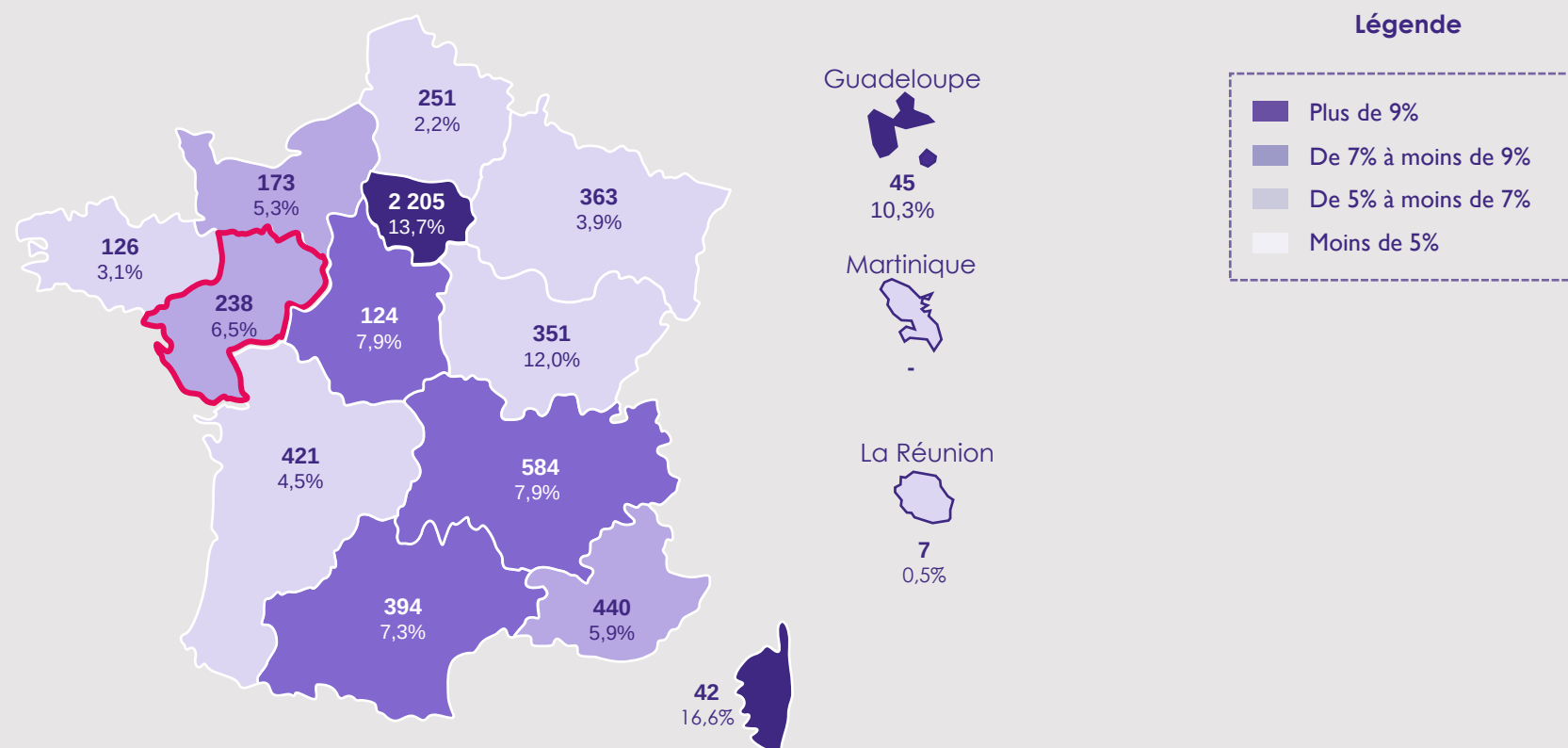
POIDS DES POSTES D'INFIRMIER EN SOINS GÉNÉRAUX A POURVOIR PAR RÉGION

AU NIVEAU NATIONAL, IL MANQUE 14 651 INFIRMIERS EN SOINS GÉNÉRAUX POUR QUE LES ÉTABLISSEMENTS FONCTIONNENT NORMALEMENT SOIT L'ÉQUIVALENT DE 13,1% DES POSTES. **615 DANS LES PAYS-DE-LA-LOIRE SOIT 8,8% DES POSTES.**



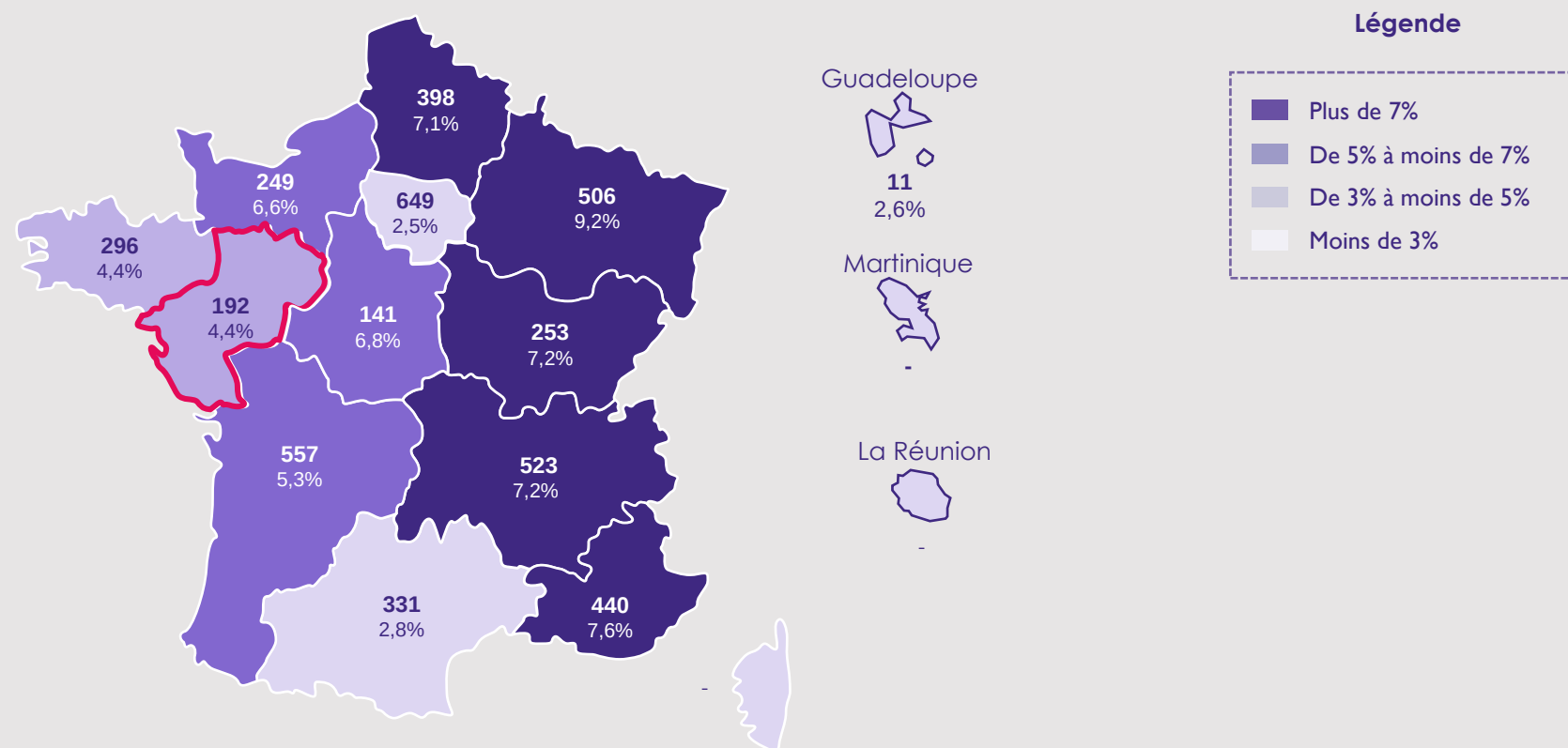
POIDS DES POSTES D'ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ A POURVOIR PAR RÉGION

AU NIVEAU NATIONAL, IL MANQUE 5 812 ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS POUR QUE LES ÉTABLISSEMENTS FONCTIONNENT NORMALEMENT, SOIT L'ÉQUIVALENT DE 6,9% DES POSTES. **238 DANS LES PAYS-DE-LA-LOIRE SOIT 6,5% DES POSTES.**



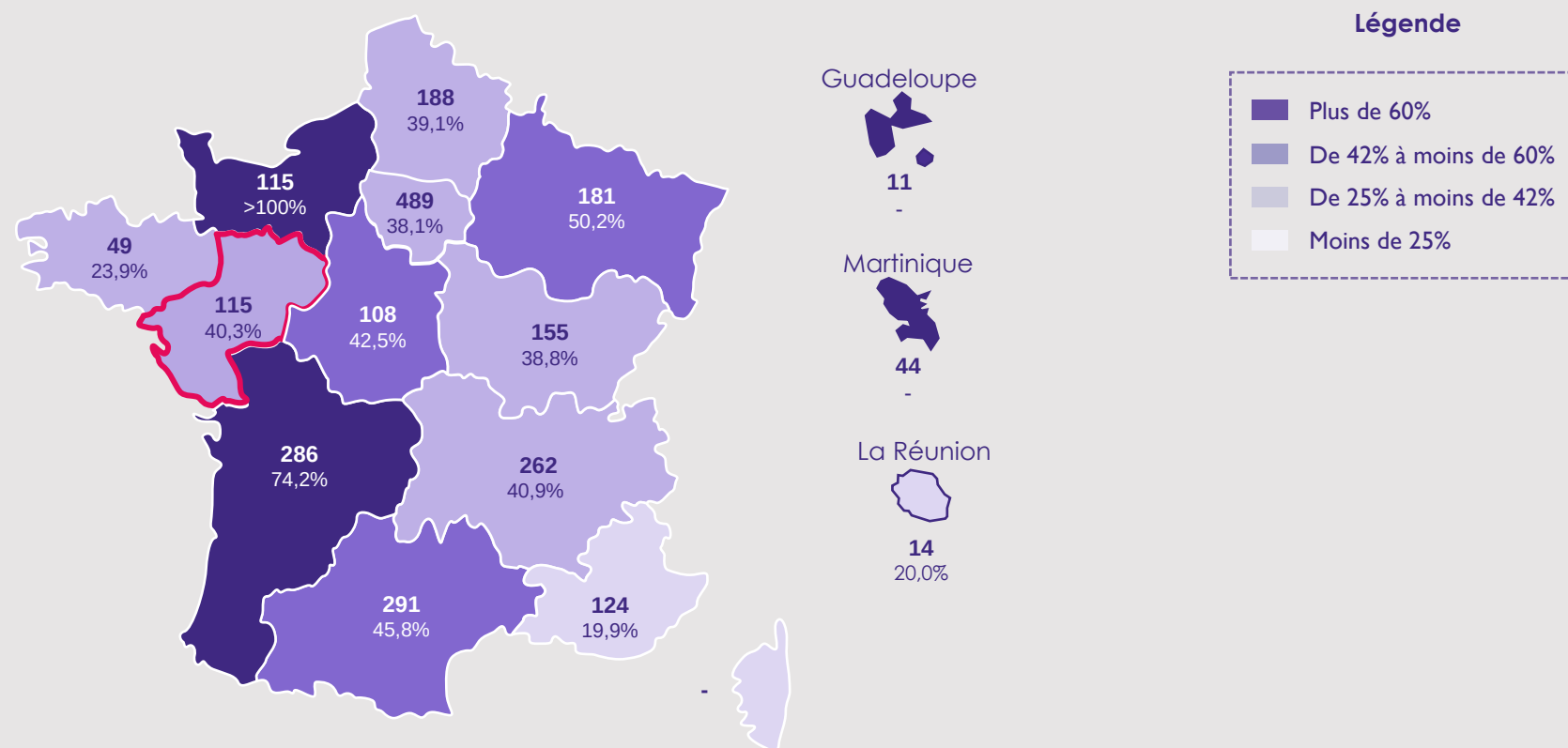
POIDS DES POSTES D'ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL A POURVOIR PAR RÉGION

AU NIVEAU NATIONAL, IL MANQUE 4 626 ACCOMPAGNANTS ÉDUCATIFS ET SOCIAUX POUR QUE LES ÉTABLISSEMENTS FONCTIONNENT NORMALEMENT, SOIT L'ÉQUIVALENT DE 4,8% DES POSTES. **192 DANS LES PAYS-DE-LA-LOIRE SOIT 4,4% DES POSTES.**



TAUX DE POSTES A POURVOIR D'ORTHOPHONISTE PAR RÉGION

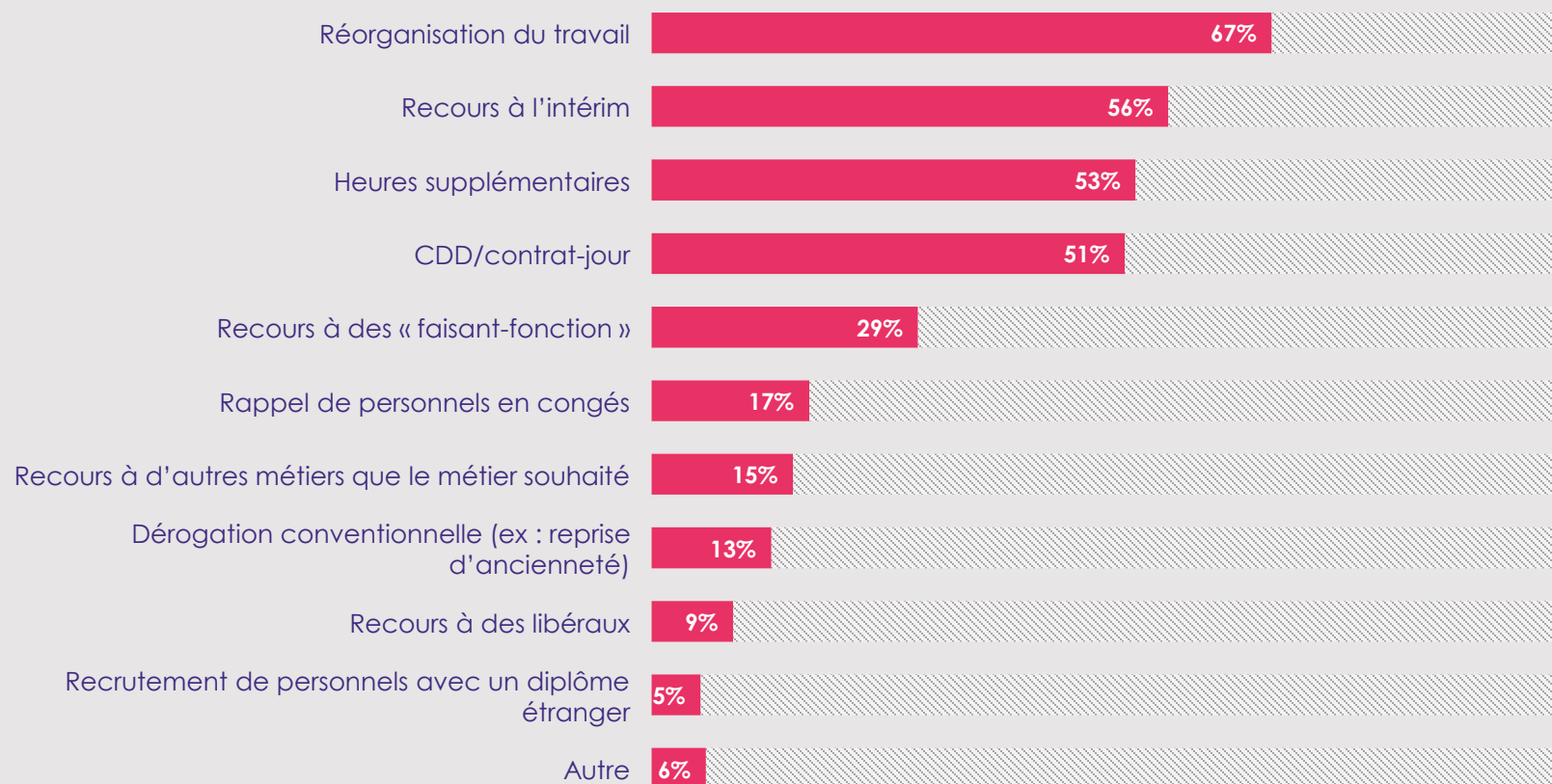
AU NIVEAU NATIONAL, IL MANQUE 2 405 ORTHOPHONISTES POUR QUE LES ÉTABLISSEMENTS FONCTIONNENT NORMALEMENT, SOIT L'ÉQUIVALENT DE 41,9% DES POSTES ACTUELS. **115 DANS LES PAYS-DE-LA-LOIRE SOIT 40% DES POSTES.**



SOLUTIONS ET DÉMARCHES ADOPTÉES POUR PALLIER LES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

SOLUTIONS ADOPTÉES POUR PALLIER LES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

PART DES ÉTABLISSEMENTS AYANT ADOPTÉ CES DIFFÉRENTES SOLUTIONS (% établissements)

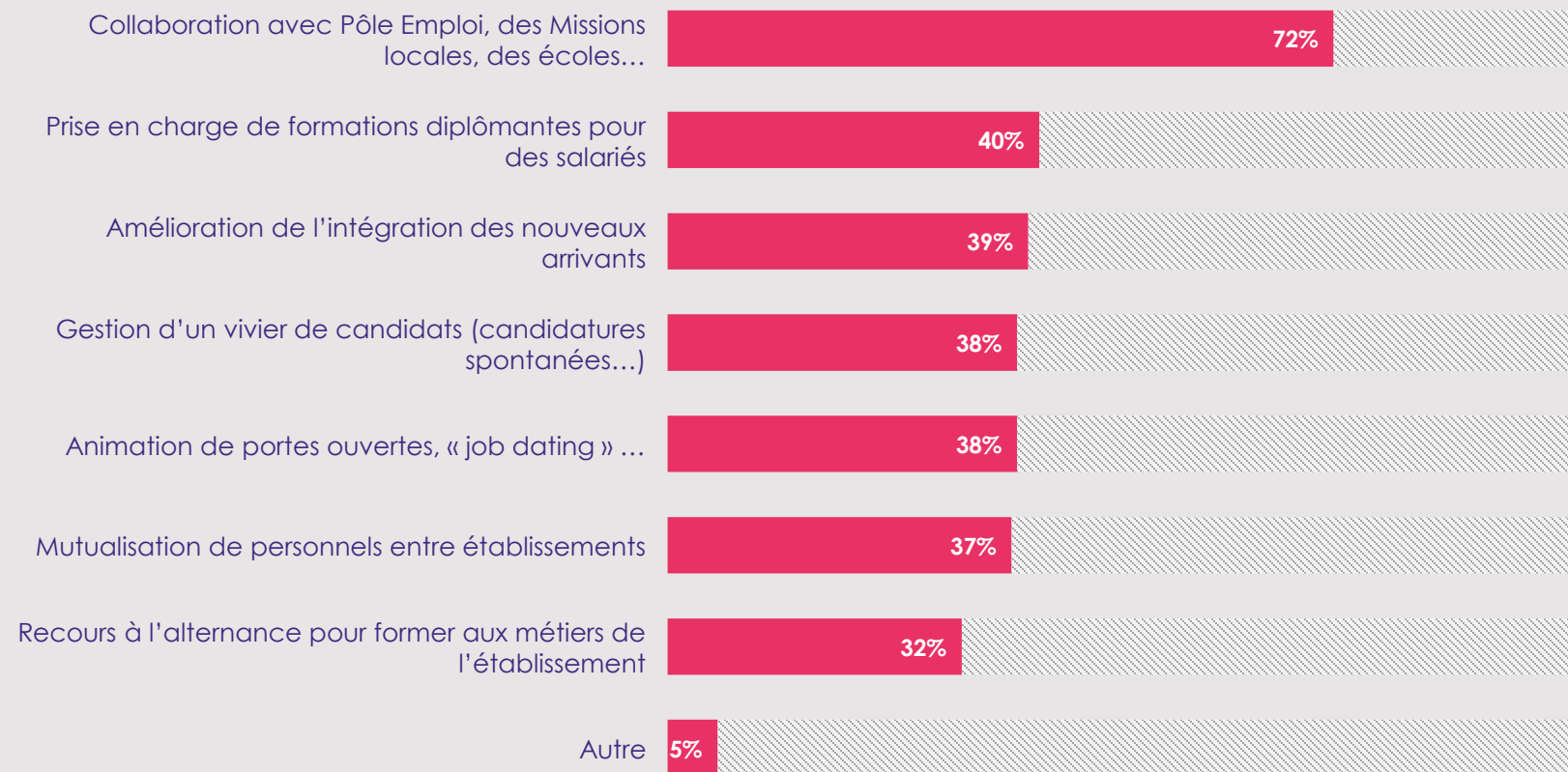


La réorganisation du travail est la première solution mise en place face aux difficultés de recrutement (67% des établissements en Pays-de-la-Loire).

Près de la moitié des établissements mobilise aussi comme solutions le recours à l'intérim et/ou les heures supplémentaires le CDD/contrat jour

DÉMARCHES POUR FAIRE FACE AUX DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

PART DES ÉTABLISSEMENTS AYANT MIS EN ŒUVRE CES DIFFÉRENTES DÉMARCHES (% établissements)



La collaboration avec Pôle Emploi, Missions locales ou écoles est la démarche la plus déployée pour faire face aux difficultés de recrutement (72%).

Plus d'un tiers des établissements a recours également à d'autres démarches : prise en charge de formations diplômantes, amélioration de l'intégration des nouveaux arrivants...

MOBILITÉ DES SALARIÉS

TYPOLOGIE DES EMBAUCHES

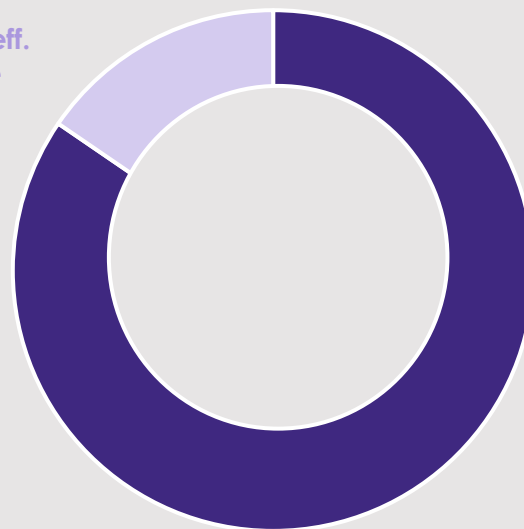
DES EMBAUCHES PRINCIPALEMENT LIÉES À DES REMPLACEMENTS POUR CAUSE DE DÉPART

8 775

EMBAUCHES EN CDI
EN 2021

Augmentation d'eff.
ou créations de
postes
15%

14%



Remplacement
pour départ
85%

86%



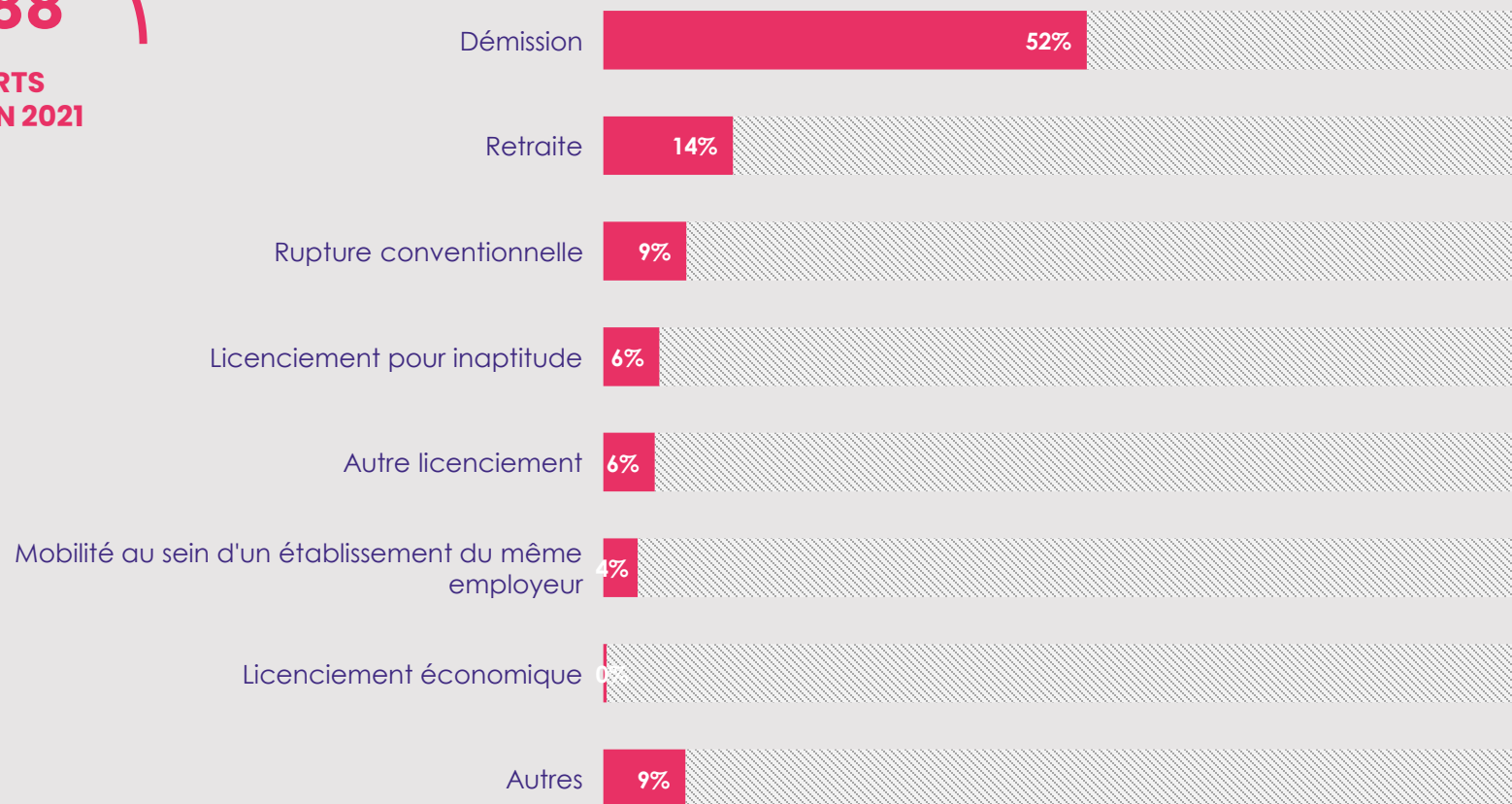
Près de 9 000
embauches ont été
enregistrées en 2021.

Celles-ci sont
principalement le fait
de remplacements
(85%).

RAISONS DE DÉPART DES SALARIÉS EN CDI

7 888

DÉPARTS
EN CDI EN 2021

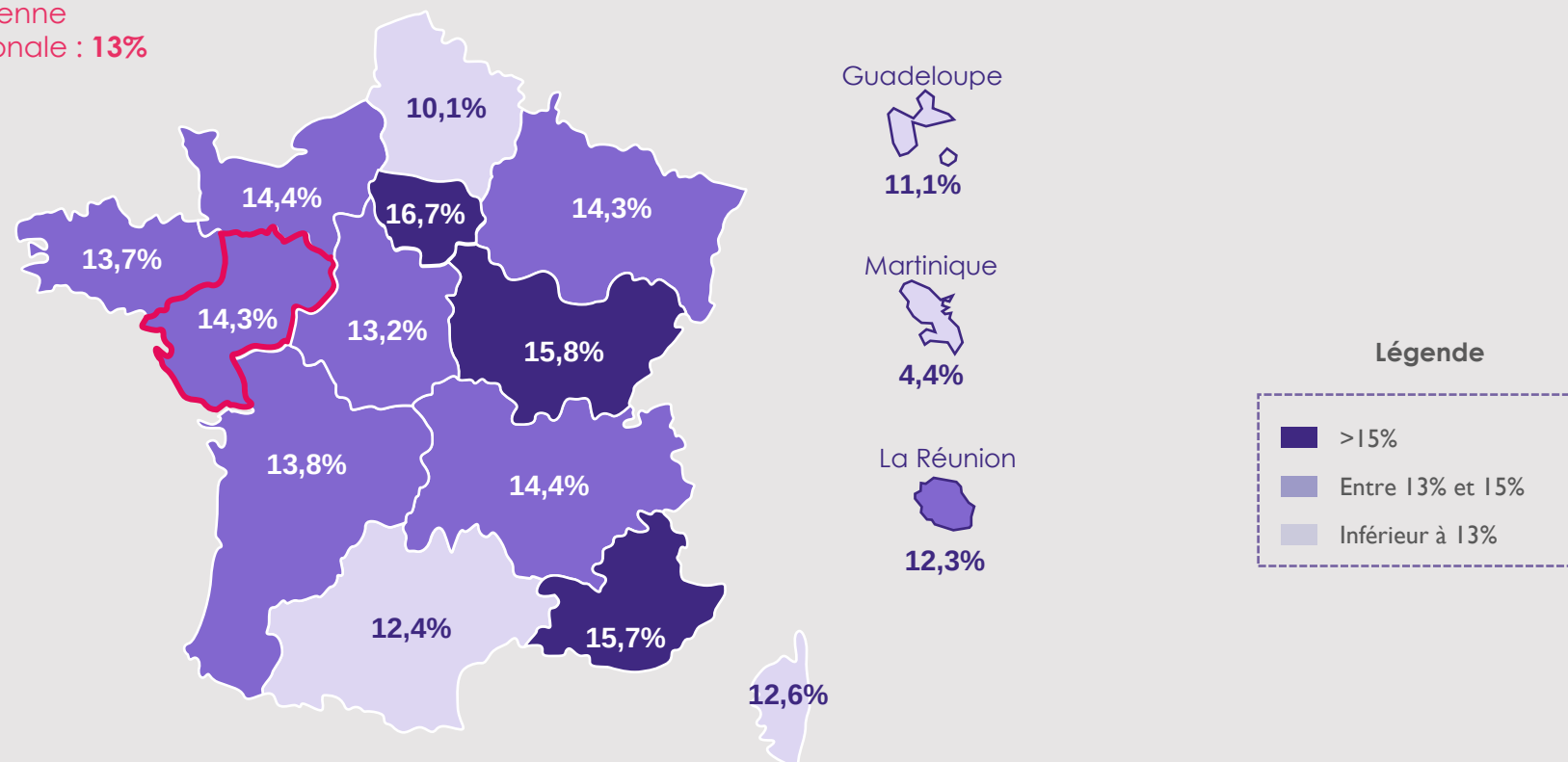


Plus d'un départ sur deux (52%) est lié à une démission, tandis que les départs en retraite ne représentent que 14% d'entre eux.

TAUX DE MOBILITÉ PAR RÉGION

UN TAUX DE MOBILITÉ TRÈS ÉLEVÉ DANS LES PAYS-DE-LA-LOIRE

Moyenne nationale : **13%**



Le secteur enregistre un turn-over de **13%** en 2021, ce qui se situe dans la moyenne haute des secteurs économiques en France.

La région Pays-de-la-Loire se démarque avec un taux de turn-over plus élevé que dans les autres régions (14,3%)

* Taux de mobilité = (entrées en CDI + sorties en CDI) / (2 x total des CDI).

Le taux de mobilité moyen est compris entre 5 et 15%, un taux de mobilité supérieur à 15% est considéré comme élevé. Aussi appelé « Turn Over ».

ECLAIRAGE SUR LES TENSIONS ET BESOINS EN MAIN D'ŒUVRE SUR LES PRINCIPAUX MÉTIER DU CHAMP SANTÉ-SOCIAL

NOTA : les pages suivantes présentent l'évolution des indicateurs de tension relatifs au champ Santé-Social dans son ensemble. Ainsi, les besoins en recrutement de la fonction publique hospitalière sont également couverts par ces indicateurs.

Sources : enquête BMO de Pôle Emploi (2022)

A RETENIR

- ▶ **L'évolution des indices de tension au recrutement et des volumes d'intention de recrutement sur le champ Santé-social** rejoint les difficultés de recrutement exprimées par les établissements des branches de l'OPCO Santé sur ce baromètre 2022.
- ▶ La **hausse des intentions et des difficultés de recrutement** est particulièrement **marquée depuis 2016** et il est intéressant de noter que **cette augmentation est, depuis 2018, plus rapide sur les principaux métiers de la santé** que sur la moyenne des autres métiers de l'économie.
- ▶ De façon **convergente avec les résultats du baromètre 2022**, ce sont les métiers d'**infirmier** et d'**aide-soignant** qui ont connu ces dernières années la **plus forte hausse** d'intentions et de difficultés de recrutement.
- ▶ Le **recrutement de médecin** ressort aussi comme **particulièrement difficile** sur le champ Santé-social, avec des problématiques de recrutement rencontrées par 8 employeurs sur 10, comme pour les infirmiers.

LES INTENTIONS DE RECRUTEMENT PAR RÉGION SUR LES PRINCIPAUX MÉTIERS DU CHAMP SANTÉ-SOCIAL

L'enquête Besoin en Main d'Œuvre est réalisée tous les ans par Pôle emploi auprès de 2,5 millions d'établissements (420 000 répondants). Basée sur le déclaratif des entreprises, elle permet de mesurer l'évolution des difficultés de recrutement sur plusieurs métiers ou familles de métiers du champ Santé social.

	Aides-soignants	Infirmiers	Agents de services hospitaliers	Educateurs spécialisés	Médecins	Psychologues, psychothérapeutes
ÎLE-DE-FRANCE	11 940	7 150	1 810	6290	1 970	760
NOUVELLE AQUITAINE	11 710	7 560	5 290	1880	1 240	390
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	10 150	4 750	3 540	3340	1 230	300
SUD	9 000	3 440	2 740	2170	780	200
OCCITANIE	7 390	4 520	2 790	2100	760	270
HAUTS-DE-FRANCE	7 300	3 660	1 790	2890	500	270
GRAND EST	6 260	4 130	1 890	1880	630	240
Pays-de-la-Loire	6 240	2 510	2 480	1310	650	170
BRETAGNE	5 110	1 960	2 260	1370	390	130
NORMANDIE	3 600	2 140	1 610	1440	420	140
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	4 180	2 000	1 470	1140	380	160
CENTRE-VAL DE LOIRE	2 920	1 420	1 280	1110	410	130
DROM COM	1 250	1 160	280	1020	250	160
FRANCE ENTIÈRE	87 050	46 400	29 230	27 940	9 610	3 320



LES COMPÉTENCES POUR DEMAIN : DYNAMIQUES DE FORMATION ET PISTES D' ACTIONS

Actions de formation financées par l'OPCO Santé

Souhaits des établissements pour mieux répondre aux besoins en formation

Focus sur l'alternance

Formations diplômantes aux professions de santé et aux professions sociales

A RETENIR

- ▶ En 2020, **21 070 actions de formation** ont été financées par l'OPCO Santé dans les Pays-de-la-Loire; en 2021, ce sont **32 131 départs en formation** qui ont été financés.
- ▶ La **représentation plus marquée** des actions de formation à destination des établissements de **moins de 50 salariés** (42%), illustre **le rôle déterminant de l'OPCO Santé dans le soutien à la formation vis-à-vis des petites structures**.
- ▶ Les **formations diplômantes** (DE Aide-soignant, DE Accompagnant éducatif et social, DE Educateur spécialisé...) représentent **6% des actions de formation** financées en 2020 en France. La hausse du nombre de formations sur la plupart des diplômes entre 2020 et 2021 reflète les efforts de l'OPCO Santé pour dynamiser l'accès aux diplômes dans un contexte post crise COVID.
- ▶ **Plus d'un quart des établissements en Pays-de-la-Loire (28%)** éprouvent des **difficultés à répondre aux besoins en formation** et souhaiteraient avant tout, pour mieux y répondre, bénéficier de **financements supplémentaires** et **remplacer plus facilement** les salariés partis en formation.
- ▶ Avec **420 contrats d'alternance** en 2020 et **1 484** engagés en 2022, l'alternance s'affirme comme **un levier-clé de formation et de recrutement** dans le secteur de l'OPCO Santé. **Une tendance se confirmant** en 2023, avec 1 139 alternants potentiels.

ACTIONS DE FORMATION FINANCÉES PAR L'OPCO SANTÉ

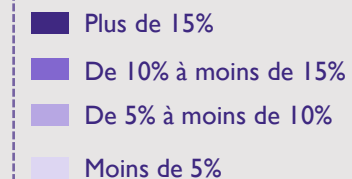
Sources : base de données 2020 des formations financées par l'OPCO Santé

*NB : cet état des lieux couvre les actions de formation (y compris en alternance)
ayant donné lieu à un (co)financement de l'OPCO Santé.*

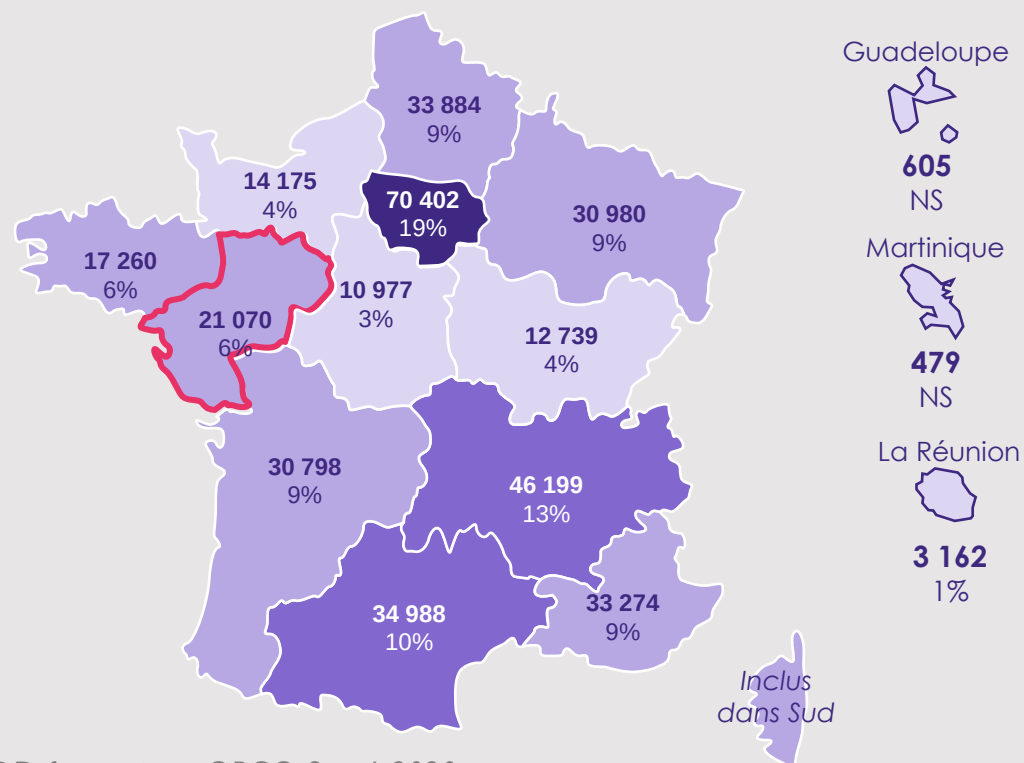
ACTIONS DE FORMATION PAR RÉGION

La répartition régionale des actions de formation correspond globalement à la répartition des salariés sur le territoire national. Deux régions ressortent avec une représentation légèrement plus marquée (1 point environ) des actions de formation : Bretagne et Pays-de-la-Loire.

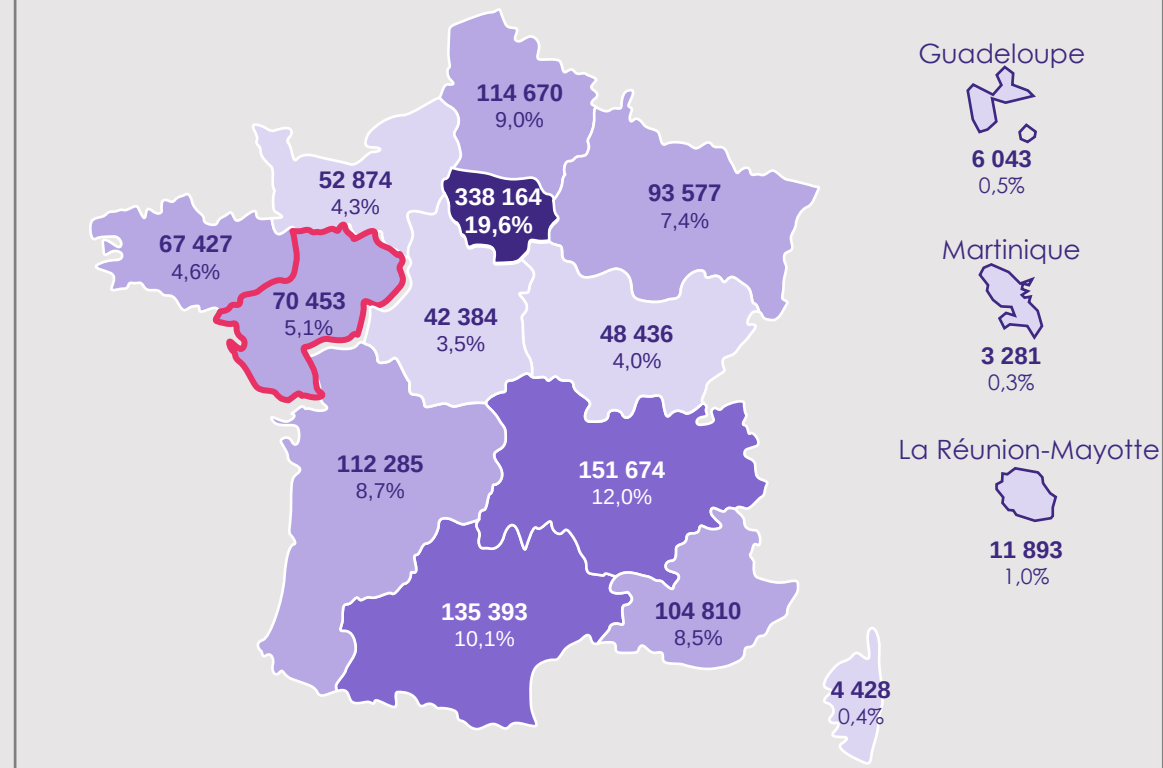
Légende



RÉPARTITION DES ACTIONS DE FORMATION SELON LA RÉGION DE L'ÉTABLISSEMENT EMPLOYEUR



RAPPEL DE LA RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR RÉGION



Source : BDD formations OPCO Santé 2020

ACTIONS DE FORMATION FINANCÉES PAR L'OPCO SANTÉ EN PAYS-DE-LA-LOIRE

21 070

ACTIONS DE FORMATION
FINANCÉES PAR
L'OPCO SANTÉ EN 2020

Dont :

- **91%** des actions de formation sur le **Plan de développement des compétences**
- **Près de 920 actions de formation diplômantes, soit 5% des actions dans la région**
- **79% de femmes** bénéficiaires
- **98% de départs pour le secteur SSSMS**

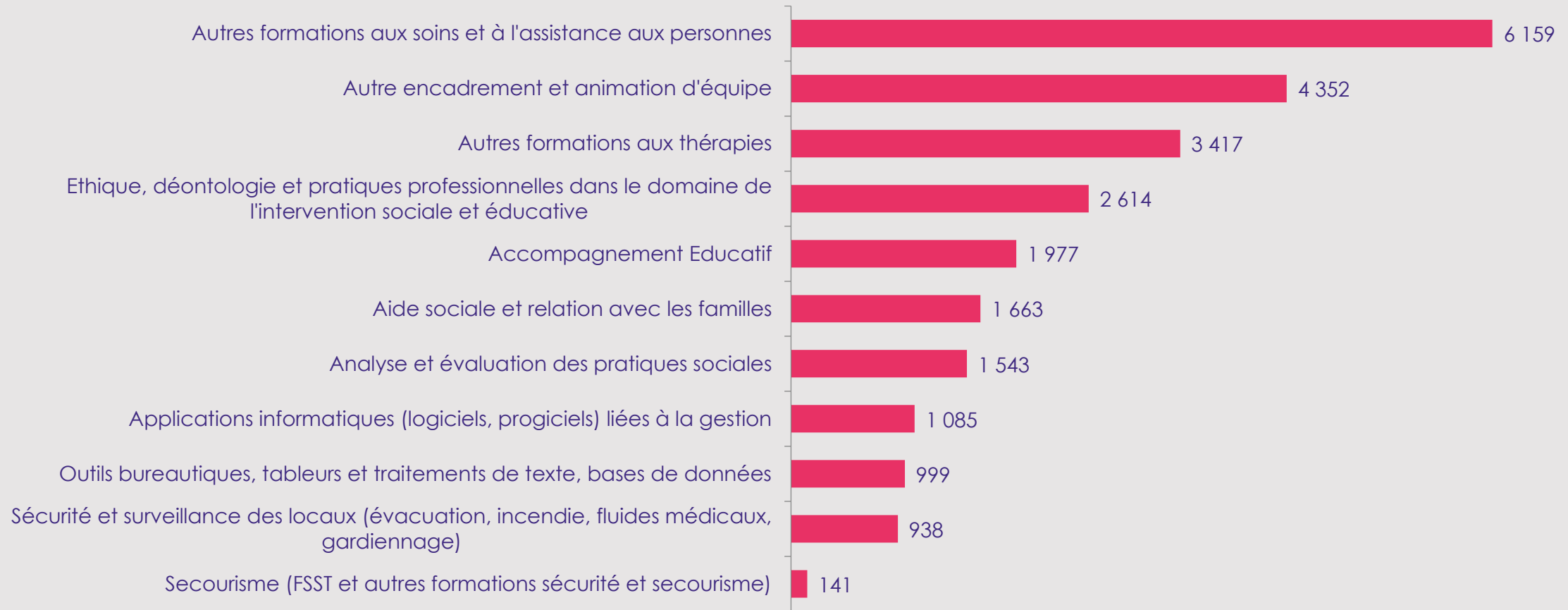


En 2021, 32 131 départs en formation ont été financés par l'OPCO Santé.

Source Rapport d'activité OPCO Santé 2021

Source : BDD formations OPCO Santé 2020

PRINCIPAUX DOMAINES DE FORMATION

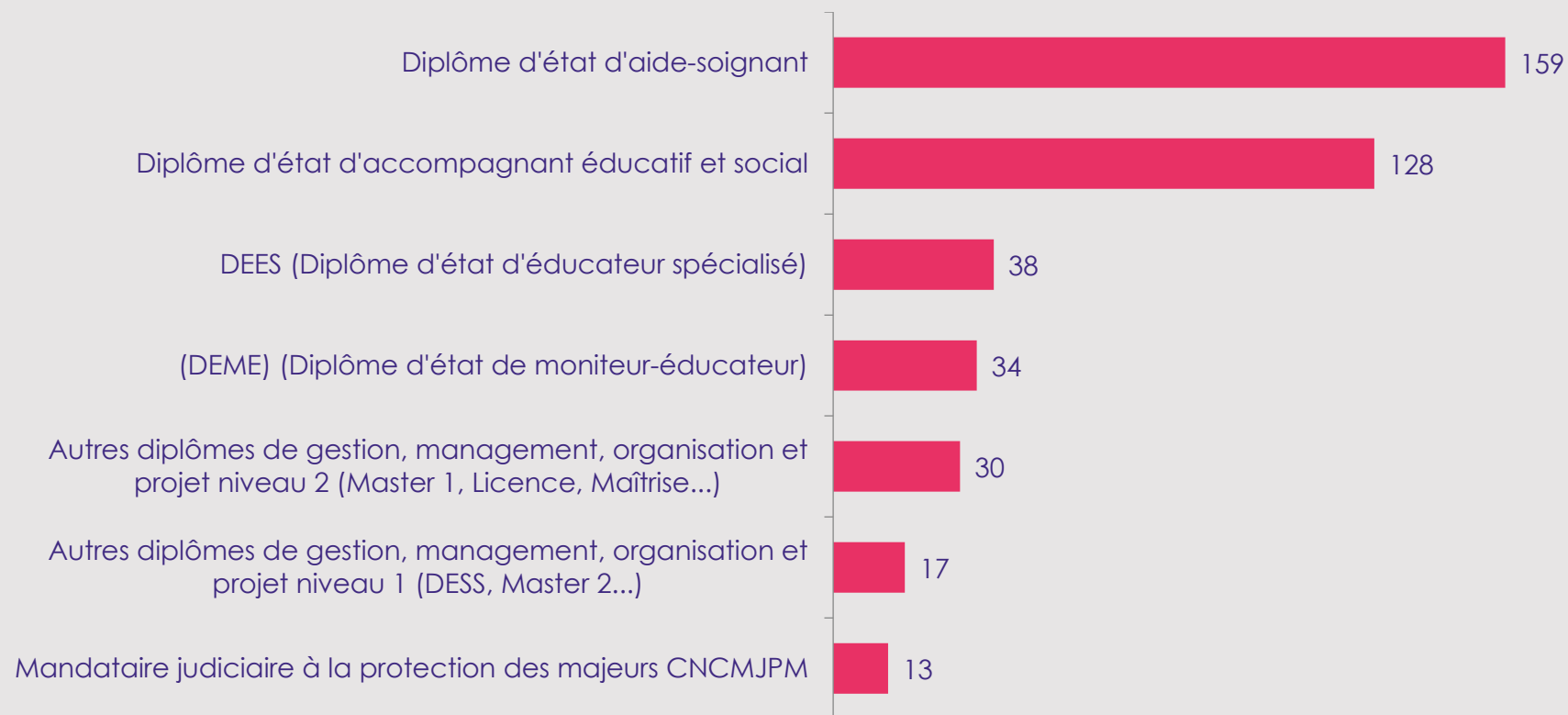


Nota : Sur l'ensemble des actions de formation, diplômantes et non diplômantes

Source : BDD formations OPCO Santé 2020

PRINCIPALES FORMATIONS CONTINUES DIPLÔMANTES

Près de **900 actions de formation diplômantes** financées en 2020 dans les Pays-de-la-Loire, soit **4%** du total des actions diplômantes au niveau national



Source : BDD formations OPCO Santé 2020

SOUHAITS DES ÉTABLISSEMENTS POUR MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS EN FORMATION

Source : enquête BVA

SOUHAITS DES ÉTABLISSEMENTS POUR MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS EN FORMATION

28%

DES ÉTABLISSEMENTS
ÉPROUVENT DES
DIFFICULTÉS À RÉPONDRE
AUX BESOINS
EN FORMATION

Moyenne nationale : **26%**

Bénéficier de possibilités de financement de formation plus importantes

84%

Remplacer plus facilement les salariés en formation

76%

Mieux connaître les dispositifs et aides possibles

47%

Motiver les salariés à se former

28%

Être accompagné sur les démarches administratives

23%

Trouver des contenus de formation mieux adaptés à votre domaine

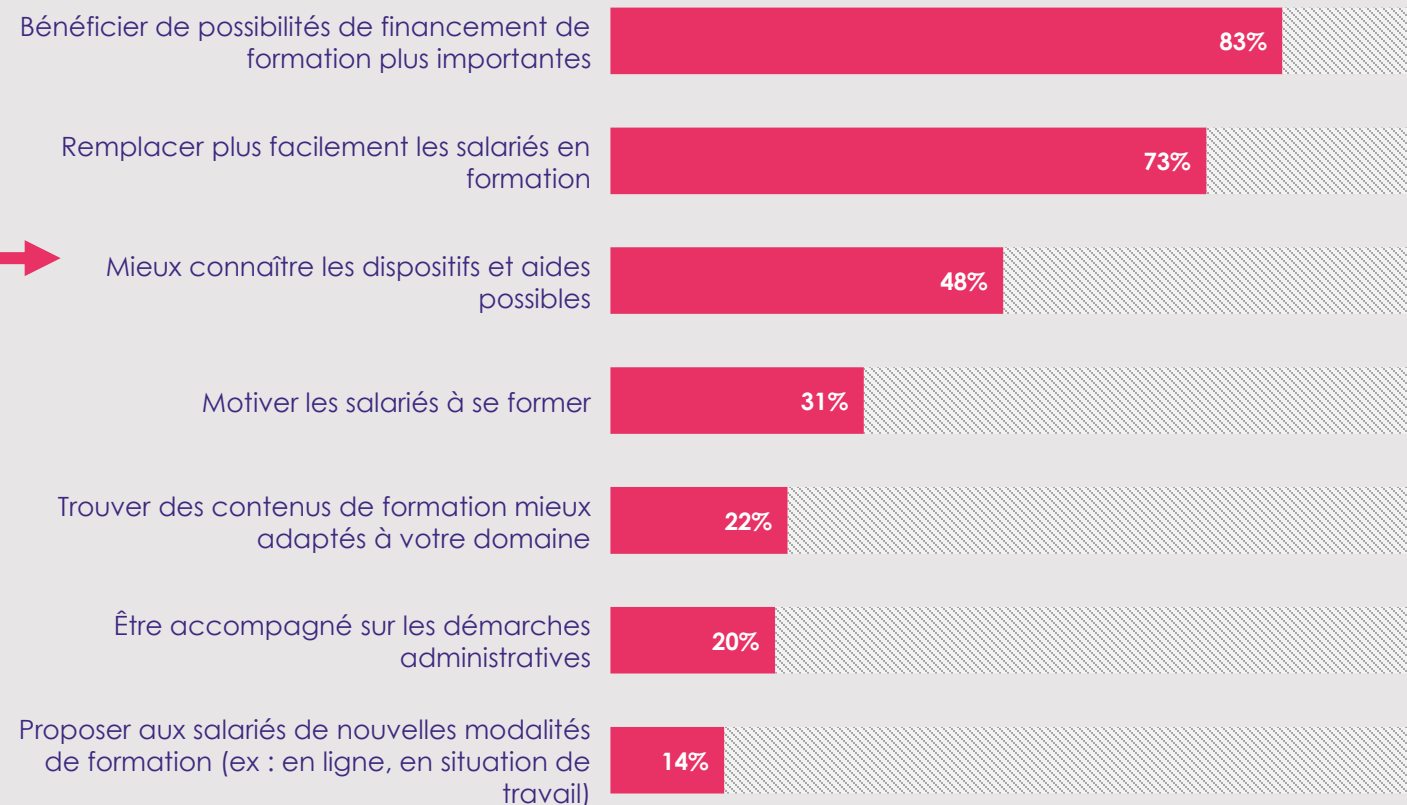
19%

Proposer aux salariés de nouvelles modalités de formation (ex : en ligne, en situation de travail)

13%

SOUHAITS DES ÉTABLISSEMENTS POUR MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS EN FORMATION – BRANCHE SSSMS

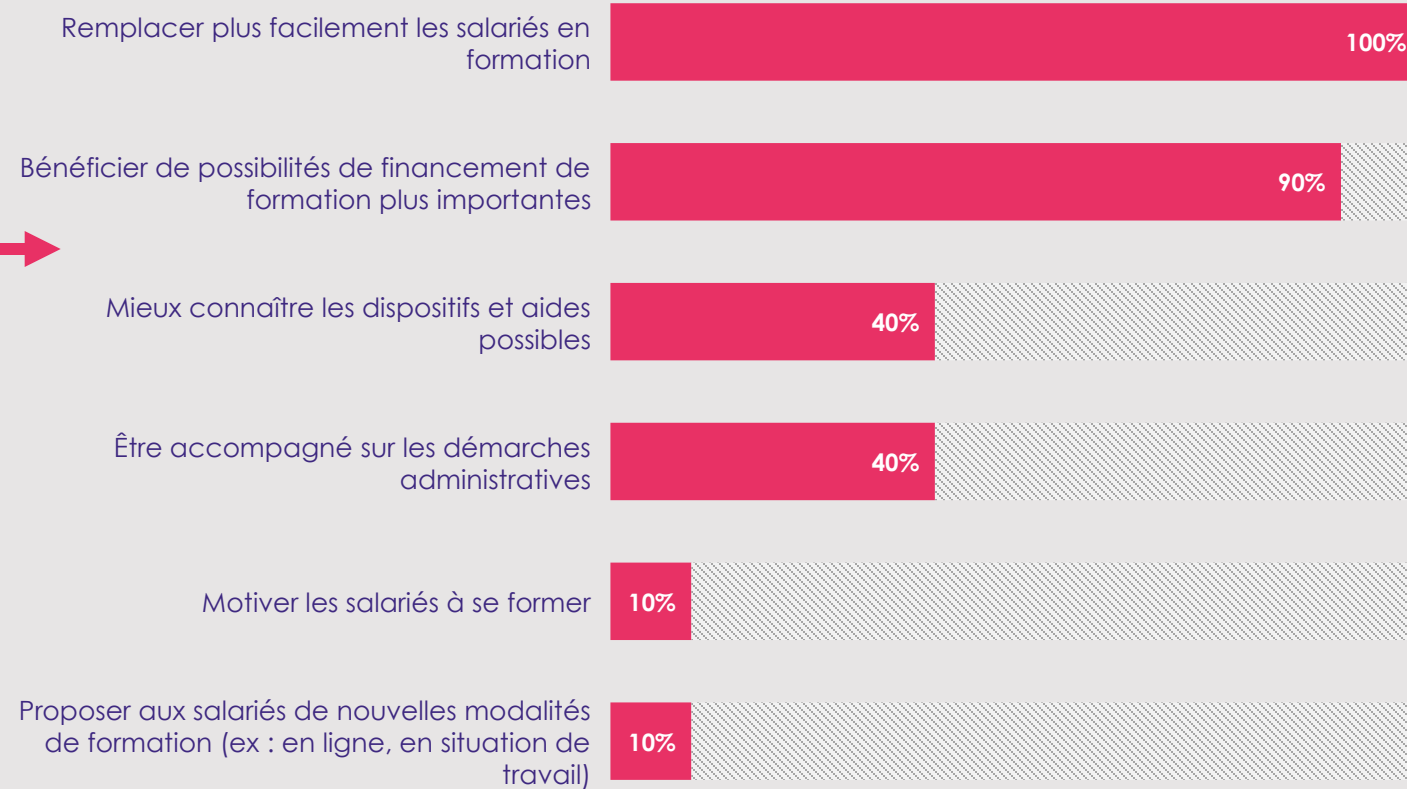
27%
DES ÉTABLISSEMENTS
ÉPROUVENT DES
DIFFICULTÉS À RÉPONDRE
AUX BESOINS
EN FORMATION



Source : Enquête BVA

SOUHAITS DES ÉTABLISSEMENTS POUR MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS EN FORMATION – BRANCHE HP

45%
DES ÉTABLISSEMENTS
ÉPROUVENT DES
DIFFICULTÉS À RÉPONDRE
AUX BESOINS
EN FORMATION



Source : Enquête BVA

FOCUS SUR L'ALTERNANCE

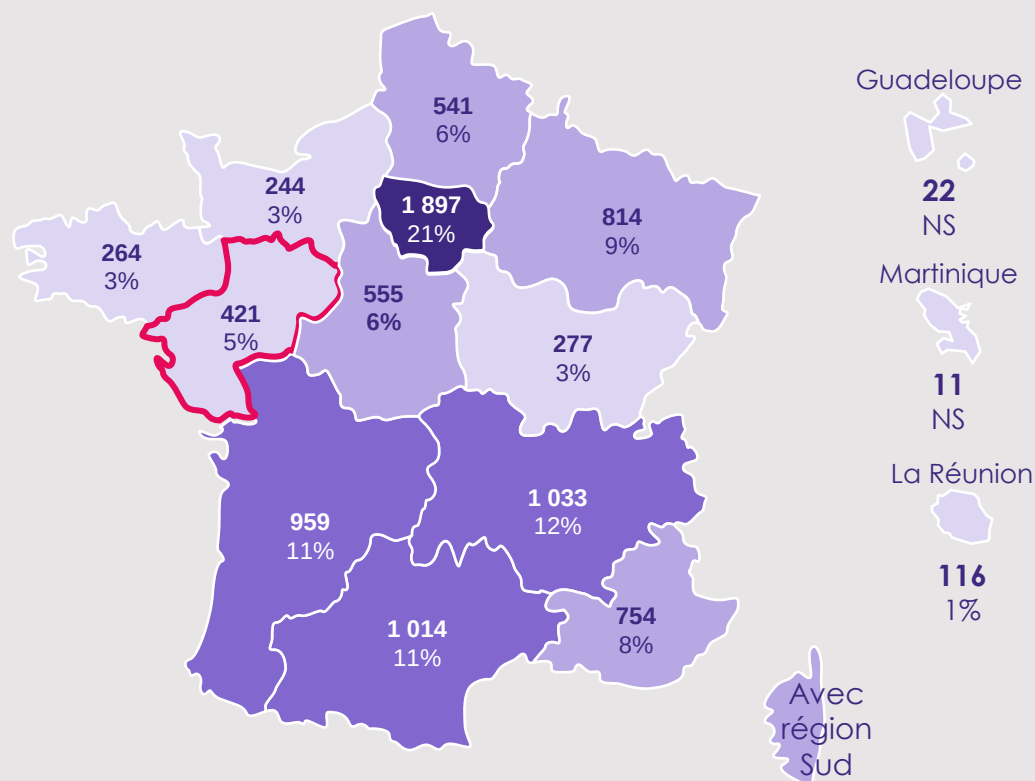
Sources : base de données 2020 des formations financées par l'OPCO Santé, enquête BVA, base SIRENE et Rapport d'activité 2021

NB : L'alternance regroupe ici les contrats d'apprentissage et les contrats de professionnalisation

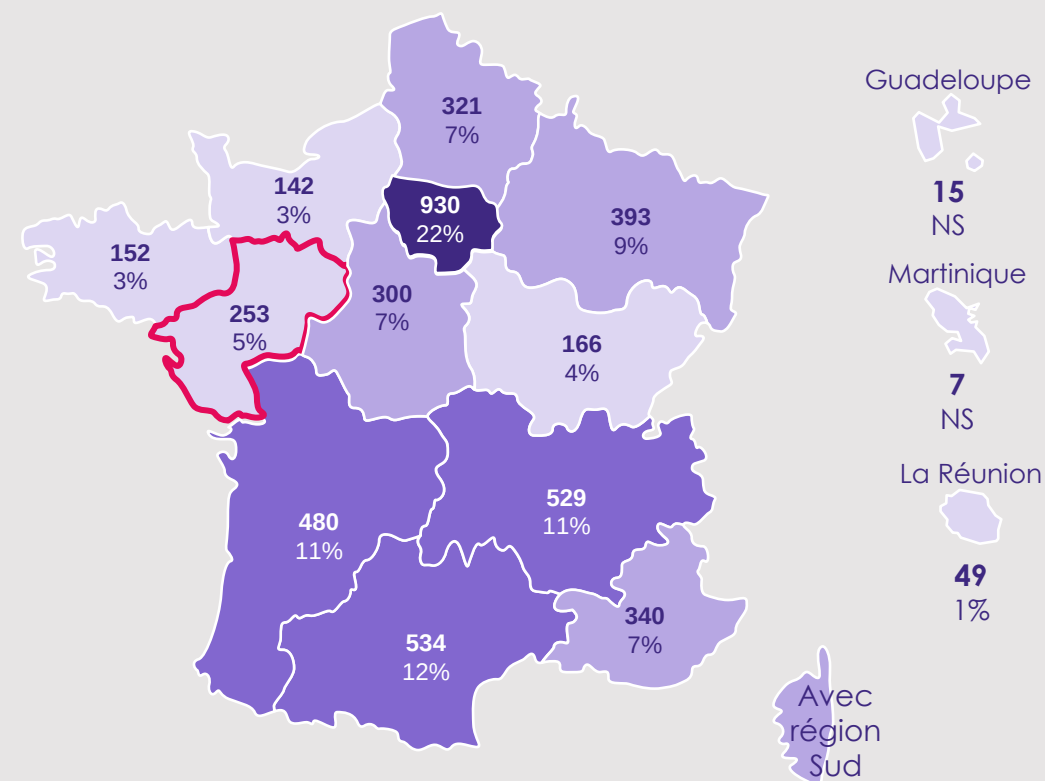
LA RÉPARTITION RÉGIONALE DES ALTERNANTS ET DES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS D'ALTERNANTS

La répartition régionale des alternants et des établissements employeurs d'alternants ne fait pas ressortir de différence notable. L'écart est au maximum d'un point dans certaines régions (Hauts-de-France, Bourgogne Franche Comté, Occitanie, Auvergne Rhône-Alpes, Sud et Île-de-France).

RÉPARTITION REGIONALE DES ALTERNANTS



RÉPARTITION REGIONALE DES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS



Nota : Données sur les contrats d'alternance engagés en 2020

Source : BDD formations OPCO Santé 2020

CHIFFRES CLÉS SUR LES CONTRATS D'ALTERNANCE ENGAGÉS

421
CONTRATS
D'ALTERNANCE
ENGAGÉS EN 2020
DANS LES PAYS-DE-LA-
LOIRE

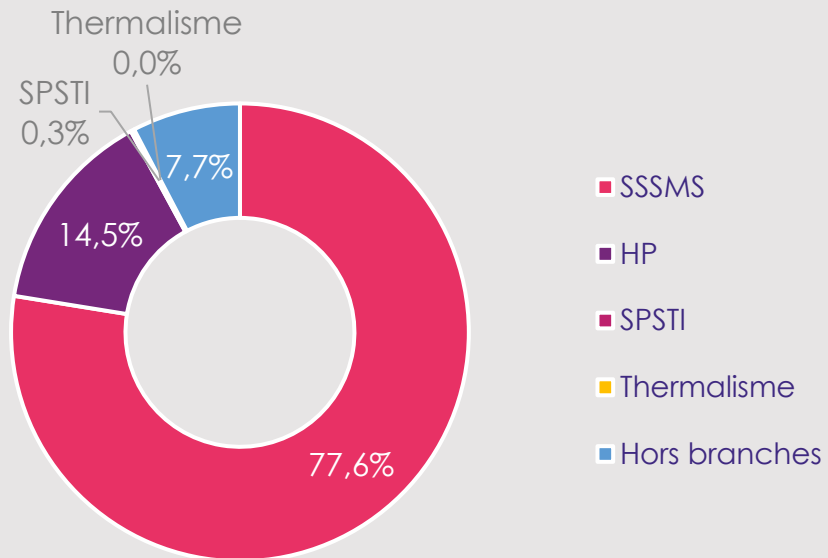


- **80%** de contrats d'apprentissage et **20%** de contrats de professionnalisation
- **78 %** des alternants dans le secteur du SSSMS dans les Pays-de-la-Loire
- **52%** des alternants accueillis dans les établissements de **50 à 249 salariés**

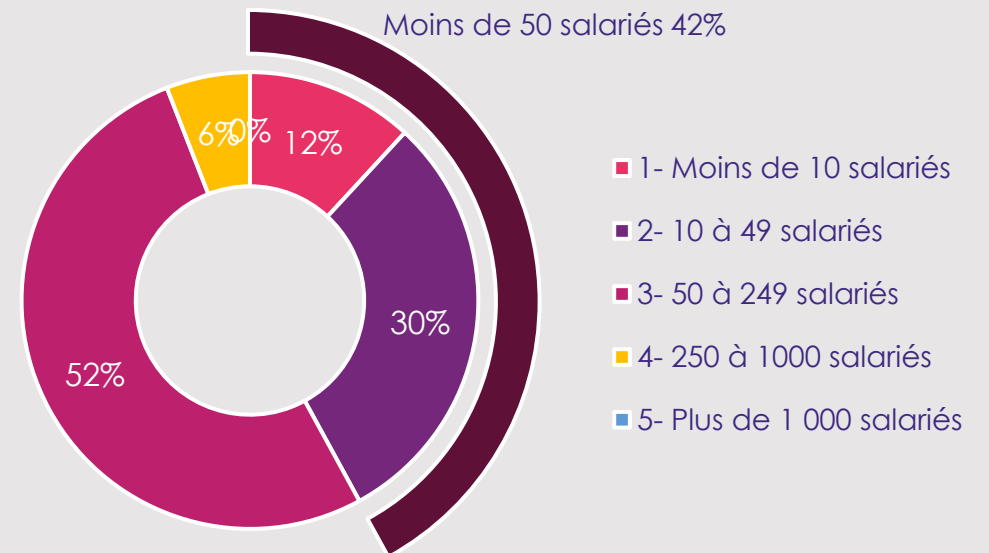
Source : BDD formations OPCO Santé 2020

CONTRATS ENGAGÉS SELON LE SECTEUR ET LA TAILLE DE L'ÉTABLISSEMENT EMPLOYEUR

RÉPARTITION DES ALTERNANTS SELON LE SECTEUR DE L'ÉTABLISSEMENT EMPLOYEUR

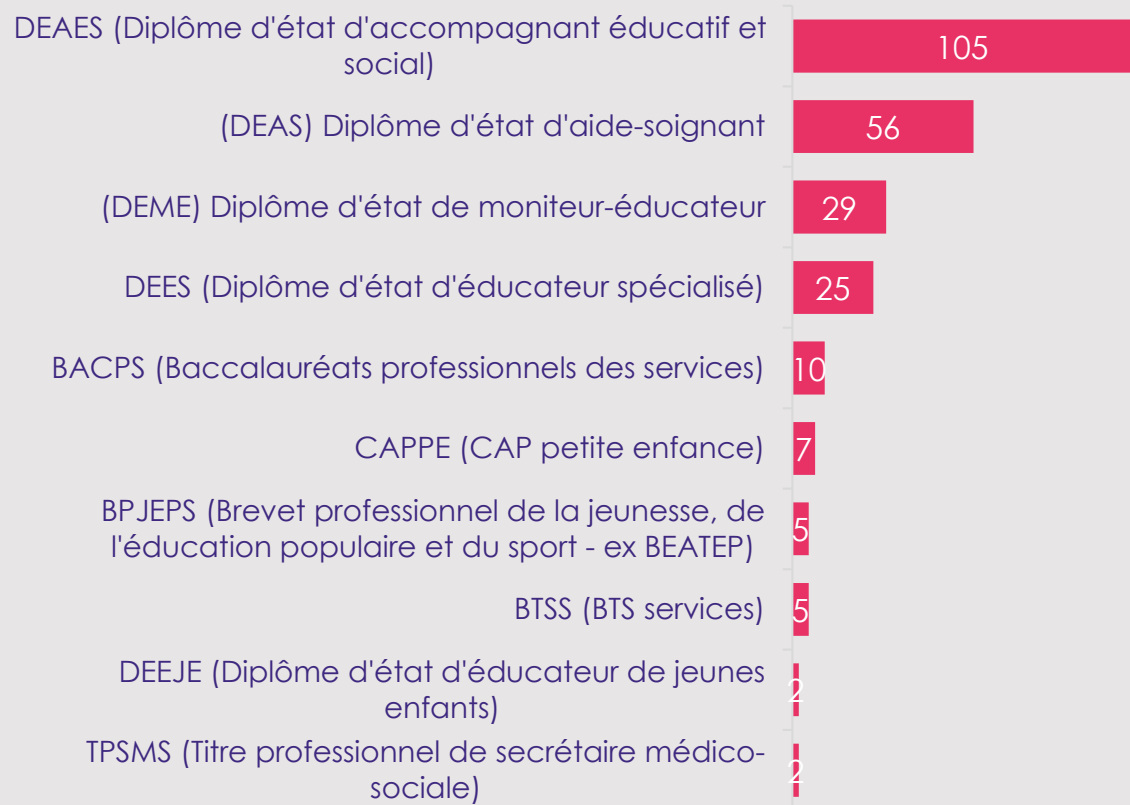


RÉPARTITION DES ALTERNANTS SELON LA TAILLE DE L'ÉTABLISSEMENT EMPLOYEUR

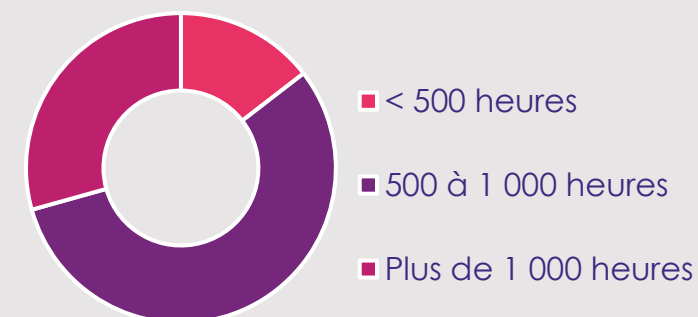


Sources : BDD formations OPCO Santé 2020 et Base SIRENE

TOP 10 DES DIPLÔMES VISÉS PAR LES ALTERNANTS



DURÉE TOTALE DES FORMATIONS SUIVIES



Source : BDD formations OPCO Santé 2020

INTENTIONS DE RECRUTEMENT D'ALTERNANTS EN 2022

Moyenne nationale : **41%**

40%

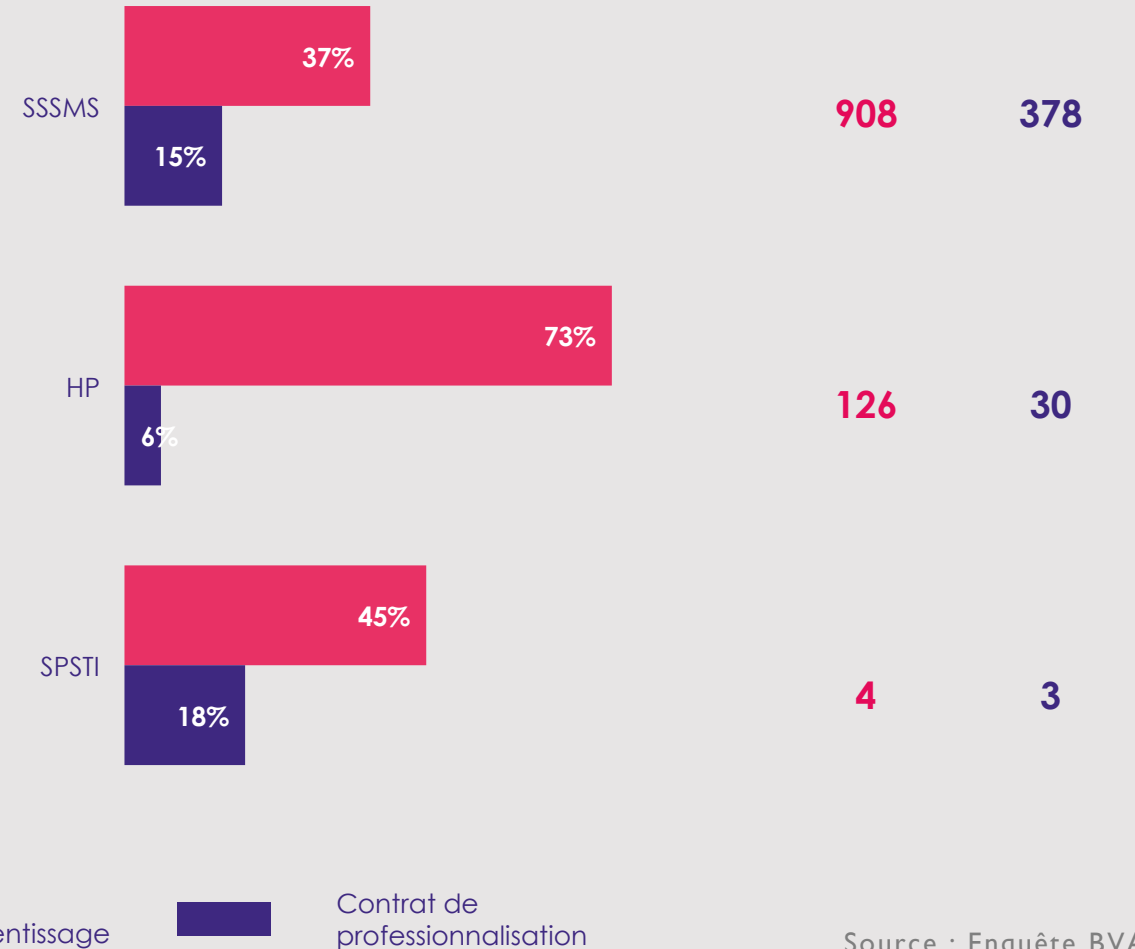
DES ETABLISSEMENTS ENVISAGENT DE
RECRUTER
DES ALTERNANTS EN CONTRAT
D'APPRENTISSAGE EN **2022**

POUR UN TOTAL DE
1 069 ALTERNANTS

14%

DES ETABLISSEMENTS ENVISAGENT DE
RECRUTER
DES ALTERNANTS EN CONTRAT DE
PROFESSIONNALISATION EN **2022**

POUR UN TOTAL DE
415 ALTERNANTS

Moyenne nationale : **12%**

Source : Enquête BVA

INTENTIONS DE RECRUTEMENT D'ALTERNANTS EN 2023

Moyenne nationale : **32%**

35%

DES ETABLISSEMENTS ENVISAGENT DE
RECRUTER
DES ALTERNANTS EN CONTRAT
D'APPRENTISSAGE EN **2022**

POUR UN TOTAL DE
796 ALTERNANTS

8%

DES ETABLISSEMENTS ENVISAGENT DE
RECRUTER
DES ALTERNANTS EN CONTRAT DE
PROFESSIONNALISATION EN **2022**

POUR UN TOTAL DE
343 ALTERNANTS

Moyenne nationale : **9%**

SSSMS

32%

9%

Nombre de
contrats
d'apprentiss.
prévu

649

Nombre de
contrats de
pro. prévu

324

HP

72%

2%

124

16

SPSTI

5

2



Contrat
d'apprentissage



Contrat de
professionnalisation

Source : Enquête BVA

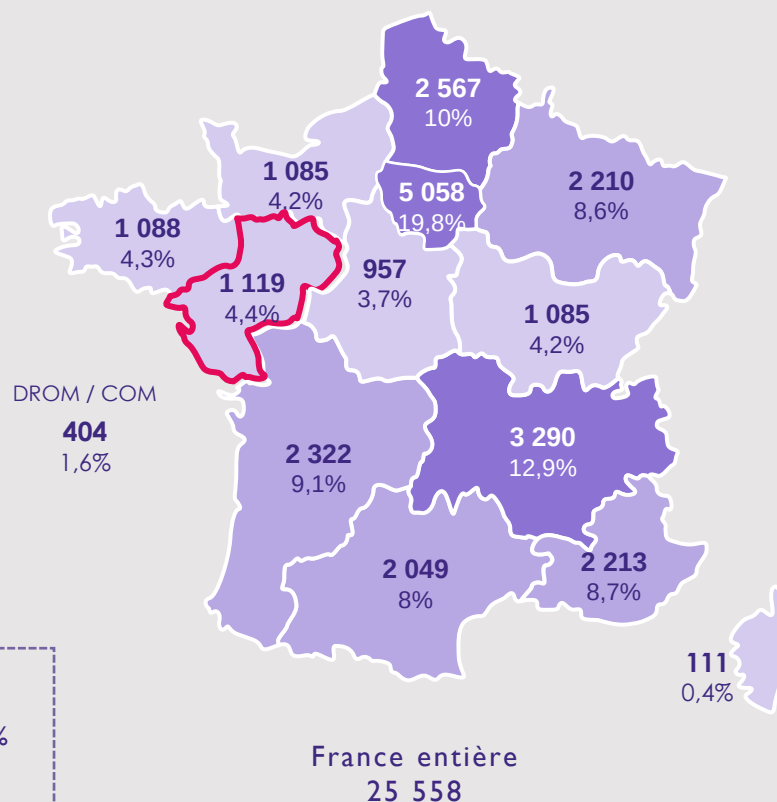
FORMATIONS DIPLÔMANTES AUX PROFESSIONS DE SANTÉ ET AUX PROFESSIONS SOCIALES

Source : Drees 2020

FORMATIONS EN SANTÉ : REPARTITION DES DIPLÔMÉS PAR REGION EN 2020 (1/3)

4% des infirmiers et 6% des aides-soignants sont diplômés dans les Pays-de-la-Loire.

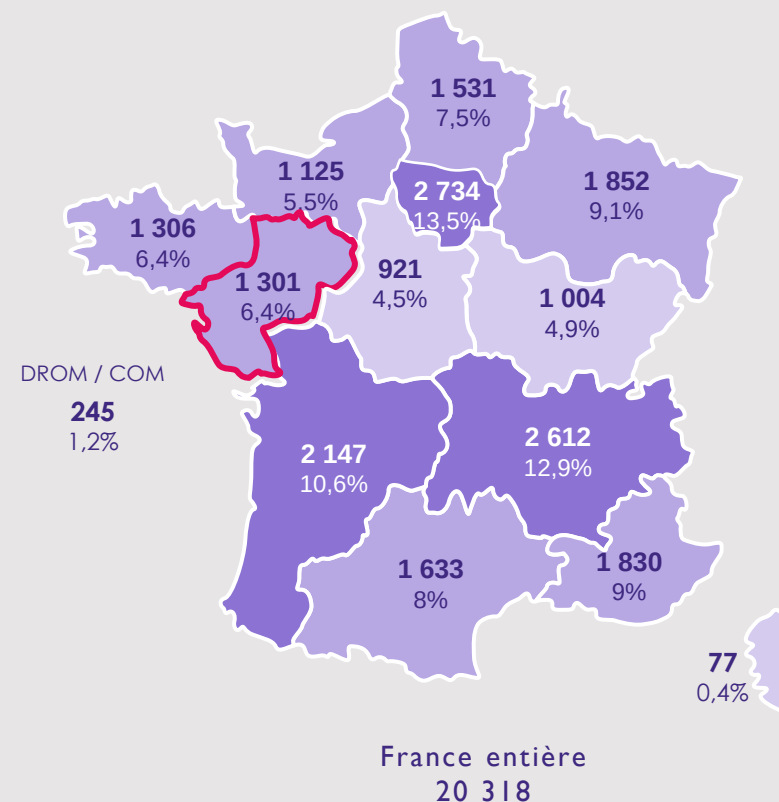
Infirmiers diplômés d'Etat



Légende

- Au moins 10%
- De 5% à moins de 10%
- Moins de 5%

Aides-soignants



Source : DREES 2020

FORMATIONS EN SANTÉ : REPARTITION DES DIPLÔMÉS PAR REGION EN 2020 (2/3)

RÉGION	Infirmiers diplômés d'Etat		Aides-soignants		Masseurs Kinésithérapeutes		Cadres de Santé		Psychomotriciens	
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	3 290	13%	2 612	13%	295	10%	175	13%	63	6%
BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	1 085	4%	1 004	5%	159	6%	56	4%	0	0%
BRETAGNE	1 088	4%	1 306	6%	115	4%	48	4%	0	0%
CENTRE-VAL DE LOIRE	957	4%	921	5%	88	3%	48	4%	28	3%
CORSE	111	0%	77	0%	0	0%	0	0%	0	0%
GRAND-EST	2 210	9%	1 852	9%	210	7%	104	8%	23	2%
HAUTS-DE-FRANCE	2 567	10%	1 531	8%	296	10%	148	11%	69	7%
ILE-DE-FRANCE	5 058	20%	2 734	14%	699	25%	306	23%	435	45%
NORMANDIE	1 085	4%	1 125	6%	157	6%	52	4%	59	6%
NOUVELLE AQUITAINE	2 322	9%	2 147	11%	260	9%	104	8%	61	6%
OCCITANIE	2 049	8%	1 633	8%	177	6%	76	6%	50	5%
Pays-de-la-Loire	1 119	4%	1 301	6%	136	5%	55	4%	0	0%
PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR	2 213	9%	1 830	9%	200	7%	140	11%	158	16%
DROM COM	404	2%	245	1%	43	2%	0	0%	27	3%
FRANCE ENTIÈRE	25 558		20 318		2 835		1 312		973	

Effectifs significativement supérieurs aux autres régions

Effectifs significativement inférieurs aux autres régions

Source : DREES 2020

FORMATIONS EN SANTÉ : REPARTITION DES DIPLÔMÉS PAR REGION EN 2020 (3/3)

RÉGION	Ergothérapeutes		Sages-femmes		Infirmiers Anesthésistes		Manipulateurs d'ERM		Infirmiers de bloc opératoire		Techniciens en analyse biomédicales	
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	69	7%	118	13%	75	12%	85	15%	54	10%	41	58%
BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	24	3%	23	3%	29	5%	23	4%	0	0%	0	0%
BRETAGNE	71	8%	52	6%	35	6%	32	6%	34	6%	0	0%
CENTRE-VAL DE LOIRE	33	4%	30	3%	19	3%	32	6%	41	7%	15	21%
CORSE	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
GRAND-EST	75	8%	114	13%	60	10%	61	11%	70	13%	0	0%
HAUTS-DE-FRANCE	110	12%	104	12%	47	8%	25	4%	60	11%	15	21%
ILE-DE-FRANCE	154	17%	139	15%	132	21%	113	20%	85	15%	0	0%
NORMANDIE	91	10%	47	5%	24	4%	20	3%	36	6%	0	0%
NOUVELLE AQUITAINE	93	10%	53	6%	57	9%	60	10%	24	4%	0	0%
OCCITANIE	113	12%	86	10%	51	8%	65	11%	64	11%	0	0%
Pays-de-la-Loire	15	2%	51	6%	21	3%	21	4%	0	0%	0	0%
PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR	56	6%	54	6%	52	8%	35	6%	58	10%	0	0%
DROM COM	20	2%	27	3%	14	2%	0	0%	31	6%	0	0%
FRANCE ENTIÈRE	924		898		616		572		557		71	

Effectifs significativement supérieurs aux autres régions

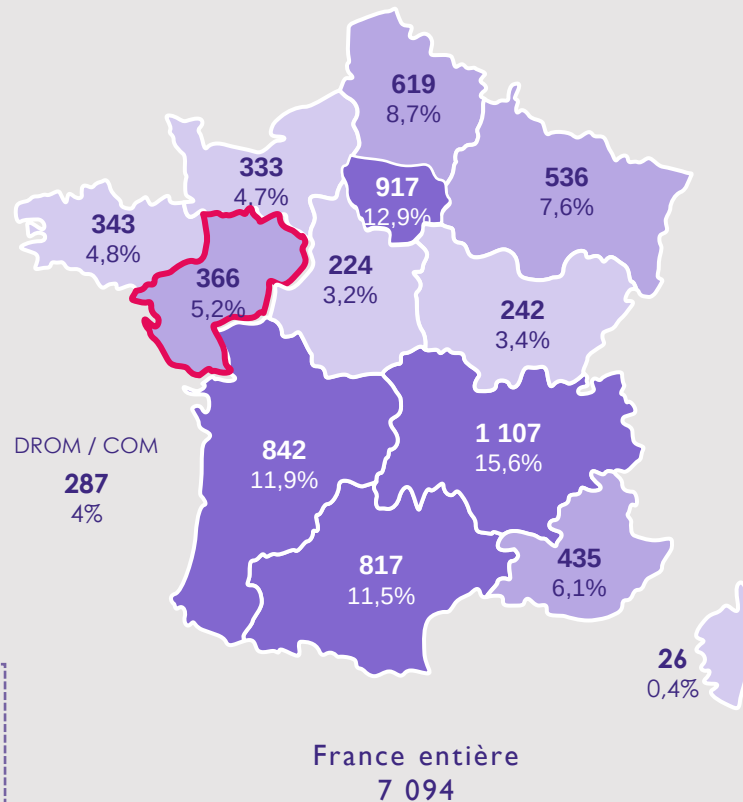
Effectifs significativement inférieurs aux autres régions

Source : DREES 2020

FORMATIONS SOCIALES : RÉPARTITION DES DIPLÔMÉS PAR RÉGION EN 2020 (1/4)

3,5% des éducateurs et moniteurs éducateurs ont été diplômés dans les Pays-de-la-Loire en 2020, légèrement plus d'AES ont été diplômés dans cette région (5,2%).

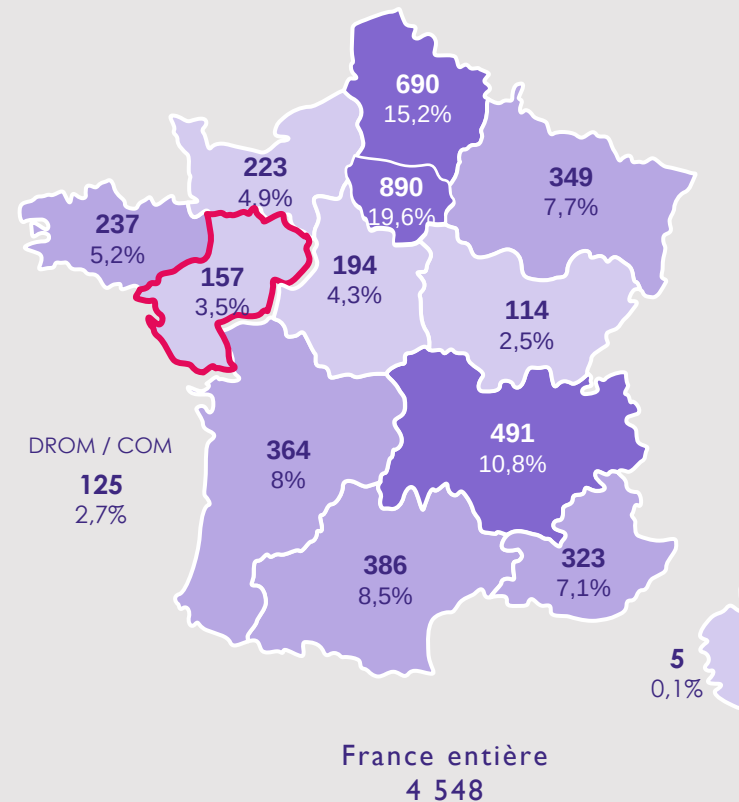
Accompagnants éducatif et social (AES)



Légende

- Au moins 10%
- De 5% à moins de 10%
- Moins de 5%

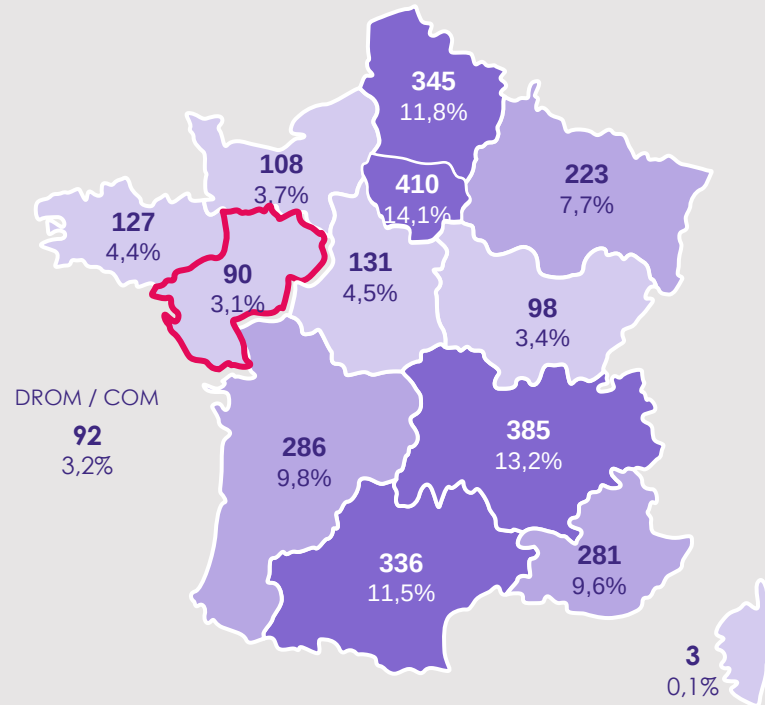
Éducateurs spécialisés



Source : DREES 2020

FORMATIONS SOCIALES : RÉPARTITION DES DIPLÔMÉS PAR RÉGION EN 2020 (2/4)

Moniteurs éducateurs

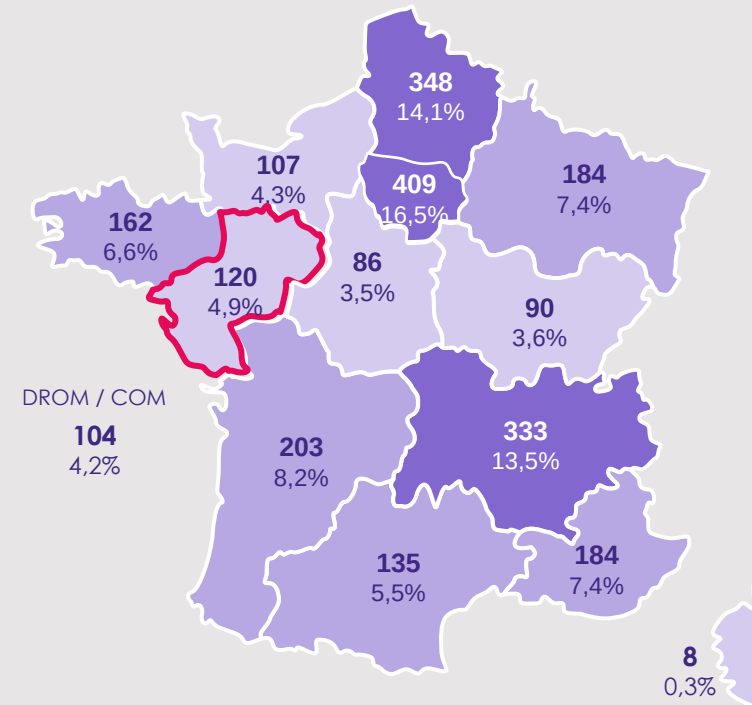


Légende

- Au moins 10%
- De 5% à moins de 10%
- Moins de 5%

France entière
2 915

Assistants de service social



France entière
2 473

Source : DREES 2020

FORMATIONS SOCIALES : RÉPARTITION DES DIPLÔMÉS PAR RÉGION EN 2020 (3/4)

Région	Accompagnants éducatif et social (AES)		Educateurs spécialisés		Moniteurs éducateurs		Assistants de service social		Educateurs de jeunes enfants		Conseillers en économie sociale et familiale	
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	1 107	16%	491	11%	385	13%	333	14%	175	9%	159	11%
BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	242	3%	114	3%	98	3%	90	4%	80	4%	76	5%
BRETAGNE	343	5%	237	5%	127	4%	162	7%	55	3%	98	7%
CENTRE-VAL DE LOIRE	224	3%	194	4%	131	5%	86	4%	45	2%	49	3%
CORSE	26	0%	5	0%	3	0%	8	0%	1	0%	0	0%
GRAND-EST	536	8%	349	8%	223	8%	184	7%	161	8%	134	9%
HAUTS-DE-FRANCE	619	9%	690	15%	345	12%	348	14%	134	7%	131	9%
ILE-DE-FRANCE	917	13%	890	20%	410	14%	409	17%	617	32%	198	13%
NORMANDIE	333	5%	223	5%	108	4%	107	4%	37	2%	71	5%
NOUVELLE AQUITAINE	842	12%	364	8%	286	10%	203	8%	125	7%	163	11%
OCCITANIE	817	12%	386	9%	336	12%	135	6%	153	8%	167	11%
Pays-de-la-Loire	366	5%	157	4%	90	3%	120	5%	113	6%	129	9%
PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR	435	6%	323	7%	281	10%	184	7%	135	7%	97	7%
DROM COM	287	4%	125	3%	92	3%	104	4%	73	4%	18	1%
FRANCE ENTIÈRE	7 094		4 548		2 915		2 473		1 904		1 490	

Effectifs significativement supérieurs aux autres régions

Effectifs significativement inférieurs aux autres régions

Source : DREES 2020

FORMATIONS SOCIALES : RÉPARTITION DES DIPLÔMÉS PAR RÉGION EN 2020 (4/4)

Région	CAFERUIS		Assistants familiaux		Mandataire judiciaire à la protection des majeurs		Techniciens intervention sociale et familiale		CAFDES		Educateurs techniques spécialisés	
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	165	12%	33	3%	56	11%	81	18%	45	15%	20	14%
BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	32	2%	73	6%	4	1%	11	2%	18	6%	12	9%
BRETAGNE	88	6%	130	10%	24	5%	43	10%	16	5%	14	10%
CENTRE-VAL DE LOIRE	16	1%	46	4%	14	3%	19	4%	16	5%	18	13%
CORSE	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
GRAND-EST	97	7%	132	10%	33	6%	18	4%	30	10%	19	13%
HAUTS-DE-FRANCE	125	9%	25	2%	52	10%	51	12%	12	4%	5	4%
ILE-DE-FRANCE	426	30%	159	13%	142	28%	57	13%	46	15%	0	0%
NORMANDIE	40	3%	121	10%	0	0%	20	5%	23	8%	13	9%
NOUVELLE AQUITAINE	110	8%	158	12%	68	13%	36	8%	17	6%	16	11%
OCCITANIE	78	5%	210	17%	48	9%	50	11%	36	12%	11	8%
Pays-de-la-Loire	48	3%	69	5%	35	7%	13	3%	23	8%	0	0%
PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR	156	11%	106	8%	34	7%	37	8%	21	7%	11	8%
DROM COM	43	3%	4	0%	0	0%	5	1%	0	0%	2	1%
FRANCE ENTIÈRE	1 424		1 266		510		441		303		141	

Effectifs significativement
supérieurs aux autres régions

Effectifs significativement
inférieurs aux autres régions

Source : DREES 2020



ANNEXE

LISTE DES MÉTIERS DE LA FILIÈRE SOIN

Médical
Médecin généraliste
Psychiatre de l'enfant et de l'adolescent
Psychiatre générale
Neuropsychiatre
Autres médecins spécialistes
Médecins au Département d'Information Médicale
Anatomie-cytologie-pathologique
Anesthésiologie - Réanimation chirurgicale
Cardiologie et maladies vasculaires / pathologies cardio-vasculaires
Chirurgien de la face et du cou
Chirurgien générale
Chirurgien infantile
Chirurgien maxillo-faciale et stomatologie
Chirurgien orale
Chirurgien orthopédique et traumatologique
Chirurgien plastique, reconstructrice et esthétique
Chirurgien pédiatrique
Chirurgien thoracique et cardio-vasculaire
Chirurgien urologique
Chirurgien vasculaire
Chirurgien viscérale et digestive
Dermatologue et vénéréologue
Endocrinologue, diabétologue et maladies métaboliques
Gastro-entérologue et hépatologue
Gynécologue médicale
Gynécologue obstétrique / Obstétrique
Généticien médicale
Gériatre / Gériatologue
Hématologue
Hépatogastro-entérologue
Infectiologue

Médecin cardiovasculaire
Médecin d'urgence
Médecin du travail (y.c. collaborateur médecin)
Spécialiste en médecine intensive et réanimation
Spécialiste en médecine interne
Médecin légiste
Médecin nucléaire
Médecin physique et de réadaptation
Spécialiste en médecine vasculaire
Spécialiste en médecine thermale
Neurochirurgien
Neurologue
Néphrologue
Oncologue médicale
Oncologue radiothérapique
Ophthalmologue
Oto-rhino-laryngologue et chirurgien cervico-faciale
Pneumologue
Pédiatrie
Spécialiste en radiodiagnostic et imagerie médicale
Radiologue (et imagerie médicale)
Radiothérapeute
Rhumatologue
Réanimateur médical
Spécialiste en Santé publique et médecine sociale
Stomatologue
Urologue
Autre spécialiste sans précision
Sage femme
Pharmacien / chirurgien-dentiste
Médecin chef de service (hors direction d'établissement) / Médecin coordonnateur / Médecin responsable de pôle
Médecin ou pharmacien biologiste

Paramédical et médicotechnique

Audioprothésiste
Diététicien / nutritionniste
Ergothérapeute
Masseur Kinésithérapeute
Orthophoniste
Orthoptiste
Pédicure / podologue
Psychomotricien
Autres thérapeutes (arthérapeute, sophrologue, psychothérapeute, ostéopathe, etc.)
Aide paramédicale / assistant de rééducation / aide médico-technique / aide diététicien / aide de laboratoire / assistant dentaire / agent de stérilisation
Préparateur en pharmacie / préparateur qualifié
Manipulateur en radiologie
Technicien de laboratoire / technicien biologiste / attaché ou technicien en recherche clinique / technicien en dialyse / manipulateur dosimétriste / technicien hygiène sécurité (SSTI)
Autre technicien médico-technique (technicien qualifié, technicien en prothèse et orthésie, gestionnaire maintenance biomédicale)
Cadre encadrant / chef de service paramédical, biomédical et médico-technique
Ingénieur de recherche / ingénieur hygiène-sécurité / chimiste
Emplois liés à la collecte de sang (assistant ou employé relation donneurs, employé de production, préleveur...)
Soins et prévention
Psychologue (dont psychologue du travail)
Agent de service de soins (agent de soins, agent d'amphithéâtre, brancardier) / aide de vie / auxiliaire de vie en institution
Ambulancier / conducteur de centre médical mobile (SSTI)
Aide-soignant
Auxiliaire de puériculture
Infirmier diplômé d'Etat (dont hygiéniste)
Infirmier spécialisé en puériculture / puéricultrice
Infirmier spécialisé en bloc opératoire (IBODE)
Infirmier spécialisé en anesthésie-réanimation (IADE)
Infirmier coordonnateur / infirmier principal / infirmier chef / surveillant infirmier / Coordinateur d'activité médicale ou médico-technique
Cadre infirmier / cadre soignant / Encadrant d'unité de soins
Infirmier en santé au travail (niveau I ou II)
Infirmier en pratiques avancées (oncologie, dialyse, psychiatrie, ...)
Gestionnaire de flux / Responsable planification et des opérations
Ergonome
Toxicologue
Epidémiologiste
ASST/Assistant en Santé au Travail
Agent thermal (ADST) ou Agent soignant thermal (AST)

LISTE DES MÉTIERS DE LA FILIÈRE ÉDUCATIVE ET SOCIALE

Éducatif, social et insertion
Accompagnant éducatif et social
Moniteur éducateur
Educateur spécialisé
Educateur de jeunes enfants / jardinière d'enfants spécialisée
Educateur sportif (niveau III, niveau IV) / moniteur d'EPS/ auxiliaire éducatif et sportif / Maître nageur sauveteur
Educateur scolaire / éducateur scolaire spécialisé
Educateur technique hors ESAT / hors EA - Moniteur d'Atelier hors ESAT / hors EA/hors SIAE
Educateur technique spécialisé hors ESAT / hors EA/hors SIAE
Chargé d'insertion / conseiller en insertion/intervenant d'insertion
Technicien pour déficients sensoriels / interprète en langue des signes
Assistant familial / assistant maternel de placement familial
Employé de crèche ou de halte-garderie
Technicien de l'intervention sociale et familiale (TISF) / Moniteur d'enseignement ménager
Assistant de service social / assistant social spécialisé
Conseiller en économie sociale et familiale
Responsable / coordonnateur de secteur
Médiateur familial
Agent de médiation / médiateur interprète / Modérateur urbain
Mandataire judiciaire / délégué aux prestations sociales
Auxiliaire socio-éducatif (niveau IV) / animateur d'activités, de loisirs
Animateur 2ème catégorie (annexe 10 CC66)
Animateur / animateur socio-éducatif (niveau III)
Animateur 1ère catégorie (annexe 10 CC66)
Cadre encadrant, cadre socio-éducatif ou chef de service (éducatif, social, insertion)

Travail protégé
Ouvrier de production / manutentionnaire / cariste/salarié en insertion*
Moniteur d'atelier / moniteur d'atelier principal / éducateur technique en ESAT
Educateur technique spécialisé ESAT / EA
Agent commercial ou technico-commercial
Agent de planning / agent des méthodes / dessinateur
Chef d'atelier / responsable des ateliers/ encadrant technique
Enseignement et formation
Moniteur / instructeur formations secouristes
Enseignant / enseignant spécialisé / enseignant de sport / professeur / professeur spécialisé
Formateur / formateur IFSI / formateur en travail social / formateur en santé au travail
Cadre de la formation / chef de projet / responsable pédagogique / responsable de filière / chargé de formation
Cadre encadrant ou chef de service enseignement et formation

* Exemple de métiers (Nomenclature PCS) : Jardinier, Ouvriers qualifiés d'entretien général des bâtiments, ouvriers de production du travail du bois et de l'ameublement, ouvriers non qualifiés de type industriel, ouvrier du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifié

LISTE DES MÉTIERS DES FONCTIONS SUPPORT

Services et moyens généraux

Ouvrier et agent des services hôteliers (personnels de cuisine, agent d'entretien ou de propreté, lingère)

Technicien/ Coordonnateur non cadre de personnels des services hôteliers (gouvernante, chef de buanderie...)

Ouvrier ou agent des services généraux logistique ou technique (agent niveau 1 ou 2/ouvrier qualifié, de maintenance, veilleur/gardien de nuit, jardinier, magasinier, conducteur...)

Technicien / Coordonnateur non cadre de personnels des services généraux (achat, hygiène-sécurité, logistique, technique, qualité....) / Chargé des services généraux

Surveillant de nuit qualifié

Maître de maison

Cadre technique / responsable sécurité entretien maintenance / ingénieur hygiène-sécurité

Cadre encadrant ou chef de service technique / Responsable des services généraux

Services administration et gestion

Employé d'accueil et de communication / agent ou hôte d'accueil / admission / standardiste / employé de vie associative

Agent, employé ou technicien administratif / rédacteur/ agent, aide ou technicien comptable / technicien RH et paie

Assistant administratif / technicien supérieur/ Coordinateur ou coordonnateur non cadre de personnels adm, de centre...

Secrétaire / secrétaire de direction / assistant de direction / secrétaire administratif

Secrétaire médical/médico-social/assistant médical/ASST Secrétaire médical

Technicien informatique / informaticien non cadre

Cadre informaticien (développeur, chef de projet informatique, analyste programmeur...)

Cadre fonctionnel (chef de projet, chargé de mission ou communication, contrôleur de gestion, resp. technique en SSTI...)

Cadre encadrant ou chef de service administratif ou de gestion, chef de bureau, responsable administratif, financier, de département, de(s) service(s), gestionnaire RH...

Autres Services, administration et gestion (documentaliste...)

ASST Assistant de l'équipe pluridisciplinaire

Direction

Directeur général / directeur général adjoint

Directeur de pôle d'activités/ Dir. d'établissement ou de service / Dir. adjoint / Dir. de département / Dir. des services centraux / Dir. d'exploitation

Médecin chef d'établissement / Médecin Directeur

Directeur de centre de formation (IFSI, IRTS, autres)

Autres cadres de Direction / autres membres du comité de Direction (DRH, DAF, directeur des soins...)

LISTES DES PRINCIPAUX MÉTIERS DES BRANCHES DE L'OPCO SANTÉ (selon la nomenclature PCS ESE de l'INSEE) PAR CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE (CSP) 1/2

CADRES

Psychologues, psychanalystes, psychothérapeutes (non médecins)
Médecins hospitaliers sans activité libérale
Médecins salariés non hospitaliers
Pharmaciens salariés
Cadres de l'organisation ou du contrôle des services administratifs et financiers
Cadres spécialistes des ressources humaines et du recrutement
Cadres spécialistes de la formation
Cadres des autres services administratifs des grandes entreprises
Cadres des services financiers ou comptables des petites et moyennes entreprises
Cadres des autres services administratifs des petites et moyennes entreprises
Ingénieurs et cadres d'administration, maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique
Chefs de projets informatiques, responsables informatiques

TECHNICIENS & AGENTS DE MAITRISE

Cadres infirmiers et assimilés
Infirmiers psychiatriques
Puéricultrices
Infirmiers spécialisés (autres qu'infirmiers psychiatriques et puéricultrices)
Sages-femmes salariés
Infirmiers en soins généraux, salariés
Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs, salariés
Autres spécialistes de la rééducation, salariés
Techniciens médicaux
Opticiens lunetiers et audioprothésistes salariés
Autres spécialistes de l'appareillage médical salariés
Préparateurs en pharmacie
Cadres de l'intervention socio-éducative
Assistants de service social
Conseillers en économie sociale familiale
Educateurs spécialisés
Moniteurs éducateurs
Educateurs techniques spécialisés, moniteurs d'atelier
Educateurs de jeunes enfants
Directeurs de centres socioculturels et de loisirs
Animateurs socioculturels et de loisirs

LISTES DES PRINCIPAUX MÉTIERS DES BRANCHES DE L'OPCO SANTÉ (selon la nomenclature PCS ESE de l'INSEE) PAR CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE (CSP) 2/2

EMPLOYÉS

Agents de service hospitaliers
Aides-soignants
Assistants dentaires, médicaux et vétérinaires, aides de techniciens médicaux
Auxiliaires de puériculture
Aides médico-psychologiques
Ambulanciers salariés
Agents d'accueil qualifiés, hôtesse d'accueil et d'information
Agents d'accueil non qualifiés
Standardistes, téléphonistes
Secrétaires
Employés qualifiés des services comptables ou financiers
Employés administratifs qualifiés des autres services des entreprises
Employés administratifs non qualifiés
Aides de cuisine, apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration
Manucures, esthéticiens
Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales
Employés des services divers

OUVRIERS

Jardiniers
Ouvriers qualifiés d'entretien général des bâtiments
Ouvriers qualifiés divers de type artisanal
Ouvriers de production non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement
Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés
Ouvriers non qualifiés divers de type industriel

LISTE DES CONVENTIONS COLLECTIVES NATIONALES (CCN)

Convention Collective Nationale (CCN)

0413 – Convention collective nationale de travail des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées (convention de 1966, SNAPEI)

0029 – Convention collective nationale des établissements privés d'hospitalisation, de soins, de cure et de garde à but non lucratif (FEHAP, convention de 1951)

2264 – Convention collective nationale de l'hospitalisation privée (CCU, FHP, établissements pour personnes âgées, maison de retraite, établissements de suite et réadaptation, médicaux pour enfants et adolescents, UHP, sanitaires sociaux et médico-sociaux CRRR, hospitalisation privé à but lucratif FIEHP) (fusion entre la 2264 et la 2104)

0897 – Convention collective nationale du personnel des services interentreprises de médecine du travail

9999 – Absence de convention collective